

Municipalité de Ste. Marthe du Cap
de la Madeleine érigée le

-COPIE-

Service de la gestion des
documents et archives - VTR

Première élection des conseillers
le 27 juillet 1915.

Règlement des Secours P 187

P 212

... des Vigues P 13

Règlement de Chemin Pave 149



Prouince de Quebec,
Municipalite de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine -

A une assemblee
des electeurs de la Municipalite
locale nouvellement erigee de Ste
Marthe du Cap de la Madeleine, tenue
dans l'ecole de l'arrondissement
numero deux dans la dite Mu-
nicipalite, mardi, le sixieme septieme
jour du mois de juillet de l'annee
mil neuf cent quinze, a dix heures
du matin, pour la premiere
election generale des Conseillers.

J'ai a l'heure ci-dessus
indiquee ouvert l'assemblee et
refuse les electeurs presents
de proposer les personnes qu'ils
veulent choisir pour conseillers
locaux.

Il est propose par M.
Louis Darnal, seconde par M.
Joseph Rochelleau: que M. Do-
minique Montplaisir soit élu
conseiller.

Propose par
M. Plinies
Dumas, seconde
par M. Joseph
Montplaisir
que M. Louis
Darnal soit
elu conseiller

Propose par M. Hercule
Vaillancourt, seconde par M. Leopold
Montplaisir que M. Joseph Ro-
chelleau soit élu conseiller. #

Propose par M. Adolphe
Montplaisir, seconde par M. Al-
phonse Courteau que M. Alexandre
Lottinville soit élu conseiller.

Propose par M. Dominique
Montplaisir, seconde par M. Thomas
Arcand que M. Louis Adolphe Mont-
plaisir soit élu conseiller.

J.B.

Proposé par M. Xavier
Ray, secondé par M. Oreste Beau-
mier que M. Charles Lottinville
s'est élu conseiller.

Proposé par M. Hippolyte
Montplaisir, secondé par M.
Joseph Rocheleau, que M. Hercule
Baillaucourt s'est élu conseiller.

Après qu'une heure se
fut écoulée après l'ouverture de
l'assemblée, attendu qu'il n'y a
pas été mis en nomination
plus de candidats qu'il y avait
de conseillers à élire, j'ai déclaré
l'élection close et j'ai proclamé
élus conseillers les dits Domi-
nique Montplaisir, Joseph Roche-
leau, Louis Garnal, Alexandre
Lottinville, Louis Adolphe Montplaisir
Charles Lottinville et Hercule
Baillaucourt.

En foi de quoi, j'en
ai signé dans la dite Municipalité
de Ste Marthe du Cap de la
Magdeleine, le vingt sept de
Juillet, de l'année mil neuf
cent quinze.

Signé: D. L. Trudel

Président de l'élection

Vraie copie

J. Bourque

Sec. Trésorier

3

Provincia de Québec
Municipalité de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine -

Assemblée spéciale
du conseil Municipal de la Muni-
cipalité de Ste Marthe du Cap de
la Madeleine - convoquée par avis
spécial, et tenue à la maison
l'école de l'arrondissement N° 2
dans la dite Municipalité, samedi
le trente unième jour de juillet,
mil neuf cent quinze, à l'heure du
soir, à laquelle sont présents: -

Messieurs les conseillers Hercule
Vaillancourt, Louis Sarnal, Joseph
Rocheleau, Alexandre Lottinville,
L. Adolphe Montplaisir, Domi-
nique Montplaisir et Charles
Lottinville;

Le conseiller Joseph
Rocheleau propose que le conseiller
Dominique Montplaisir soit élu
Maire de la dite Municipalité.
Le conseiller Charles Lottinville
seconde cette proposition

Adoptée unanimement.

Le conseiller Joseph
Rocheleau propose, seconde par
Louis Sarnal que la municipa-
lité soit divisée en trois ar-
rondissements de villes et trois
arrondissements champêtres - dont
un à partir du bas du ruisseau
du Fleuve St Laurent à aller au
lot numéro soixante et dix
inclusivement; un autre à
partir du lot 70 - exclusivement.

à aller à la ligne du chemin
de fer de la Grés Falls - et un
troisième arrondissement pour
le raux St malo - Adopté.

Le conseiller Hercule Bail-
laucourt propose que M. God-
frid Bail laucourt, Hercule
Beaunies et Octave Beaunies
soient élus estima-
teurs de cette municipalité. ^M
Le conseiller Chs Latturville
seconde cette proposition.
Adopté.

Le conseiller Hercule Bail-
laucourt propose, seconde
par Chs Latturville que Alex-
andre Lapointe, Thomas Ro-
cheleau, Hippolyte Briere soient
nommés inspecteurs de
voirie chacun dans l'ar-
rondissement de sa demeure -

Adopté -
Le conseiller Adolphe
Montplaisir propose, seconde
par Louis Darval, que Da-
vid Dumas, Luc Lempui-
et Jos. Albert Montplaisir
soient nommés inspecteurs
affaires, chacun dans l'ar-
rondissement de leur demeure -

Adopté -
Le conseiller Adolphe
Montplaisir propose, seconde
par Louis Darval que les
sessions du conseil se fas-
sent le premier mardi de chaque
mois à 7hs du soir à l'école

M^r A saient
autorisés à faire
un rôle d'induc-
tion d'ici au
huit septembre

1915

de l'arrondissement n. 2. Adopté.
 Le conseiller Hercule
 Gaillaucourt propose seconde
 par le conseiller Alexandre Lot-
 tumille que le Notaire Jean Baum-
 que soit engagé secrétaire Tri-
 saries à raison de cent piastres
 par année. Adopté.

Et la séance est levée.
 Dominique Montplaisir Maire
 J. Baupuy Sec. Tris.

Province de Québec.
 Municipalité de Ste Marthe du Cap
 de la Madeleine

Assemblée régulière
 du conseil municipal de la
 Municipalité de Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine - Tenue au
 lieu ordinaire des séances mardi
 le cinquième jour d'octobre,
 mil neuf cent quinze, à 7 heures
 du soir, à laquelle sont présents:

M. le Maire D. Montplaisir
 et M. M. les conseillers - Hercule
 Gaillaucourt, L. Adolphe Mont-
 plaisir, et Charles Lotumille

— L. A. Jorrand
 quorum sans la présidence
 du Maire.

Le conseiller L. Adol-
 phe Montplaisir propose, seconde
 par le conseiller Hercule Bail-
 laucourt - que les changements
 et additions suivants soient
 fait au rôle d'indication.

Savais; que les Ventes
 de Rodford Vaillancourt sont
 augmentées de cinq cent
 piastres; que le terrain de
 Auzeline Vaillancourt soit
 relévé de cent piastres;
 que le terrain de Henri Ri-
 cheau soit diminué de
 deux cents piastres; que
 le terrain de Chrs Sottin-
 ville voisin de celui de H.
 Racheau soit diminué
 de cent piastres; que
 le Canadien Pacifique pour
 sa ligne qui traverse la
 municipalité soit évalué
 à mille piastres; que
 la Cie Bell Téléphone
 soit évalué à mille
 piastres; que la Cie North
 Shore Co. soit évalué
 à mille piastres; et
 que le rôle d'évaluation
 ainsi corrigé soit homor-
 laire et adopté.

Le Conseiller Chrs Sot-
 tenville propose, secondé
 par Arcule Vaillancourt
 que pour subvenir aux
 dépenses d'administration
 de la municipalité, qu'une
 taxe trente cents par
 cent piastres soit imposée
 sur tous les biens fonds
 imposables de cette mu-
 nicipalité. adopté

Le conseiller Hercule
 Vaillancourt propose, secondé par
 le conseiller G. Montplaisir
 qu'un évaluateur soit nommé
 pour évaluer la salle publi-
 que de la municipalité de
 Ste Marie du Cap de la Ma-
 deleine, en vue de la dimi-
 nuer - Est-il suffire M. conseil-
 ler Vailla d'Apré: entrepreneurs
 des Trais-Miniers, a d'Apré:
 Et la séance est levée.

Dominique Montplaisir
 Maire
 J. Bumpul S. J.

Promise de Québec
 municipalité de Ste Marthe du Cap
 de la Madeleine -

Assemblée spéciale
 du conseil municipal de la Muni-
 cipalité de Ste Marthe du Cap de la
 Madeleine - tenue au lieu ordinaire
 des séances mardi le dep. neu-
 vième jour d'octobre, mil neuf
 cent quinze, à la quelle sont pré-
 sents: M. le Maire Dominique
 Montplaisir & M. les Conseillers
 Hercule Vaillancourt, Jos Rocheleau
 Louis Dornal, Alexandre Lattin-
 ville et Charles Montplaisir.
 Jormannorum sous la prési-
 dence du Maire -

Le but de l'assem-
 blée étant de prendre en conside-
 ration un projet de adven-
 montplaisir - au sujet du cours

demandé par ce dernier - et
la révision des listes élec-
torales.

Le conseiller Louis
Dorval - propose seconde par
Alex Lottinville que la liste
electorale soit approuvée
comme étant exacte après
quelques corrections qui
ont été faites - adopté +
Et la séance est levée.

Dominique Montplaisir
Maire
A. Bampel. S. J.

Propose par le conseiller
Louis Dorval seconde
par Alex Lottinville
que trois cent cinquante ont
emprunté de Jue Toupin
~~Adopté~~ Adopté

Etat de la Municipalite de ⁹
Ste Marie du Cap de la Madeleine
au 27 Juillet 1915, date de la
separation de la Municipalite
de Ste Marthe -

Evaluation de Ste Marie	\$476405. ^{xx}
" " Ste Marthe	208375. ^{xx}
" Totale	<u>684780.^{xx}</u>

Dette Totale \$10250.^{xx}

actif: Salle Publique \$2400.^{xx}
avances de taxes 698.42
Total \$3098.42

Cet actif reste a la
Municipalite de Ste Marie

Part de la dette due par
Ste Marie \$8074.^{xx}

Part de la dette due
par Ste Marthe \$2176.^{xx}
Total \$10250

argent en caisse \$348.37

Part de Ste Marie \$242.48
" " Ste Marthe \$105.89

Verifie et trouve correct
Cap de la Madeleine -
ce 6^{ieme} jour de Novembre 1915

A Bourque Sec. Tres.

Ernest Lacourse Aud.

Prouince de Quebec
 Municipalite de Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine -

Canton de Champlain Assemblée reguliere
 du conseil municipal de la
 municipalite de la paroisse
 de Ste Marie du Ste Sainte
 Marthe du Cap de la Made-
 leine - tenue au lieu ordi-
 naire des sessions, mar-
 ti, le septieme jour de Decem-
 bre, mil neuf cent quinze, à
 sept heures du soir, à la-
 quelle sont presents:

M. le Maire Dominique
 Montplaisir et messieurs le
 conseillers: Hercule Vaillan-
 court, Joseph Rocheleau,
 Louis Sarnal, Alexandre
 Lattinville, Charles Lattinville
 Louis Adolphe Montplaisir, Jar-
 mand Gramm sous la presi-
 dence du Maire.

Charles Lattinville pro-
 pose, seconde par Joseph
 Rocheleau que les comptes
 suivants soient payes:

Propose par Louis Sarnal
 seconde par Alexandre
 Lattinville que
 600.00 repaiches sont
 emprunte de Daniel Bivier
 et adopte

1 ^{re}	Arselme Dubé	
	pour expertise	26.90
2 ^e	Elzear Beaussies	
	ouvrage à un pont	1.25
3 ^e	Hypolite Prieur	
	à un pont	6.00
4 ^e	Burrill Lyube	5.60
5 ^e	Lerrier Trahan & Lacoursiere	
	re Division	107.00

6^e Grandmont
 + +
 Daniel Bivier
 et adopte

Lecture est faite de l'état
 financier de la municipalité de
 Ste Marie du Cap de la Ma-
 delaine, au 27 juillet 1915 -
 date de la séparation de la
 municipalité de Ste Marthe -
 tel que transcrit au livre des
 délibérations à la page neuf -
 établissant la quote-part
 de l'actif et du passif - de
 chacune des dites commu-
 nautés. Basée sur leur
 évaluation respectives -

Le conseiller Louis Darnal
 propose, secondé par le conseiller
 Joseph Rochelleau que cet état
 soit approuvé et accepté comme
 donnant justice à chacune
 des deux municipalités.

adapte

Le conseiller Louis Adol-
 phe Montplaisir propose
 secondé par le conseiller Char-
 les Lattinville que le secrétaire
 soit autorisé à écrire à l'Ho-
 norable J. A. Lessier, Ministre
 de la Voirie pour lui faire
 connaître dans quelles con-
 ditions les entrepreneurs ont
 laissé les chemins à certains
 endroits de cette municipa-
 lité. Notamment dans la
 côte chez Dominique Mont-
 plaisir, la côte chez Adol-
 phe Montplaisir - Soui les
 les entrepreneurs n'ont pas
 fait de clôture ce qui est un

grand d'après, sous le public
voyageur. De même que
vis à vis les propriétés
de Thomas Arcaut - et
Philippe Montplaisir -

De plus que le secrétaire
notifié d'honorable ministre
que la municipalité tient
le ministère de la voirie
responsable de tous les
accidents et dommages qui
pourraient résulter de la
négligence des entrepreneurs
à remettre ces clôtures
en bonnes conditions, malgré
qu'il s'en est plusieurs fois
avertis - adopté -

Le conseiller Joseph Roche-
beau propose seconde par
Hercule Vaillancourt que le sé-
crétaire soit autorisé à payer
les comptes re cours de eau
verbalisé par J. Braudmont
et notifié M. L. Adolphe Mont-
plaisir - que s'il fait défaut
de rembourser la munici-
palité d'ici à huit jours
que ce compte sera remis
à l'avocat Lacoursière
pour collection - ce que le
secrétaire est autorisé
de faire - adopté par

Règlement n°1 Règlement prohibant
la vente des liqueurs eni-
vrantes et spiritueuses.
Il est ordonné et statué

Par reflexion du conseil municipal
de la municipalite de Sainte Marthe
du Cap de la Madeleine - comme suit:

Sur motion du conseil
Hercule Baillancourt, appuyee par
le conseiller Alexandre Latturville
que la vente des liquueurs inci-
vantes et spiritueuses et l'issu-
sion des licences en conse-
quence sont par le dit reflexion

de Sainte
Marthe
du Cap
de la
Madeleine

sont prohibees dans la dite
municipalite en vertu et
en execution de la section
xv^e du chapitre V^e du titre IV^e
des Statuts Refondus de Quebec,
mil neuf cent neuf.

Le present reflexion
sera soumis a l'approbation
des electeurs le dix-sept
Janvier, mil neuf cent seize.
Adopte.

La vente des routes a ete
faite et adjugee - comme suit:

La route chez Anselme Bail-
lancourt a Frederic Briere \$20.⁰⁰

La route des grandes Prairies
Frederic Briere \$12.⁰⁰

La route du village a partir
du cordon St Malo a aller
au cordon des grandes Prairies
adjugee a Romuald Bedard \$20.⁰⁰

Et la seance est levée
Dominique Montreuil
Maire

A. Rouquet
Sec. Les

Province de Québec -
Municipalité de Ste Marthe -

Assemblée spéciale
du conseil municipal de la
Municipalité de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions
mardi, le quatorzième jour
de Décembre 1915, à 7 hrs du
soir à laquelle sont présents.
M. le Maire Dominique Mont-
plaisir et M. M. les Con-
seillers Hercule Baillancourt Louis
Darnal, Joseph Rocheleau, Alex-
andre Lattinville et Charles
Lattinville formant quorum
sous la présidence du maire.

Le but de l'assemblée est
le tirage au sort des conseillers
conformément à l'article 278
du Code Civil Municipal -
et la nomination d'un
président d'élection pour la
prochaine élection de con-
seillers -

Sur motion du con-
seiller Hercule Baillancourt
secondé par le conseiller
Alexandre Lattinville M.
Pierre Montplaisir est élu
président d'élection adopté.

Il est ensuite procédé
au tirage au sort qui donne
le résultat suivant:-

Au premier tirage
M. les Conseillers Hercule Bail-
lancourt et Adolphe Montplaisir

sortent de charge; Au second tirage
sortent les noms de M. M. les
Conseillers Jouis Dorval et Alex-
andre Lattureille qui sortiront
de charge l'année prochaine.
Et la séance est levée.

Dominique Montplaisir

Maire

J. Baupis Sec. Pres.

Prouince de Québec,
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la
Madeleine.

A une assemblée des élec-
teurs municipaux de la muni-
cipalité de Ste Marthe du Cap de la
Madeleine, tenue le dixième jour de
Janvier, mil neuf cent seize, à dix
heures de l'avant-midi, en la
salle publique, lieu ordinaire
des séances du conseil, Confor-
mément aux dispositions du
Code Municipal de la Prouince
de Québec, et à l'avis public préa-
lablement donné à cet effet, par
Jean Baupis, Secrétaire-trésorier,
le trente et un décembre, mil
neuf cent quinze, dûment publié
en la dite Municipalité, tel qu'il
appert du certificat de publication
de cet avis, ensemble annexes
au procès-verbal de cette as-
semblée - et demeurant aux ar-
chives du dit conseil, sous
la présidence de Pierre Mont-
plaisir, curateur de cette muni-
cipalité, nommé à cette jonction
par une résolution du conseil

municipal de la municipalité susdite, adoptée à une séance spéciale tenue le quatorzième jour de décembre, mil neuf cent quinze.

Le président ayant donné lecture des dits avis publiés et certificats de publication, a invité la dite assemblée et réuni les électeurs présents de proposer les personnes qu'ils veulent choisir comme conseillers locaux, en remplacement de M. M. Hercule Vaillancourt et Adolphe Montplaisir.

1^o Il est proposé par Hippolyte Brière, secondé par Hippolyte Montplaisir, que Léopold Montplaisir soit nommé conseiller en remplacement de M. Hercule Vaillancourt sortant de charge.

2^o Il est proposé par Hippolyte Brière, secondé par M. Hippolyte Montplaisir, que M. Joseph Caron soit nommé conseiller en remplacement de Louis Adolphe Montplaisir sortant de charge.

Et une heure étant écoulée depuis l'ouverture de la dite assemblée et ayant été mis en nomination comme conseillers locaux autant de candidats qu'il y a de conseillers à élire, l'élection est déclarée close et le président

proclame élus conseillers de la dite
municipalite de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine, les candidats
susdenommes mis en nomina-
tion -

En foi de quoi j'ai signe
ce dixieme jour de Janvier, mil
neuf cent seize au Cap de la
Madeleine -

Pierre J Montplaisir
Président

Prouince de Quebec
Municipalite de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine -

Je Leopold Mont-
plaisir, ayant ete dument élu con-
seiller de la municipalite de
Ste Marthe du Cap de la Ma-
deleine - Jais serment que je rem-
plirai bien et fidelement les devoirs
de ma charge et cela au meilleur
de mon jugement et de ma ca-
pacite -

Ainsi que Dieu me soit en
aide -

Assermente devant moi, } Leopold Montplaisir
au Cap de la Madeleine, }
ce 1er jour de }
Janvier 1916 }

J Bourque
Sec. Tres

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine -

Je, Joseph Caron, ayant
été dûment élu conseiller de la mu-
nicipalité de Ste Marthe, & du
Cap de la Madeleine, fais serment
que je remplirai bien et dûment
fidèlement les devoirs de ma
charge et cela au meilleur de
mon jugement et de ma
capacité -

ainsi que Dieu me vaudra
aide -

Assemblée devant moi
au Cap de la Madeleine
le 12^e jour de Fé-
vrier - 1916

Joseph Caron

Province de Québec,
Municipalité de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine:

Assemblée générale
du conseil municipal de la
Municipalité de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions
mardi, le premier jour de
Janvier, mil neuf cent seize,
à 7 hrs du soir à laquelle sont
présents M. le Maire D. Mont-
plaisir et Messieurs les Con-
seillers Alexandre Lottinville
Charles Lottinville, Léopold
Montplaisir et Joseph Caron
formant quorum sous la
présidence du maire.

Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée est adoptée.

Le conseiller Alexandre Lattinville propose, secondé par Leopold Montplaisir, que M. Dominique Montplaisir soit élu maire de cette municipalité pour l'année courante.

Adopté.
La séance est levée.

Dominique Montplaisir
A. Bourque Sec. Trés.

Prouince de Québec,
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Assemblée spéciale du conseil municipal de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine, tenue au lieu ordinaire des sessions, mercredi, le 22^e et Mars 1916, à 7 hrs du soir à laquelle sont présents: Messieurs le Maire Dominique Montplaisir et M. M. les conseillers Joseph Rochéau, Louis Garraal, Alexandre Lattinville, Leopold Montplaisir, Charles Lattinville et Joseph Caron, formant quorum sous la présidence du Maire.

Lecture est faite du procès verbal de la dernière assemblée qui est adoptée.

Lecture est aussi faite d'une lettre de M. L. Duplessis, avocat et procureur de M. Edem Montplaisir, réclamant pour son client deux cents piastres de dommages souffert par le cours d'eau verbalisé par J. de Braudmont.

Le conseiller Joseph Caron propose qu'un avocat soit consulté au sujet de cette réclamation. Cette motion n'est pas secondée.

Lecture est faite d'une requête de Philippe Montplaisir et autres demandant d'amender le dit procès-verbal.

Le conseiller Leopold Montplaisir propose d'attendre à la séance d'essai pour prendre une décision sur cette requête. Joseph Rocheleau seconde cette motion. Adopté.

Joseph Caron propose que le compte de Pierre Montplaisir de \$2.00 pour tenue du jury, le jour de la votation sur la prohibition, lui soit payé. Louis Gervais seconde cette motion. Adopté.

Leopold Montplaisir propose que les officiers suivants soit nommés: Wilfrid Brière, Alexandre La-Grande et Anselme Beaumier inspecteurs de voirie. Luc Laperrière, J. Albert Montplaisir

et David Dumas - inspecteurs affaires dans leur arrondissement, respectif: Godfroi Baillancourt, Hercule Beaumier et Octave Beaumier évaluateurs Alexandre Lattinville seconde cette motion, adopte et la séance est levée.

Dominique Montplaisir Maire
A. Baugus Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité de St^e Marthe du Cap de la Madeleine.

Assemblée générale du conseil municipal de la municipalité de St^e Marthe du Cap de la Madeleine, tenue au lieu ordinaire des sessions mardi, le quatrième jour d'avril 1916. à 7 heures du soir à laquelle sont présents: M. le Maire Dominique Montplaisir et M. M. les Conseillers - Louis Darnal, Léopold Montplaisir, Joseph Caron et Chs Lattinville, formant quorum sans la présidence du Maire.

Lecture du procès-verbal de la dernière assemblée est faite et le procès-verbal est adopté.

Le conseiller Léopold Montplaisir propose, seconde par Louis Darnal que le compte de Thomas Rochelleau \$50.⁰⁰ comme surveillant des travaux de

22
Cours Jean dans le rauf du
fleuve. et celui du secre-
taire, Tresorier. Jours copies
de l'acte de repartition, extrait
du proces-verbal etc. sont
acceptes et payes en atten-
dant que ces comptes soient
repartis sur les interessés.

Adopte.
Le conseiller Joseph Caron
propose que l'inspecteur appaie,
Luc Laupin, soit charge de faire
continuer les travaux du Cours
Jean verbalise par J. de Grand-
mont et de le mettre en
forme au Proces-verbal.

Le conseiller Charles
Montplaisir seconde cette
proposition.

En contre motion, le
Conseiller Louis Darnal pro-
pose que Thomas Rascheau
du village soit nomme of-
ficier special pour faire
continuer les travaux du
dit Cours Jean sur les deux
derniers lots seulement. a
l'extremite Sud-Ouest du Cours
Jean - appartenant a He-
cule Beaumier et Alfred
Larouffe.

Le maire etant appele
a voter. il donne son vote
pour la contre motion de
Louis Darnal - qui est adopte.
La séance est levee.

L. Dominique Montplaisir, Maire
J. Bourquin, Sec.

Province de Quebec,
Municipalite de Ste Marthe du Cap de
la Madeleine -

Assemblée reguliere du
Conseil Municipal de la Mu-
nicipalite de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine, tenue au
lieu ordinaire des sessions -
mardi, le deuxieme jour de
mai, mil neuf cent seize, a 7 h.
du soir, a laquelle sont presents:

M. le Maire Dominique Mont-
plaisir et M. M. les Conseillers
Joseph Rocheleau, Charles Mont-
Lattueille et Joseph Caron,
formant quorum sous la
presidence du Maire.

Lecture est faite d'une
lettre de Lessier, Trahan et La-
coursiere avocat - reclament
\$400.++ de dommages pour J.A.
Montplaisir, re cours Jean
verbalise par J. Grandmont.

Le conseiller Joseph
Caron propose que cette re-
clamation ne soit pas payee.

Cette motion n'est
pas secondee.

Le conseiller Joseph
Rocheleau propose, secondee
par le conseiller Charles Lattui-
ville que la reclamation de
Charles Bayfeois, avocat des
Trais - Riviere pour dom-
mages a son automobile dans
les chemins de la municipa-
lite soit \$9.50 soit envoyee

au ministre de la Prairie
l'Honorable J. L. Lessie -

adoptée.
Le conseiller Jos. Learon
propose seconde par Chs
Lattinville que le compte
de Art Baillard \$10.50 pour
travaux d'hiver au cordon
de St Maurice soit payé.

Le conseiller Jos. Roche-
cheau propose que l'as-
semblée soit ajournée à
mardi, le 9 mai courant.
Chs Lattinville seconde
cette proposition - adoptée
Et la séance estournée
Dominique Montplaisir
J. Baugue Sec. Pres.

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap -

Assemblée régulière du
conseil municipal de la muni-
cipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine, tenue au lieu
ordinaire des sessions, mardi,
le neuvième jour de mai 1916
à 7 hrs du soir, par ajourne-
ment du 2 mai 1916, à laquelle
sont présents: M. le maire Do-
minique Montplaisir et M. M.
les conseillers Joseph Rocheau,
Louis Larnal, Léopold Montplaisir,
et Charles Lattinville formant

quorum sous la présidence du maire -

Lecture est faite du Procès-verbal de la dernière assemblée qui est adoptée.

Lecture est aussi faite d'une lettre de l'avocat Guillemin réclamant des dommages au nom de Enariste Trudel pour retard et automobile brisée dans les chemins de la municipalité en face de la propriété de Jos Baillaucourt.

Le conseiller Léopold Montplaisir propose secondé par le conseiller Joseph Rachelleau que cette réclamation soit envoyée au ministre de la voirie - adoptée.

Le conseiller Léopold Montplaisir propose secondé par Louis Larnal que la requête de Philippe Montplaisir et autres demandant d'amender le procès-verbal du cours Jean verbalisé par J. Grandmont - soit acceptée comme donnant justice aux intéressés et que M. Edouard Baillaucourt soit nommé surintendant spécial pour visiter le dit cours Jean, et faire rapport à la première séance du conseil - pour le mois de juin et dresser procès-verbal, s'il y a lieu - adoptée.

Le conseiller Joseph Rocheleau propose, secondé par le conseiller Léopold Montplaisir que la répartition faite pour payer les travaux de surveillance du cours susdésigné, ainsi que les copies du procès-verbal etc au montant de \$70.00 soit approuvée et que le secrétaire soit autorisé à le collecter des intéressés -

Le conseiller Léopold Montplaisir propose qu'adopté seconde par le conseiller Joseph Rocheleau que M. Edmond Lottinville soit autorisé à acheter au nom du conseil la croche et les piquets nécessaires pour clôturer six arpents de clôture dans la route de St Maurice Malo-

Le secrétaire-trésorier offre sa démission comme secrétaire de la municipalité - Et le conseiller Louis Darral offre aussi sa démission comme conseiller de cette municipalité.

Et la séance est levée.

Dominique Montplaisir

J. Bourque Sec. Trés.

Province de Quebec
Municipalité de Ste Marthe

Assemblée régulière du
conseil municipal de la muni-
cipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine, tenue au lieu
ordinaire des sessions, mardi
le sixième jour de Juin ¹⁹¹⁶ à 7h
du soir à laquelle sont pré-
sents M le Maire Domini-
que Montplaisir et M les
conseillers - Joseph Rochelleau
Leopold Montplaisir, Louis
Darral, Alexandre ~~Montplaisir~~
~~Joseph Caron~~ et c. Lotte-
ville, Joseph Caron et Char-
les Lotturville, formant
quorum sous la présidence
du maire.

Lecture du procès-
verbal de la dernière assemblée
est faite et le procès verbal
est adopté.

Un que M. Godfray
Vaillancourt a refusé d'accep-
ter la charge de Surintendant
Spécial. En rapport avec
la requête de Philippe Mont-
plaisir et autres, le conseil-
ler Leopold Montplaisir pro-
pose secondé par Alexan-
dre Lotturville que le No-
taire Gustave Marchand
de Champlain soit nom-
mé surintendant spécial
pour le remplacer - et
qu'il fasse rapport d'ici

à la prochaine assemblée régulière du conseil.

Le conseil Joseph Caron décide - adopte.

Le conseiller Joseph Rocheleau propose seconde par Louis Darnal que le compte de Edouard Lattinville pour clôture de la route soit payé; adopte.

Le conseiller Louis Darnal propose seconde par Joseph Rocheleau que le secrétaire-trésorier soit autorisé à soumettre au conseil de St Marie Madeleine - que vu l'annexion d'une partie des lots cent douze et cent treize à cette dernière municipalité que la dette qui existait au 27 juillet 1915 lors de la division de St Marthe, soit le nouveau partage suivant l'évaluation telle que changée par cette annexion.

adopté.
La séance est levée

Province de Québec,
Municipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine -

Assemblée générale
du Conseil municipal
de la Municipalité de Ste Mar-
the du Cap de la Madeleine,
tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi, le quatrième
jour de Juillet 1916, à 7 hrs du
soir, à laquelle sont présents:

M. le Maire Dominique
Montplaisir et M. M. les Con-
seillers Léopold Montplaisir,
Joseph Rochelleau, Louis
Darnal, Joseph Caron, Alex-
andre Lattinville et Charles
Lattinville, par mandatum
sous la présidence du
Maire -

Le Procès-verbal de la
dernière assemblée est lu et
adopté.

Le conseiller Joseph
Caron propose que les comp-
tes suivants soient payés.

1 ^{er}	Compte de H. Briere Inspecteur chemin cotéau	\$2.00
2 ^e	Wilfrid Briere, Inspecteur ouvrage route	7.40
	Mme Dame Lapointe	1.20
	" " Hersa Consolidated	1.50

Le conseiller Louis
Darnal propose, secondé par
Joseph Rochelleau que la
municipalité paie à

Mardi, le 11 Juillet courant.
Et la séance est pour moi.
Dominique Montplaisir

J. Pouffry Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine.

Assemblée Spéc. régulière du
conseil municipal de la Mu-
nicipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine, tenue au
lieu ordinaire des sessions,
Mardi, le onze Juillet 1916
à 7 hrs du soir. Président ap-
parent du 4 Juillet 1916 - à la-
quelle sont présents: -

M. le Maire Do-
minique Montplaisir et M. M.
les Conseillers L. Montplaisir,
Joseph Rochéau, Alexandre
Lattinville, Joseph Caron et
Charles Lottinville formant quor-
rum sous la présidence
du Maire.

Lecture est faite
du procès-verbal de la der-
nière assemblée qui est
adopté -

Lecture est aussi
faite du rapport du Surin-
tendant Spécial G. Marchand
amendant le Procès verbal
d'un cours d'eau - verbalisé
par J. Grandmont le 27 avril 1915

qui a été déposé au bureau
du conseil le 10 juillet 1916.

Et la séance est levée.
Dumoulin Montplaisir Maire

A. Bompuy S. L. r.
Province de Québec.
Municipalité de Ste. Marthe du Cap
de la Madeleine.

Assemblée régulière du
conseil municipal de la mu-
nicipalité de Ste. Marthe du
Cap de la Madeleine. tenue au
lieu ordinaire des séances
mardi, le premier jour du
mois d'août 1916 à 7 h du
soir, à laquelle sont présents:

M. M. le Maire
D. Montplaisir & M. les con-
seillers Joseph Rocheleau, Louis
Darnal, Alexandre Lattinville
et Charles Lattinville formant
quorum. Le compte de sous
la présidence du maire.

Le procès-verbal
de la dernière assemblée est lu
et adopté.

Le compte de l'ins-
pecteur Ls. Briere pour pont
à St. Malo est approuvé

Charronnage de bois	
& voyage à \$1.50	12.00
150 heures à 20 ct	30.00
Pour bois à Burrill	59.64

Le conseil a commencé
l'examen du procès-verbal
de S. Marchand, surintendant

Spécial, amendant le procès-verbal de cours d'eau du 27 août 1915.

Les parties intéressées ont été entendues.

Le conseiller Louis Darnal propose, seconde par Alex. Lattuille qui un avocat soit consulté par les conseillers sur la valeur des amendement susmentionnés et que la séance soit ajournée à mardi le huit août prochain.

La séance est adoptée.
La séance est ajournée.

Dominique Montplaisir Maire
J. Baufay S. Les

Province de Québec.

Municipalité de Ste Marthe du Cap-de-la-Madeleine.

Assemblée générale du conseil municipal de la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions, mardi le huit août 1916 - suivant ajournement du premier août 1916, à l'heure ordinaire des séances, à laquelle sont présents:

M. le Maire S. Montplaisir et M. M. les conseillers Louis Darnal, L. Montplaisir

Alexandre Lottinville et Hchs
 Lottinville, Juraud quorum
 sous la présidence du maire.
 L'amendement fait
 par le Surintendant Spécial
 G. Marchand N.P. au procès-
 verbal du 27 avril 1915 est
 de nouveau considéré et
 au que les intéressés dési-
 rent faire un acte d'accord.
 Le conseiller Léopold Mont-
 plaisir propose secondé par
 Alex Lottinville que l'étude
 en soit remise à la première
 assemblée. Adopté.

Le compte de Ls. Brierre
 inspecteur pour travaux à la route
 des G. Prairie est accepté

	\$ 11.20
Un voyage chez Burrill	1.50
Bois " " "	11.00

La séance est levée
 Dominique Montplaisir Maire

A. Sampullec Sec

Prouvée de Québec.
 Municipalité de Ste. Marthe
 du Cap de la Madeleine,
 Assemblée régulière
 du conseil municipal de la
 municipalité de Ste. Marthe
 du Cap de la Madeleine, tenue
 au lieu ordinaire des sessions
 mercredi, le dixième jour de
 septembre 1916, à 7 hss du
 soir, à laquelle ont présents:

M. le Maire Dominique
 Montplaisir & M. M. les con-
 seillers de Léopold Montplaisir
 Alexandre Lattinville, Joseph
 Caron -

Province de Québec
 Municipalité de Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine -

Assemblée spéciale
 du conseil municipal de
 la municipalité de Ste
 Marthe du Cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des
 sessions, samedi, le neuviè-
 me jour de septembre 1916 -
 à 7 hrs du soir à laquelle
 sont présents :

M. le Maire
 Dominique Montplaisir et
 M. M. les conseillers - Louis
 Dorval, Joseph Rochelleau, Alex-
 andre Lattinville, Charles
 Lattinville, Joseph Caron
 & Léopold Montplaisir
 Jarmant quarum sous la
 présidence du Maire.

1. Le conseiller Joseph Caron
 propose que le compte
 suivant soit payé

Le conseiller Charles
 Lattinville seconde la propo-
 sition - adopté

Compte de l'inspecteur
 Wilfrid Briere fosse de la
 route \$45.20

Pour subvenir aux dépenses générales & spéciales de la municipalité - le conseiller Louis Jarnal

propose, secondé par le conseiller ~~qui s'agit de~~ Leopold moulpérais - qu'une taxe de trente cinq cents par cent piastres sur tous les biens fonds imposables de cette municipalité;

fait imposée sur tous les biens fonds imposables de cette municipalité - adopté -

Le conseil a de nouveau considéré l'amendement au procès-verbal de cours d'eau du 27 avril 1915 - fait par le Surintendant spécial - système marchant.

Le conseiller Joseph Caron propose, que vu que les intéressés, audit amendement de procès-verbal ne le trouvent pas suffisant - que le conseil sera prié en aucun temps de prendre une nouvelle délibération en considération.

Le conseiller Charles Lottinville seconde la proposition - adopté -

La séance est levée -
Dominique Montplaisir Maire

J. Baupré Sec. Les

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine -

Assemblée générale
du conseil municipal de la
Municipalité de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine, tenue au
lieu ordinaire des sessions mar-
di le troisième jour d'octobre
mil neuf cent seize, à 7 h 15
du soir à laquelle sont présents
M. le Maire D. Montplaisir
et messieurs les conseillers
Louis Darnal, Joseph Caron
et Charles Lattiguille formant
quorum sous la présidence
du Maire.

Lecture du procès-
verbal de la dernière session
est faite et le procès-verbal
est adopté.

Aucune proposition
ayant été faite la séance est
levée -

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine -

Assemblée spéciale
du conseil municipal de la
Municipalité de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine, convoquée
par avis spécial et verbal à
tous les conseillers et tenue
au lieu ordinaire des sessions
mardi, le dixième jour d'octobre

mil neuf cent seize, à 7 heures du
soir à laquelle sont présents :
Messieurs le Maire Dominique
Montplaisir et M. M. les con-
seillers Louis Darnal, Alexan-
dre Lattinville, Charles Lattin-
ville et Joseph Baron, Jarnant
jusqu'au sans la présidence
du Maire.

Le but de l'assemblée
est de considérer une signi-
fication faite à la dite Bar-
paration "Maudamus" en
rapport avec le procès-verbal
de cours Jean du 27 avril 1915.
par Edouard Montplaisir. De plus, de considérer
de nouveau l'amendement
fait par le Surintendant Spécial
Eustache Marchand, en date
du cinq juillet 1916 - au dit
procès verbal de cours Jean
en date du 27 avril 1915 fait
par Isaac de Grandmont surin-
tendant Spécial.

Le conseiller Alexan-
dre Lattinville propose secondé
par Louis Darnal, que l'avocat
Martel des Trois-Rivières soit
choisi pour répondre à l'as-
signation, "Maudamus" du dit
Edouard Montplaisir.

Adopté.

Le conseil continue
l'examen de l'amendement du
Surintendant Spécial Eustache Marchand,
du 5 juillet 1916 - au procès-
verbal de cours Jean fait

Par Saie de Grandmont Surin-
tendant Special, en date du
27 Avril 1915 -

Le conseiller Louis
Darnal propose secondé par
le Conseiller Alexandre Lattin-
ville que l'edit amendement
~~au Procès-verbal de cours~~
fait par le Surintendant Spe-
cial Gustave Marchand en
date du 5 Juillet 1916 - au
procès verbal de cours d'eau
du 27 Avril 1915 - soit homo-
logué avec les changements
suivants et additions suivantes -

1^{er} Quant au cours d'eau
qui descend de la concession
de Ste Made, dans la dite mu-
nicipalité de Ste Marthe du
Cep de la Madeleine, rendu
au lot numéro saixante et
dix-neuf (no 49) appartenant
du cadastre de la paroisse
de Ste Marie du Cep de la Ma-
deleine, appartenant à Elzéar
Beausnier - au lieu de des-
cendre dans la ligne entre
le dit lot saixante et dix-
neuf et quatre vingt un (81.)
il devra continuer dans la
direction Est, dans la coulée
naturelle, jusqu'au grand cours
d'eau quart du lot numéro
saixante et quinze (75) où la
dite coulée naturelle tombe
dans le grand cours d'eau
verbalisé par le même procès-

verbal du 27 avril 1915, et tel que demandé par la requête en amendement; cette partie du dit cours d'eau devant avoir six pieds de largeur par le haut, quatre pieds par le bas et quarante six pouces de profondeur, dans la ligne entre le lot sixième et dix-sept et que le lot quatrième sixième et septième de largeur par le haut - quatre pieds et six pouces par le bas et cinquante deux pouces de profondeur à sa décharge dans le grand cours d'eau - sur le lot sixième et quinze; Les travaux nécessaires par ce changement devant être faits par tous les propriétaires qui fontent leurs terrains par le dit cours d'eau de St Malo - et suivant la superficie du terrain fontent telle que fixée par le dit procès verbal du vingt-sept avril 1915 - f.

2°. L'amendement du surintendant Spécial Gustave Marchand ordonne qu'à partir de la ligne sud-ouest du dit lot numéroté quatre sixième sur, ille dit cours d'eau restera et demeurera tel que traie et parachevé; en conséquence l'eau au lieu d'être dirigée du côté nord-est devra l'être

du côté sud-ouest qui est sa
 pente naturelle, pour aller
 se décharger dans un fossé
 qui existe sur le lot qua-
 drante numéro quatre vingt
 dix (N^o. 90) au dit cadastre
 entre les terrains possédés,
 ce jour, dans ce numéro, par
 Adolphe Montplaisir et Her-
 cule Beaumier, lequel fossé
 devra être travaillé, si néces-
 saire, de manière à donner un
 niveau propre à l'écoulement
 des eaux de la partie sus-
 énoncée du dit cours d'eau
 qui s'y déchargera; Le cou-
 seil ordonne qu'il soit ajou-
 té au dit amendement
 que le dit cours d'eau à
 partir de la ligne sud-ouest
 du dit lot numéro quatre
 vingt dix (81) soit creusé jus-
 qu'au fossé sus-mention-
 né sur le lot numéro qua-
 tre vingt dix (90) et même
 le fossé ou il se décharge
 soit creusé de manière
 à lui donner une pente
 de pas moins de deux
 pouces par cent pieds;

3^e. Que, en que le
 dit fossé sur le dit lot qua-
 tre vingt dix tombe dans
 un cours d'eau muni-
 cipal, que le cours d'eau
 qui fait l'objet de l'amende-
 ment du présent amende-

ment soit dirigé dans le cours
 Jean municipal qui sert à écouler
 les terrains de Hercule Beau-
 mier, Dame Beuve Alfred
 Lacraix et Octave Beaumier
 etc. Ce dernier cours d'eau
 municipal qui est suffi-
 samment large et profond
 pour écouler les terrains des
 dits Hercule Beaumier, Dame
 Beuve Alfred Lacraix et Octave
 Beaumier, devra être creu-
 sé de nouveau, par les
 propriétaires si nécessaire,
 pour l'écoulement des eaux
 venant du cours d'eau qui
 fait l'objet du présent amen-
 dement, de manière à lui
 donner une pente de pas
 moins de deux pouces par
 cent pieds.

4^e. La contribution aux
 travaux d'amélioration et
 l'entretien du dit cours ^{Jean} se fera
 à l'avenir à partir de la li-
 gne sud-ouest du dit lot ca-
 dastal numéro quatre vingt
 un (n^o 81), non seulement
 à aller jusqu'à sa décharge
 dans le fossé entre les terrains
 des dits Adolphe Morit Plaisir
 et Hercule Beaumier sur le
 dit lot quatre vingt dix
 du dit cadastre, mais dans
 tout le parcours du dit fos-
 sé et même dans la par-
 tie du cours d'eau muni-

cipal au'il se décharge, par
 tous les propriétaires mention-
 nés dans l'amendement du
 surintendant spécial Gustave
 marchand en date du cinq
 juillet 1916. Les proprié-
 taires intéressés au cours
 d'eau municipal où se dé-
 charge le cours d'eau qui
 fait l'objet du présent ameu-
 dement, c'est-à-dire Hercule
 Beaumier, et dame veuve
 Alfred Laclair, Octave
 Beaumier et autres res-
 seront sujet aux mêmes tra-
 vaux qui leurs sont assig-
 nés par le procès verbal
 de ce cours d'eau - car ces
 deux cours d'eau ne seront
 pas considérés comme un
 seul cours d'eau. Par le fait
 de leur jonction conformé-
 ment à l'article 886 du
 Code municipal -

Cette proposition
 est adoptée par la majori-
 té du conseil. Cependant
 le conseiller Joseph Baron - est
 dissident.

Le conseiller Louis
 Darval propose seconde par
 le conseiller Alexandre Lot-
 tinville - que Joseph Charles
 Rochelleau soit nommé
 officier spécial pour faire
 exécuter les travaux ordon-
 nés par cet amendement

Et que les travaux soient
présentés d'aujourd'hui au
premier novembre prochain
1916. adopté.
Le conseiller Joseph Caron dis-
cudent.

Dominique Montplaisir Maire
A. Bourque Sec. Tr.
Promise de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine.

Assemblée régle-
lière du Conseil municipal de
la municipalité de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine, tenue au
lieu ordinaire des sessions
mardi, le septième jour de
Novembre 1916, à 7 hrs du soir
à laquelle sont présents:

M. M. le Maire Dominique
que Montplaisir et M. les
conseillers Joseph Rocheleau-
Léopold Montplaisir, Joseph
Caron, Charles Montplaisir
Lottinville. Le procès-verbal est
~~Dominique Montplaisir~~

de la dernière assemblée est
lui et adopté. Le conseiller
Les comptes suivants sont accep-

- 1^{er} J. Ahs Rocheau
cours Jean
54 hrs à 25cts \$13.50
- 2^e M. Briere compte
Jean Fern Landbo
23 hrs 8.20

3^e. W. Briere inspecteur
Jus. Dne de Lapointe

9 hrs.
Lance est leee

1.80

Dominique Montplaisir, Maire

Bourque M. Trés.

Province de Quebec
Municipalite de Ste Marthe du Cap de
la Madeleine.

Assemblée generale du
Conseil Municipal de la Muni-
cipalite de Ste Marthe du Cap-
de la Madeleine, tenue au
lieu ordinaire des sessions
mardi le sixieme jour de
Decembre, mil neuf cent
seize, à 7 hrs du soir à
laquelle sont presents:

Monsieur le Maire
Dominique Montplaisir
et M. M. les conseillers
Louis Darnel, Alexandre Lattin-
ville, Jos. Caron et Charles
Lattinville, parmanant parmanant
sous la présidence du Maire.

Le proces-verbal de
la dernière assemblée est lu
et adopté.

Les comptes suivants
sont approuves:

1 ^o .	Burrill Lumber Co.	\$ 11.00
2 ^o .	" " pour bois de pont	59.64
3 ^o .	Francois Saurageau annuaire à la route	\$ 2.80

Le conseiller Joseph Caron propose que Pierre Montplaisir soit nommé président de l'élection pour l'année 1917.

Le conseiller Ch. Lottinville seconde la proposition

Adopté.
Et la séance est levée.

Charles Lottinville

J. Bourque Sec. Trés.

Prouince de Québec -
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Aussigne: Pierre J. Montplaisir
ayant été dûment nommé président de l'élection du maire et des conseillers municipaux pour la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine - Certifié et fais rapport que le dixième jour de Janvier, mil neuf cent dix sept à dix heures de l'avant-midi, je me suis rendu à la salle publique, lieu des sessions du conseil, et là j'ai reçu et mis en nomination les noms des personnes suivantes présentes par écrit par au moins deux électeurs présents conformément aux articles 258 et suivants du Code municipal, savoir:

Candidats à la Mairie
 1^o. Monsieur Charles Lattin-
 ville.

Candidats à la charge
 de Conseillers

- 1^o. Messieurs, Octave Beaumier
 du rang du Fleuve, cultivateur.
 2^o. Louis Laranger, cultivateur.
 3^o. Alfred Baillaucourt, cultivateur.
 4^o. Eugène Montplaisir, cultivateur.
 5^o. Grégoire Dumas, cultivateur.
 6^o. Elzéar Beaumier, cultivateur.

A midi, comme il n'y
 a pas plus de candidats
 mis en nomination qu'il
 en faut pour les dites charges.
 Je proclame les susdits
 candidats élus.

En foi de quoi, j'ai signé
 ce dixième jour de Janvier
 mil neuf cent dix-sept.

Pierre J. Montplaisir

Président d'élection

Province de Québec,

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Province de Québec,

Municipalité de *Ste Marthe du Cap de la Madeleine*

Je *Grégoire Dumas*, ayant été dument élu
conseiller de la municipalité de *Ste Marthe du Cap de la
Madeleine* - fais serment, sur les Saints Evangiles,
que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
meilleur de mon jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap)
de la Madeleine, ce *6ème*
jour de *Février* 1917.

Grégoire Dumas

J. Bourque
Sec. Trés.

Grégoire Dumas
Sec. Trés.
Bertier

Province de Québec,

St. Marthe du Cap de la Madeleine

Province de Québec

Province de Québec,

Municipalité de *St. Marthe du Cap de la Madeleine*

Je *Charles Lottinville*, ayant été dument élu
Maire de la municipalité de *St. Marthe du Cap de la
Madeleine* - fais serment, sur les Saints Evangiles,
que je remplirai fidèlement les devoirs de ma charge et ce au
meilleur de mon jugement et de ma capacité.
Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap
de la Madeleine, ce *troisième*
jour de *juin* 1917.

Charles Lottinville

J. Bourque
Sec. Trés.

Je soussigné

Sec. Trés.

Cartier

Province de Québec,

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Province de Québec,
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, *Alfred Baillaucourt*, ayant été dument élu
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine,
fais serment, sur les Saints Evangiles, que je remplirai fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au mæilleur de mon jugement et de
ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.
Assermenté devant moi au Cap de
la Madeleine, ce ~~jour~~ jour de
Jeinies 1917.

Alfred Baillaucourt

Bourque
Sec. Trés.

Sec. Trés.
Cartier

Province de Québec,
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, *Eugène Montplaisir*, ayant été dument élu
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine,
fais serment, sur les Saints Evangiles, que je remplirai fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de
ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap de
la Madeleine, ce *bleu* jour de
Jeunes 1917.

Eugène Montplaisir

J. Bourque
Sec. Trés.

Jeunes 1917

Sec. Trés.

Cartier

Province de Québec,

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Province de Québec,
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine.

Je, *Elzear Beaumier*, ayant été dument élu
conseiller de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine,
fais serment, sur les Saints Evangiles, que je remplirai fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de
ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide. *Elzear Beaumier*
Assermenté devant moi au Cap de
la Madeleine, ce *6^e* jour de
Janvier 1917.

J. Bourque
Sec. Trés.

Elzear Beaumier
Sec. Trés.
Beaufort

Province de Québec,

Municipalité de *Ste Marthe du Cap de la Madeleine*

Je, *Octave Beaumier*, ayant été dûment élu
conseiller de la municipalité de *Ste Marthe du Cap de la
Madeleine* - fais serment, sur les Saints Évangiles, que je
remplirai fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur
de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap de la
Madeleine, ce *6^{ème}* jour de *Novembre* 1917.

Octave Beaumier

J. Baugny
Sec. Trés.

Province de Québec,

Municipalité de *Ste Marthe du Cap de la Madeleine*.

Je, *Louis Laranger*, ayant été dûment élu
conseiller de la municipalité de *Ste Marthe du Cap de la Madeleine*,
fais serment, sur les Saints Évangiles, que je remplirai fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de
ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi au Cap de
la Madeleine, ce jour de
1917.

Louis Laranger

Pierre J. Montreuil

Sec. Trés.

Bertifier

Province de Québec.

Municipalité de Ste Marguerite du Cap de
La Madeleine.

Assemblée générale du conseil municipal de la Municipalité de Ste Marguerite du Cap de La Madeleine, tenue au lieu ordinaire des séances, mardi, le sixième jour de Février, huit neuf cent dix sept, à sept heures du soir, à laquelle sont présents:

M. le Maire Charles Lattinaille et M. M. les conseillers Elzear Beaumier, Eugène Montplaisir, Alfred Baillaucourt, Grégoire Dumas et Octave Beaumier, formant quorum sous la présidence du maire.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et adopté.

Les comptes suivants sont approuvés:

- 1^o. Burrill lumber Co
bois fourni à l'inspecteur
Hyp. Briere 85.60
- 2^o. Compte du conseil de
compte pour dépenses
l'administration. \$52.74
- 3^o. Compte de Pierre L. Mont-
plaisir, Président de
l'élection 2.00

Le conseiller Alfred Baillaucourt propose, secondé par le conseiller Octave Beaumier que Pierre L. Montplaisir

soit nommé auditeur de la
municipalité de Ste Marthe
au Cap de la Madeleine. et que
l'audition soit faite depuis
l'érection de la municipalité
jusqu'au 1er janvier 1917-

adopté.
Le conseiller Octave Beau-
mié propose, seconde par le
conseiller Grégoire Durand que
le maire soit autorisé à acheter
huit chaises, une table et
des bancs pour l'usage de
la salle des séances du conseil.

adopté.
Et la séance est levée.

Charles Lottinville

J. Bourque Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine

Assemblée générale du con-
seil municipal de la muni-
cipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine, tenue au
lieu ordinaire des sessions
mardi, le sixième jour de
mars 1917, à 7 heures du soir
à laquelle sont présents:

Monsieur le Maire
Charles Lottinville et M. M. les
conseillers Alfred Baillancourt

Octave Beaumier, Elzéar
Beaumier, Grégoire Dumas
et Eugène Montplaisir, formant
quorum sous la présidence
du Maire.

Le procès-verbal
de la dernière assemblée est
lu et adopté.

Le conseiller Octave
Beaumier propose, secondé
par le conseiller Grégoire Dumas
que les comptes suivants
soient payés: -

- | | | |
|-----------------|--|---------|
| 1 ^{er} | P. Beaudoin pour
chaises et tables | \$13.70 |
| 2 ^e | Pierre L. Montplaisir
pour audition | \$6.00 |

Le rapport de l'au-
diteur est lu et approuvé.

Le conseiller Alfred
Vaillancourt propose que
M. Pierre L. Montplaisir
soit engagé secrétaire-treso-
rier de la Municipalité
à raison de cinquante pié-
tres par année.

Le conseiller Elzéar
Beaumier seconde cette pro-
position. - Adopté.

Le conseiller Alfred
Vaillancourt propose, se-
condé par le conseiller Octave
Beaumier que la traverse
du Fleuve soit balisée et
entretenu sur toute la
largeur du Fleuve, sur
que la Municipalité de

Béaucourt néglige de la faire valiser et entretenir sur la moitié du Fleuve, après avoir été dûment averti par Messieurs Joseph Baillancourt et Adau Montplaisir que l'inspecteur de voirie Alexandre Lapointe soit chargé de faire exécuter ces travaux immédiatement et que la moitié du compte soit présentée à la Municipalité de la paroisse de Béaucourt.

Adopté.

Et la séance est levée.

Charles Lottinville,

Père J. Montplaisir Sec. Trés.

Province de Québec Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
 Le secrétaire trésorier ayant notifié par écrit ~~et~~ verbalement tous les membres du conseil pour les licences
 Assemblée spéciale du conseil de la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des séances mercredi le 21 mars 1917 à 7 heures du soir à laquelle sont présents Mr le Maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Gregoire Dumas Eugene Montplaisir Elzear Beaumier et Alfred Vaillancourt formant quorum sous la présidence du Maire
 Le procès verbal de la dernière séance est lu et adopté

Les membres du conseil present ont decider séance tenante, de convoquer une séance spéciale pour samedi le 24 Mars 1917 à 7 heures du soir pour prendre en considération une demission, du conseiller Louis Foranget lequel ne voulant pas ou ne pouvant pas, accepter cette charge. Le conseil sera tenu d'en nommer un autre pour faire droit a la Municipalité de Ste Marthe du Cap qui a l'intention d'établir ou de desapprouver un règlement concernant plus licences Adopté

et la séance est levée
 Charles Lottinville Maire
 Pierre J. Montplaisir Sec. Tres.
 Province de Quebec Municipalité
 de Ste Marthe du Cap de la
 Madeleine

Assemblée régulière du conseil
 de la municipalité de Ste Marthe
 du Cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des séances
 mardi le 1^{er} Mai 1917 à 7 heures
 du soir à laquelle sont present
 Mr le maire Charles Lottinville
 Mrs les conseillers Gregoire Dumas
 Eugène Montplaisir Louis Foran-
 get et Elzéar Bourcier formant
 quorum sous la présidence
 du Maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et adopté
 Le conseiller Gregoire Dumas
 propose que le compte de J.
 Gustave Marchant notaire

de 23.00 ainsi que le compte de
 J. Bourque notaire de 3.00 soit payé
 par le conseil et qu'il soit rembour-
 ser par les intéressés à l'amende-
 ment. Le conseiller Eugène Mont-
 plaisir seconde la proposition le
 conseiller Grégoire Dumas propose
 que le compte de Ihercule Beau-
 mier de 16.00 soit payé le conseil-
 les Eugène Montplaisir seconde
 la proposition. Le conseiller
 Elzéar Beaumier propose secon-
 de par le conseiller Louis Foran-
 ger que le compte de Alphonse Bouteau
 de 1.50 soit payé. Le conseiller
 Louis Foran-ger propose seconde
 par le conseiller Elzéar Beaumier
 que le secrétaire trésorier charge
 l'intérêt de 6% à ceux qui n'ont
 pas payé leurs taxes que chaque
 année à partir du 1^{er} janvier à
 venir à la date du paiement.
 Le conseiller Elzéar Beaumier
 propose que les comptes qui viendront
 devant le conseil soient donner en
 détail ainsi qu'il s'agit assermen-
 ter par celui qui les produira
 le conseiller Louis Foran-ger seconde
 cette proposition. Le conseiller
 Grégoire Dumas propose seconde
 par le conseiller Eugène Montplaisir
 que le secrétaire soit autorisé à
 acheter un code municipal qui ren-
 ferme les jugements.
 Le conseiller Elzéar Beaumier propose
 seconder par le conseiller Louis Foran-
 ger que les compagnies Alet Bell

telephone et North Shore sont
avertis que le conseil les tene
responsable des accidents qui pou-
raient arriveres occasionne par
le materiel qu'ils ont dans notre
municipalite

et la seance est levee
Charles Lottinville Maire
Pierre J. Montplaisir C. J.

Province de Quebec
Municipalite de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine
Assemblée reguliere de la munici-
palite de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le
cinqueme jour de Juin 1917 a
7 heures du soir

Comme il n'y a eu quorum a
cette assemblee Mr le Maire
Charles Lottinville et Mrs
les conseillers present Ezeon Beau-
mier et Louis Lorange ont decide
d'ajourner a 8 heures du meme
soir mais les 8 heures etant expire
les membres du conseil present ont
decide d'ajourner a Samedi le
neufieme jour de Juin 1917 a
7 heures du soir

Province de Quebec
Municipalite de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine
Assemblée reguliere tenue par
ajournement de la munici-
palite Ste Marthe du Cap de
la Madeleine du cinqueme

jour de Juin 1917 à 7 heures du soir à laquelle sont présent Mr le Maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Gregoire Dumas Eugène Montclair Alfred Vaillancourt Octave Beauchier et Louis Foranger formant quorum sous la présidence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et adopté

Le secrétaire trésorier ayant donné avis public des résolutions adoptées le 1^{er} Mai 1917 à 7 heures du soir laquelle sont

1^{er} Que ceux qui n'auront pas payé leurs taxes annuellement seront obligés de payer l'intérêt de 6% à partir du 1^{er} Janvier à venir à la date du paiement

2^{ème} Attendu que ceux qui auront des comptes à produire au conseil seront obligés des donner en détail et des assermentés. Le secrétaire en ayant affiché deux copies aux endroits mentionnés dans les archives du conseil et ^{en ayant lu une copie} les ayant lus à l'issue du service divin du matin Dimanche le treizième jour de Mai 1917 à voix haute et intelligible

Le conseiller Louis Foranger propose que le compte de l'abbé John Evan Bradley soit retourné au secrétaire du Comité le conseil de St^e Marthe le reconnaisse pas pour un des leurs adopté

Le conseiller Octave Beaumier propose que le compte de J. B. G. G. soit envoyé au ministre de la Voie et adopté.

Le conseiller Octave Beaumier propose que M. Joseph Baron Ephrem Toppin et Alexandre Lottinville soient avertis de voir à réparer les eaux de leur terrains qui traverse le chemin public vis-à-vis leur propriété et qui cause des dommages à la propriété de M. Elai Beaudet adopté.

Le conseiller Octave Beaumier propose que Joseph. Chs Roche-leau soit nommé de nouveau pour surveiller et faire exécuter les travaux d'après l'amendement fait par Gustave Marchant au procès verbal fait par J. G. G. adopté.

Le conseiller Alfred G. G. propose que le maire Charles Lottinville soit autorisé à consulter un avocat à propos des taxes des compagnies Bell Telephone et North-Shore qui il refuse de payer adopté.

Le conseiller Louis Foranger propose que le compte de l'entretien de la route d'en haut verser à Seraphin Montplaisir soit payé adopté.

et la séance est levée

Charles Lottinville Maire

Pierre J. Montplaisir

S. J.

Province de Québec
 Municipalité - Ste Marthe du Cap
 de la Madeleine
 Assemblée régulière de la municipa-
 lité Ste Marthe du Cap de la Made-
 line tenue au lieu ordinaire des
 sessions mardi le troisième jour
 de juillet 1917 à 9 heures du soir
 à laquelle sont présents Mr le maire
 Charles Lottinville Mrs les conseillers
 Grégoire Dumras Louis Loranger
 et Elzéar Beaumier formant quor-
 rum sous la présidence du Maire
 Le procès-verbal de la dernière
 assemblée est lu et adopté

Le conseiller Grégoire Dumras propose
 que les comptes suivants soient payés
 Compte de l'inspecteur Wilfrid Brière
 réclamé par l'avocat Durand pour
 ouvrage dans la route des grandes
 parades de 1.80

Compte de François Roy	5.90
Octave Beaumier	1.00
Edouard Lottinville	2.40
Wilfrid Brière	1.00
Gustave Roy	2.40
J. B. Loranger	2.88

Compte. 10.50

Compte de l'entretien du cordon
 du coté des maisons qui'il soit collecté
 sur les propriétaires du chemin du
 cordon. adopté

Sur requête de Mr J. B. Lemay
 Lucien Demers et d'après de Leduc
 le conseiller Grégoire Dumras propo-
 se que Mr Thomas Rochelleau
 soit nommé surintendant pour
 visiter les lieux et que les frais

soient payés par les intéressés adoptés
 Sur requête de M^r Joseph Vaillancourt
 et Arthur Vaillancourt le conseiller
 Grégoire Dumas propose que M^r
 le notaire Gustave Marchant soit
 nommé surintendant pour faire
 droit à la requête et que le surinten-
 dant soit payé par les intéres-
 sés adoptés.

d' Le conseiller Louis Lorange
 propose que le conseil soit ajour-
 né à mardi le ~~deuxième~~ ^{deuxième} jour
 de juillet pour accepter le rapport
 du changement de la route au
 de l'élargissement de la route
 des grandes prairies adopté.

Le conseiller Grégoire Dumas
 propose que le notaire Gustave
 Marchant soit nommé pour faire
 une répartition en rapport avec
 l'amendement fait par le même
 Gustave Marchant et que les
 frais soient payés par les inté-
 ressés.

Le conseiller Elzéar Beaumier
 seconde la proposition
 adoptée et la séance est
 ajournée.

Charles Lattinville Maire
 Pierre - J. Montplaisir
 Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap
 Assemblée générale tenue par ajour-
 nement du 3 juillet 1917 à laquelle
 sont présents M^r le Maire Char-
 les Lattinville M^{rs} les conseillers

Le procès
verbal de la
dernière assem-
blée est lu
et adopté

Y
Gregoire Dumas Louis Loranger
et Elzéar Beaumier formant quorum
sous la présidence du Maire
Le conseiller Elzéar Beaumier
propose que Mr le Maire soit au-
toriser à avertir la compagnie North
shore qu'elle voie à changer ses
potaux depuis le chemin de fer du
Pacific à venir à la rivière qui
traverse la route des grandes
prairies adopté

Le conseiller Gregoire Dumas pro-
pose que l'inspecteurs Wilfrid
Brière soit autorisé à faire faire
l'ouvrage pour la réparation de
la route des grandes prairies adopté

Le conseiller Gregoire Dumas propose
que le compte présenté par J. Che-
rocheau soit payé et qu'il soit
collecter au moyen d'une répartition
faite sur les intéressés adopté
et la séance est levée

Charles Lottinville

Pierre J Montplaisir

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine

Assemblée régulière de la municipa-
lité de Ste Marthe du Cap de la
Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le septième jour
d'Avout 1917 à 7 heures du soir à
laquelle sont présent Mr le maire
Charles Lottinville Mrs les conseillers
Louis Loranger Octave Beaumier
Gregoire Dumas formant quorum
sous la présidence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et adopté

Le conseiller Octave Beaumier propose que l'inspecteur Luc Toupin et David Dumas soit avertis qu'ils aillent visiter le cours d'eau qui descend sur le terrain d'Alfred Vaillancourt afin de savoir qui sont obligés à ces travaux afin de savoir aussi d'où vient l'eau qui descend dans ce cours d'eau et qu'ils fassent rapport dans huit jours adopté

Le conseiller Gregoire Dumas propose que les comptes suivants ~~soient~~ soient payés

Compte de Joseph Dumas	^{heures} 29	@ .30
" "	10	@ .30
" "	9	@ .20
Francis Dumas	29	@ .20
Lucien Lottinville	10	@ .20
Gustave Roy	15	@ .30
" "	4½	@ .40
" "	25½	@ .20
Lucien Lottinville	26	@ .20
Hypolite Briere	50	paquet 3.50
Taille	90	@ .20
Pour passage sur son terrain		2.00
a l'opte		

et la séance est levée ajournée
 Charles Lottinville Maire
 Pierre Montplaisir

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du
Cap de la Madeleine
Assemblée générale tenue par
ajournement mardi le quator-
sième jour de ~~juillet~~^{avril} 1917 à 7 heures
du soir à laquelle sont présents
Mr le maire Charles Lottinville
Mrs les conseillers Louis Loranger
Elzear Beaumier Gregoire Dumas
Octave Beaumier et Alfred Vaillan-
court formant quorum sous la
présidence du maire

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et adopté
Le conseiller Alfred Vaillancourt
étant intéressé dans les requêtes
présentées ~~à~~ la séance se retire
de son siège. Le conseiller Louis
Loranger propose que le secrétaire
donne les avis publics pour pren-
dre en considération le procès-
verbal du 27 avril 1915 et qu'un
règlement soit fait pour amen-
der le procès-verbal pour faire
droit à la requête d'Alfred Vail-
lancourt et Daniel Brière et
adopté

Le conseiller Louis Loranger
propose que le maire et le
secrétaire soit autorisé à pren-
dre des informations en rapport
avec les deux requêtes présentées
par Dominique Montplaisir et
Alfred Vaillancourt et adopté
et la séance est levée

Charles Lottinville Maire
Pierre J. Montplaisir S. J.

avril

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cusp
 de la Madeleine
 Assemblée régulière de la municipa-
 lité Ste Marthe du Cusp de la
 Madeleine tenue au lieu ordinaire
 de ses sessions mardi le quatrième
 jour de Septembre 1917 à 7 heures
 du soir à laquelle sont présent
 Mr le maire Charles Gauthier
 Mrs les conseillers Grégoire Dumas
 Octave Beaumier Eugène Mont-
 plaisir Louis Foranger et Elzéar
 Beaumier formant quorum sous
 la présidence du maire.

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et adopté.
 Le conseiller Octave Beaumier
 propose seconde par Grégoire
 Dumas que la répartition fait
 par J. G. Marchant N. P. à
 l'insulement fait par ce dernier
 soit homologuer telle qu'elle est
 adopte. Le conseiller Grégoire Dumas
 propose seconde par Louis Foranger
 que le compte de Théophile Brière
 et Wilfrid Brière pour ouvrage
 à un pont dans la route du
 fleuve soit payé. adopté.
 Le conseiller Louis Foranger propose
 que les inspecteurs égrues soient
 notifiés à faire faire l'ouvrage pour
 l'entretien du cours d'eau qui des-
 cend sur le terrain d'Alfred Vail
 l'ouvrage dans le plus court délai.
 Le conseiller Elzéar Beaumier seconde la
 proposition adopte et la séance est levée.

Charles Lottinville Maire

Princ J Montplaisir J.-J.

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine
Assemblée régulière de la munici-
palité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi
le deuxième jour d'Octobre 1917
à laquelle sont présent Mr le
Maire Charles Lottinville Mrs les
conseillers Grégoire Dumas Octave
Beaunier et Alfred Vaillancourt
formant quorum sous la presi-
dence du maire

Le procès-verbal de la dernière as-
semblée est lu et adopté

Le conseiller Grégoire Dumas pro-
pose seconde par Octave Beaunier
que le compte de Princ Montplai-
sir et de David Dumas soient
payés ainsi que le compte de
de Jos. Chs. Rocheleau et que
ces comptes soient remboursés
par les intéressés. adopté

Le conseiller Grégoire Dumas pro-
pose seconde par Octave Beaunier
que le compte de Mme Anselme
Vaillancourt soit payé. adopté

Le conseiller Octave Beaunier propo-
se seconde par Grégoire Dumas que
Mr Daniel Brière ~~soit~~ soit déchar-
ger du cours d'eau qui descend
de St Mala et qui se continue

sur le terrain d'Alfred Vaillancourt, à condition qu'il paye les frais qui ont été faits jusqu'à ce jour adopte

Le conseiller Gregoire Dumas propose seconde par Octave Beaumier que la liste électorale telle que corrigée soit approuvée adopte

Le conseiller Gregoire Dumas propose seconde par Octave Beaumier que les conditions offertes par les commissaires d'écoles à propos de l'ancienne maison d'école No 2 soient approuvées. Les conditions étant que la municipalité paye le mobilier et l'entretien tel qu'il est présentement mais qu'il soit payé par ceux qui en ont eue part dans l'ancienne maison adopte

Le conseiller Gregoire Dumas propose seconde par Alfred Vaillancourt que Mr Moise Ibebert soit autorisé à faire la clôture qui entoure la salle du conseil et qu'il plante six piquets avec une liste en bois au dessus et qu'il close et entretienne la clôture du chemin en mettant une barrière vis-à-vis la propriété du conseil. Le conseil lui livre le petit hangar qu'il a sur sa propriété moyennant qu'il entretienne le chemin vis-à-vis la maison publique adopte et la séance est levée

Charles Lottinville Maire
 Pierre J. Montplaisir Sec. Trs

Province de Quebec
 Municipalité de Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine
 Assemblée régulière de la municipi-
 talité de Ste Marthe du Cap de
 la Madeleine tenue au lieu ordi-
 naire des sessions, mardi le sixième
 jour de novembre 1917 à 9 heures du
 soir à laquelle sont présents M. le
 Maire Charles Lottinville M. les
 conseillers Louis Loranger Alfred Vail-
 lancourt Eugène Montplaisir Ezzéar
 Beaumier et Grégoire Dumas formant
 quorum sous la présidence du Maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Le conseiller Louis Loranger propose
 qu'il soit payé par Ezzéar Beaumier qui
 le compte des estimateurs soient payés
 tel que présenté à adopter

Le conseiller Ezzéar Beaumier propose
 qu'il soit payé par Grégoire Dumas que le
 secrétaire soit payé au prix de \$2.50
 par jour pour la confection du
 rôle d'évaluation à adopter

Le conseiller Louis Loranger propose secon-
 dé par Grégoire Dumas que le compte
 présenté par l'inspecteur Wilfrid
 Brière soit payé à adopter

Le conseiller Louis Loranger propose
 qu'il soit payé par Ezzéar Beaumier que
 le rôle d'évaluation tel que corrigé
 par le conseil soit homologué après
 les quelques changements qui ont été

faits adopté
 Le conseiller Louis Granger propose seconde par Eugène Montplaisir que pour subvenir aux dépenses courantes de l'année une taxe de trente cinq centins dans le cent piastres soit imposée sur tous les biens imposables de la municipalité adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose seconde par Alfred Vaillancourt que l'inspecteur de voirie fasse le tracé des routes suivant la loi et qu'ils les fassent vendre suivant la loi et leur faisant donner un caution et prendre tous les moyens possible d'après les dispositions du code municipal adopté et la séance est levée

Charles Lattinville Maire

Pierre J. Montplaisir S. J.
 Province de Québec
 Municipalité de Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine

Assemblée régulière de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le quatrieme jour de Decembre à l'heure du soir à laquelle sont present Mr le Maire Charles Lattinville Mrs les conseillers Grégoire Dumas Eugène Montplaisir et Louis Granger formant quorum sous la présidence du Maire

Le procès verbal de la dernière

1914

assemblée, est lu et adopté

Le conseiller Louis Loranger propose
secondé par Grégoire Dumas que
Joz Albert Montplaisir Gougeon
Cadotte et Narcisse Briere soient
nommés membre du bureau d'hy-
giène de la municipalité adopté

Le tirage au sort donne pour résul-
les conseillers ^{tant} que Eugène Montplaisir Alfred
Faillancourt et Elzéar Beaumier
sortent de charge en 1918

Le conseiller Grégoire Dumas propose
secondé par Eugène Montplaisir que
les comptes pour ouvrage du cours
d'eau qui descend de St Malo à
partir de chez Elzéar Beaumier in-
clusivement jusqu'à chez Domi-
nique Montplaisir inclusivement
soient déposés au bureau de l'avocat
Martel des Trois-Rivières pour collection
dans le plus court délai adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose,
secondé par Louis Loranger que
les arriérés de l'année 1915 soient
envoyés au conseil du ~~com~~ comté pour
ventes immobilières affectés par leurs
taxes. adopté

et la séance est levée

Charles Lotteville Maire

Pierre J. Montplaisir C. S.

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine

Assemblée régulière de la municipalité
de Ste Marthe du Cap de la Made-
line tenue au lieu ordinaire des ses-
sions mercredi le deuxième jour

de Janvier 1918 à sept heures du soir à laquelle sont présent Mr le maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Alfred Vaillancourt et Elzéar Beaumier

Comme il n'y a pas eu quorum à cette assemblée les membres du conseil présent ont décidé d'ajourner à samedi le cinquième jour de Janvier 1918 à sept heures du soir au lieu ordinaire des sessions du conseil

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine

Assemblée régulière tenue par ajournement du deuxième jour de Janvier 1918 à sept heures du soir à laquelle sont présent Mr le maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Octave Beaumier Gregoire Dumas Alfred Vaillancourt Eugène Montplaisir et Elzéar Beaumier formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et adopté

Le conseiller Alfred Vaillancourt propose que le compte du procès du conseil écar soit payé et que le secrétaire soit autorisé à avoir le dossier du jugement Le conseiller Elzéar Beaumier seconde la proposition adopte

Le conseiller Alfred Vaillancourt propose qu'il soit faite une répar-

titon pour collecter l'argent que la
 municipalité a donner dans l'amén-
 dement Marchant a porter chez Hercu-
 le Beaumier jus qu'à chez Philippe
 Montplaisir. Le conseiller Elzéar Beau-
 mier seconde la proposition adopte
 Le conseiller Alfred Vaillancourt pro-
 pose seconde par Octave Beaumier
 que le maire soit autoriser a em-
 prunter \$500. pour payer les frais
 du proces et de prendre le reste sur
 le montant que la municipalité
 a à son coffre adopte
 et la séance est levée.

Province de Québec

Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine

Je soussigné Pierre J. Montplaisir
 secrétaire trésorier et président d'é-
 lection pour élire trois conseillers
 en remplacement de Mrs Alfred
 Vaillancourt Elzéar Beaumier et Eugène
 Montplaisir sortant de charge. En-
 conséquence je me suis rendu à la
 salle du conseil à dix heures précises
 et je certifie et fait rapport que
 j'ai reçu et mis en nomination
 les personnes dont les noms suivants
~~to~~ présentés par écrit par au moins
 deux électeurs présents conformément
 aux articles 258 et suivants du code
 municipal savoir

Noms des candidats

- 1^{er} Mr Elzéar Beaumier cultivateur
 - 2^{eme} Mr Joseph Lhs Rochelleau cultivateur
 - 3^{eme} Mr Rodolphe Montplaisir cultivateur
- A midi comme il n'y a pas plus

LA CORPORATION

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.



Cap de la Madeleine, 19 Mars 1918

Je soussigné David Dumas, ayant
été dûment nommé conseiller en
remplacement de ~~son~~ conseiller Grégoire
Dumas deussnormaire fais serment
sur les Saints Evangiles que je rem-
plirai fidèlement les devoirs de ma
charge au meilleur de mon jugement
et capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

David Dumas

Assermenter devant moi à Ste Marthe
du Cap

ce dix neuvième jour de Mars
1918 mil neuf cent dix huit

Pierre J Montpétitais
P. J.

Municipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine

Je Adolphe Montplaisir ayant été
dûment élu conseiller de la municipalité
de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
fais serment sur les Saints Évangiles,
que je remplirai fidèlement les devoirs
de ma charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide
Adolphe Montplaisir
Assermenté devant moi au Cap
de la Madeleine ce
jour de 1918

Pierre J Montplaisir
Sci Trés.

Parvenue au Subbe

Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine

Je Elysée Beaunier ayant été dû-
ment élu conseiller de la municipalité
de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
fais serment, sur les Saints Evangiles,
que je remplirai fidèlement les devoirs
de ma charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide

Elysée Beaunier

Assermenté devant moi au Cap
de la Madeleine ce
jour de 1918

Pierre J Montplaisir
Sec. Trés

Municipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine

Je Joseph Lhs Rocheleau ayant été
dignement élu conseiller de la munici-
palité de Ste Marthe du Cap de la
Madeleine fais serment, sur les
Saints Evangiles, que je remplirai
fidèlement les devoirs de ma charge
et ce au meilleur de mon jugement
et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

J.C. Rocheleau
Assermenté devant moi au Cap
de la Madeleine ce
jour de 1918

Pierre J. Montplaisir
Sec. Trés.

ou candidats mais en ce qui
qu'il en faut pour les dites charges
Je proclame les susdits candidats
élus

En foi de quoi j'ai signé ce
neufvième jour de Janvier mil
neuf cent dix huit

Pierre J Montpérais
Président d'élection
Charles Lotterville Maire
Pierre J Montpérais J. J.

Province de Québec
 Municipalité de Ste. Marthe
 du Cap de la Madeleine
 Assemblée Spéciale de la mu-
 nicipalité de Ste. Marthe du
 Cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions
 mercredi le seizième jour de
 janvier 1918 à sept heures du
 soir à laquelle sont présent
 M. le maire Charles Lottinville
 Mrs les conseillers Grégoire Dumas
 Louis Lorange Joseph Rochelleau
 et Adolphe Montplaisir formant
 quorum sous la présidence
 du Maire

Le secrétaire trésorier ayant donné
 avis verbalement à tous les mem-
 bres du conseil

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et adopté
 Le conseiller Grégoire Dumas
 propose second par Louis Lo-
 ranger que le compte présenté
 par le Notaire Albert Durois
 sur le sujet de la division soit
 payé et adopté

et la séance est levée
 Charles Lottinville Maire
 Pierre J. Montplaisir S. J.

Province de Québec
 Municipalité de Ste. Marthe du Cap
 Assemblée générale de la munici-
 palité de Ste. Marthe du Cap
 tenue au lieu ordinaire des
 sessions mardi le cinquième jour
 de février 1918 à sept heures du

soir à laquelle sont présent
 M^r le maire Charles Lottinville
 M^s les conseillers Octave Beau-
 mery Louis Loranger Jos Ehs
 Rocheleau et Ezeas Beaumier
 formant quorum sous la prési-
 dence du maire

Le procès-verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 Le conseiller Louis Loranger
 propose seconde par Ezeas Beau-
 mier que le compte des routes
 pour entretien ordinaire soit
 envoyer au département de
 la voirie afin de retirer la
 subvention qui revient à la
 municipalité adopte

Le conseiller Louis Loranger
 propose seconde par Ezeas
 Beaumier que le compte de \$ 80
 sept piastres et quatre vingt
 de Hypolite Courteau soit
 payer et que le conseil se fasse
 rembourser par le ministère de
 la voirie adopte

Le conseiller Octave Beaumier
 propose seconde par Louis Lo-
 ranger que le compte d'Ur-
 thur Vallancourt de \$ 90⁺ soit
 payé et celui de Joseph Vail-
 lancourt pour bois rendu au
 montant de \$ 25⁺ soit aussi
 payé adopte

Le conseiller Ezeas Beaumier
 propose seconde par Louis Lo-
 ranger que le compte de \$ 30
 payé par le secrétaire pour

⁺
⁺
 pour mariage
 fait à la
 salle du conseil

copie du jugement du cours d'eau
soit remboursé adopté
Le conseiller Louis Loranger propose
se seconde par Elysée Beaumier
que l'argent dépensé par le conseil
pour faire exécuter le procès-verbal
marchant soit remboursé par les
intéressés et que le secrétaire soit
autorisé à leur écrire à cet effet
adopté et la séance est levée
Charles Lottinville Maire
Pierre J. Montplaisir

Province de Québec
Municipalité de Ste Madeleine
du Cap

Assemblée générale de la municipalité
de Ste Madeleine du Cap
tenue au lieu ordinaire des sessions
du conseil mardi le cinquième jour
de Mars 1918 à sept heures du soir
à laquelle sont présents M. le
Maire Charles Lottinville M. le
conseiller Octave Beaumier Gregoire
Dumas Elysée Beaumier Adolphe
Montplaisir et Louis Loranger for-
mant quorum sous la présidence
du maire

Le procès-verbal de la dernière as-
semblée est lu et approuvé
Propose par le conseiller Octave
Beaumier seconde par le conseiller
Gregoire Dumas que le montant
reclamé par l'avocat Lord pro-
cureur d'Heaton Aubin soit payé
et que ce montant soit retenu sur
ce qui reste dû à M. Arthur Bouchard

pour l'entretien de la route qui il a entrepris de notre municipalité et que avis lui soit donné de cette résolution par le secrétaire dans le plus court délai adopté. Propose par le conseiller ~~Joseph~~ Adolphe Montplaisir secondé par le conseiller Louis Loranger que les noms suivants soient nommés ~~et~~ officiers:

1^{er} Que Henri Loranger soit nommé gardien d'enclaf public pour l'arrondissement de Champêtre dont il réside

2^{em} Que Ernest Soupir, Narcisse Montplaisir, Narcisse Briere et Seraphin Montplaisir soient nommés inspecteur de voirie chacun pour leur arrondissement respectif

3^{em} Que Jas. A. Montplaisir, Joseph Vallancourt, Gotique Dumas et Alphonse Lacourse soient nommés inspecteur a graille chacun pour leur arrondissement respectif

4^{em} Que Hypolite Bouteau, Arthur Vallancourt et Octave Fortinville soient nommés estimateur de cette municipalité

adopté. le conseil propose par Octave Beaumier secondé par le conseiller Gregoire Dumas que le compte de Mr Hercule Beaumier pour sa part de repartition soit d'unanne de 2 1/2 heures @ 35 de l'heure et que le surplus de la repartition lui soit partager avec Gregoire Montplaisir pour le surplus de surveillance qui leur a été chargé) adopté.

Le conseiller Louis Loranger propose que la séance du conseil soit ajournée à mardi le douzième jour de Mars 1918 pour consulter les contribuables de la municipalité en rapport avec le règlement du contrôle des chemins à la charge de la municipalité que cette dernière à l'intention de ~~faire~~ ^{faire} cette proposition est adoptée unanimement par le conseil et la séance est ajournée.

Charles Lottinville Maire
Pierre J. Montplaisir S. J.

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine
Assemblée générale de la municipalité
de Ste Marthe du Cap — Tenue ^{††}
le douzième jour de mars 1918
au lieu ordinaire des sessions par ajournement du cinquième jour de Mars 1918 à sept heures de soir l'après-midi à laquelle sont présent Mr le maire Charles Lottinville Mrs les conseillers Octave Beaumier Adolphe Montplaisir Louis Loranger Elzéar Beaumier et G. G. Dumas formant quorum sous la présidence du maire.

Le procès-verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le secrétaire ayant notifié verbalement le conseiller Jos. Lhs. Rochambeau qui n'était pas présent lors de la dernière assemblée en date du cinq Mars 1918.

Proposé par le conseiller Louis Loranger secondé par le conseiller Adolphe

Montplaisir que le secrétaire Pierre J Montplaisir soit nommé surintendant en rapport avec ~~ses~~ les routes de la municipalité et de faire un procès-verbal pour diviser les parts de chaque routes et de charger l'entretien de ces routes de chaque rang qui s'y trouvent tenus d'après les dispositions de l'art 608 et autres du code municipal

Le conseiller Octave Beaumier appuie cette motion ainsi que le conseiller Elzéar Beaumier. Cependant le conseiller Grégoire Dumas est dissident. Proposé par le conseiller Elzéar Beaumier secondé par le conseiller Louis Loranger que le secrétaire écrive au Notaire J.

Bouquet que le compte de \$5.⁰⁰ cinq dollars payé à ce dernier par François Dumas soit remboursé à notre municipalité. adopté

Le conseiller Grégoire Dumas demande au conseil de bien vouloir accepter sa démission comme conseiller de cette municipalité

Le conseil accepte unanimement la démission du conseiller Grégoire Dumas. Proposé ^{le conseiller} par Adolphe Montplaisir secondé par le conseiller Louis Loranger que M. David Dumas soit nommé conseiller en remplacement du conseiller Grégoire Dumas démissionnaire. adopté

et la séance est levée

Charles Lattinville

Maire

Pierre J Montplaisir

S. J.

Province de Québec
 Municipalité de Ste Marthe du
 Cap de la Madeleine
 Assemblée spéciale de la municipalité
 de Ste Marthe du Cap de la Made-
 line, tenue au lieu ordinaire des
 sessions du conseil mardi le dix-
 neuvième jour de Mars 1918 à
 sept heures du soir à laquelle
 sont présent Mr le maire Charles
 Lottinville Mrs les conseillers Elgar
 Beaumier Jos Lhs Rochelleau Louis
 Loranger, David Dumas Octave Beau-
 mier et Adolphe Montplaisir for-
 mant ~~quorum~~ la totalité des mem-
 bres du conseil.

Le procès verbal de la dernière as-
 semblée est lu et approuvé.

Le secrétaire ayant notifié verbale-
 ment et par écrit tous les membres
 du conseil.

Le conseiller Elgar Beaumier propose
 secondé par le conseiller David Du-
 mas que Mr Alphonse Lacourse soit
 démis de sa charge d'inspecteur de
 agraire et qu'il soit nommé inspec-
 teur de voirie en remplacement
 de Seraphin Montplaisir qui n'est
 pas qualifié pour cette charge adopté
 Proposé par Octave Beaumier secon-
 dé par Adolphe Montplaisir que
 le compte d'Arthur Bonbrud pour
 entretien du cordon du cotons soit
 payé jusqu'à date mentionné adopté
 Le conseiller Louis Loranger propose
 secondé par Jos Lhs Rochelleau que
 le compte pour l'action de Hector

Arbin et ses frais soient payés par la municipalité et que la moitié de cette action et de ces frais soient retenus sur ce qui reste dû à Arthur Bouliard pour entretien de cette route

a adopté
et la séance est levée

Charles Lottinville Maire
Pierre J. Montplaisir S. S.

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe
du Cap de la Madeleine
Assemblée générale de la Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil mardi le deuxième jour d'Avril 1918 à sept heures de l'après-midi à laquelle sont présents
Le maire Charles Lottinville
Mrs les conseillers David Dumas
Louis Loranger Adolphe Montplaisir
Jas Chas. Rochelleau et Elzéar Beaumier formant quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.
Le conseiller Louis Loranger propose secondé par le conseiller David Dumas que les comptes suivants soient payés

Compte de Tessier Lacoursière etc pour consulte en 1916 \$45.00
Compte d'Arthur Veilancourt pour ouvrage à la salle publique \$2.30
a adopté

Le conseiller Louis Loranger propose
secondé par le conseiller Elzéar Beau-
mier et appuyé par le conseiller Adol-
phe Montplaisir que la requête présen-
tée par les contribuables du rang
St Malo que la séance soit ajour-
née à lundi le quinzième jour de
Avril 1918 à sept heures du soir
adopté

Le conseiller Louis Loranger propose
secondé par le conseiller Elzéar Beau-
mier que le compte payé par la même
rapporté à Mr Hyppolite Bourteau au
montant de \$7.²⁰ soit que le secrétaire
écrive au ministère de la voirie
pour réclamer ce montant dis que
reviens à la municipalité adopté
et la séance est ajournée

Charles Lottinville Maire
Pierre J Montplaisir S. S

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine
Assemblée générale tenue par ajournement
du deuxième jour d'Avril 1918 de la
municipalité de Ste Marthe du Cap
de la Madeleine lundi le quinzième
jour d'Avril 1918 à sept heures du soir
à laquelle sont présent Mr le maire
Charles Lottinville Mrs les conseillers
Elzéar Beaumier Louis Loranger David
Dumas et Adolphe Montplaisir formant
quorum sous la présidence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé
Le conseiller Elzéar Beaumier propose

secondé par le conseiller Louis Loranger que le compte présenté par Arthur Bouliard soit payé et que ce montant soit collecté sur les intéressés. adopté.

Le conseiller E. Char Beaumier propose secondé par le conseiller Louis Loranger que la requête des contribuables du rang St Malo soit suspendue jusqu'à ce que le gouvernement réclame de la municipalité les frais dûs pour la construction et l'entretien du chemin royal de cette municipalité, adopté sur division, le conseiller Adolphe Montplaisir vote pour la motion cependant le conseiller David Dumas est dissident.

et la séance est levée

Charles Lottinville Maire
Pierre J. Montplaisir S. J.

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine
Assemblée régulière de la municipalité de Ste Marthe du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le septième jour de mai mil neuf cent dix huit à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le maire Charles Lottinville M. les conseillers Louis Loranger Jos. L. Robitseau Adolphe Montplaisir Octave Beaumier et David Dumas formant quorum

sous la présidence du Maire
 Le procès-verbal de la dernière assem-
 blée est lu et approuvé
 Le conseiller Louis Loranger propose
 seconde par le conseiller Elzéar Beau-
 mier que le compte de l'entretien
 du cordon du ~~cordons~~ ^{roulet et mato} dans la partie
 sud-ouest de ce rang soit payé
 adopté

Le conseiller Octave Beaumier pro-
 pose seconde ^{de conseiller} par Adolphe Montplai-
 sir que l'inspecteur de voirie Alphon-
 se Lacourse soit autorisé à faire faire
 l'ouvrage du rang des grandes
 prairies dans la partie sud-ouest
 de ce rang et que cet ouvrage soit
 fait temporairement jusqu'à nouvel
 ordre
 adopté

Proposé par le conseiller Louis Loran-
 ger seconde par le conseiller Elzéar
 Beaumier que le compte du ministère
 de la voirie ⁺⁺ pour Mr Hyppolite Brubeau ⁺⁺
 que le Maire soit autorisé à s'entendre
 avec ~~les~~ le ministre à ce sujet adopté
 et la séance est levée

Charles Lotteville Maire
 Pierre J. Montplaisir S. S.

Province de Québec
 Municipalité de Ste Marthe
 du Cap de la Madeleine
 Assemblée régulière de la munici-
 palité de Ste Marthe du Cap
 de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mercredi
 le quatrième jour de Juin 1918
 à sept heures du soir à laquelle

++ en rapport avec
 le chemin de

sont present Mr le maire Charles
Lottinville Mrs les conseillers Octave
Beaumeier Adolphe Montplaisir
Louis Lorange David Dumas
et Elzear Beaumeier formant
quorum sous la presidence
du maire

Le proces-verbal de la derniere
assemblee est lu et approuve

Le conseiller Louis Lorange pro-
pose seconde par le conseiller
David Dumas que les comptes
suivants soient payes

Compte de l'inspecteur Alphonse Faoua
Total \$59.95

Compte l'inspecteur Wilfred Briere \$76.80
Compte de Chs Lottinville pour frais
de voyage a Ottawa Total \$18.00
a depense

Le conseiller Louis Lorange propose
que le conseiller Elzear Beaumeier
soit autorise a acheter une statue
du sacre-coeur et de faire une
niche pour l'exposer dans la
salle publique aussi que les mem-
bres du conseil de cette municipalite
se rendent vendredi le 9 juin pro-
chain a la grande fete du sacre-
coeur tel qu'annonce par le
pere curé. adopte unanimement
et la seance est levee

Charles Lottinville Maire
Pierre J Montplaisir J. J.

Province de Québec
Municipalité de Ste Marthe du
Cap de la Madeleine
Assemblée régulière tenue au lieu ordi-
naire des sessions, mardi le deuxième
jour de juillet mil neuf cent dix huit
à sept heures du soir à laquelle
sont présent M^r le maire Chs. Lattin
ville M^rs les conseillers Louis Lorange
David Dumas Jos Chs. Rocheleau
et Octave Beaumier formant quo-
rum sous la présidence du maire
Le procès-verbal de la dernière assen-
blée est lu et approuvé

Le conseiller Octave Beaumier pro-
pose secondé par Jos Chs. Rocheleau
que le maire soit autorisé à s'inte-
resser auprès du shérif pour la vente
de deux lots No 533 et 534 du
cadastre du Cap de la Madeleine
adopté unanimement

Le conseiller David Dumas propo-
se que les comptes suivants soient
payés

Compte de l'inspecteur Narcisse Bri- on pour entretien des routes de la route St Malo et réparation de cloture	\$5. ⁰⁰
Réparation du pont St. Malo	.80
Pour réparation d'un pont et ouvrage dans la route des grandes	\$5. ²⁵
Total	\$11.15

Compte d'Arthur Vallancourt pour
ménage à la salle publique \$1.00

Compte du Sénateur Montfauin
pour copie d'un procès-verbal \$2.50

Compte de Jos. Vallancourt
pour entretien de la traversée \$25.00

Le dernier compte étant du pas le
 conseil du compte - adopté -
 Le conseiller Louis Foranger propose
 que le maire soit autorisé à emprun-
 ter le montant de \$200, deux cents
 frustes pour subvenir aux depen-
 ses de la municipalité - adopté
 et la séance est levée
 Charles Lotinville
 J.C. Rocheleau W.F.

Province Quebec
 Municipalité Ste Marthe
 du Cap de la Ste Madeleine
 assemblée régulière conseil
 du conseil municipal de Ste
 Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire,
 des sessions à ^{mille neuf cent dix huit} le dix huit ^à
 du soir. Et laquelle sont
 présent
 Mr le maire Charles Lotinville
 et Mrs les conseillers Louis
 Foranger Elzer Beaumier
 Octave Beaumier David
 Dumas et J.C. Rocheleau
 formant quorum sous la
 présidence du maire J.C.
 Rocheleau donne sa démission
 de conseiller pour de raison
 valable ^{le conseiller} Louis Foranger pro-
 pose secondé ^{le conseiller} par Elzer beau-
 mier que la démission de
 J.C. Rocheleau soit acceptée
 adoptée unanimement ^{le conseiller} Louis
^{le conseiller} Foranger propose que ^{le conseiller} Arthur
 Cheand cultivateur soit
 élu conseiller en rempla-

+ Le procès
 verbal de
 la derni-
 ère assem-
 blée est
 lu et
 approuvé

cément de J. C. Rocheleau
^{Secrétaire} David Dumas seconde cette
 proposition adopter unani-
 mement Arthur Arcand
 accepte la charge de
 conseiller pour la mu-
 nicipalité Ste Marthe
 du cap de la Magdeleine
 suivant le cas.

Jure solennellement que je
 remplirai avec honnêteté et
 fidélité les devoirs de cette
 charge au mieux de
 mon jugement et de ma
 capacité. Ainsi que Dieu me
 soit en aide

Arthur Arcand
 Assarmenter devant moi
 à Ste Marthe
 Le six août mille neuf cent
 dix huit

J. C. Rocheleau assisté
 Le conseiller Octave Beau-
 mier propose que J. C. Rocheleau
 soit ^{engagé comme} élu ⁺ Secrétaire Trésorier
 du conseil de cette munici-
 palité à raison de cinq
 piastres par mois seconde
 par David Dumas
 adopté unanimement
 J. C. Rocheleau accepte pour
 être secrétaire Trésorier
 du conseil ^{de cette} municipalité
 Fait serment que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs
 de ma charge au mieux
 de mon jugement et de ma capa-

acte Ainsi que Dieu me
 soit en aide
 J. C. Rocheleau
 Assarmenté devant moi
 à Ste. Marthe du cap
 de la Magdeleine le six
 août mil neuf cent dix huit
~~Le~~ Charles Lotinville

Le conseiller Louis Loranger
 propose et seconde par le ^{conseiller}
 Elzeor Beaumier que l'ins-
 pecteur Mr Narcisse Montplaisir
 soit ~~autorise~~ autorise pour
 accompagner Mr. Alphonse
 Lacourse, inspecteur pour
 dresser le chemin du rang
 des grande prairies à cha-
 que propriétaire aussitôt pos-
 sible. Le conseiller Octave
 Beaumier propose et secondé
 par le conseiller Louis Lo-
 ranger que le conseil soit
 ajourné à mardi prochain
 le 13 août à sept heures du
 soir et que ^{le} maire Charles
 Lotinville et Mr Alphonse
 Lacourse ~~soit~~ soit autorise pour aller
 auprès du cherif pour la vente
 des lots qui on a trois de ven-
 dre. Le conseiller Louis Loranger
 propose et secondé par
 le conseiller Octave Beaumier
 que l'inspecteur Joseph Albert
 Montplaisir soit autorise d'aller
 quérir Mr Moïse pour lui
 Hébert pour lui faire réparer

sa clôture de ligne avec
 M. Albert Arcand au
 plus court délais
 et la séance est levée
 J. C. Lottinville
 J. C. Rochebeau S. J.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du
 cap de la Madeleine
 assemblée spéciale du con-
 seil municipale de Ste
 Marthe tenue au lieu
 ordinaire des sessions
 mardi le 13 août 1918 à 7
 heures du soir à laquelle
 sont présent M. le maire
 Charles Lottinville et Mrs
 les conseillers Louis Loranger
 Elzeor Beaumier Adolphe
 Montplaisir et Arthur
 Arcand formant quorum
 sous la présidence du
 maire le procès verbal
 de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Le conseiller Louis Loranger
 propose secondé par Elzeor
 Beaumier que le compte
 des aliénés soit retourné
 au conseil de comté parce
 que nous ne reconnaissons
 pas ces personnes là pour
 nos passés Adopté
 unanimement Le conseiller
 Elzeor Beaumier propose
 que les comptes de Mr Pierre J.
 Montplaisir soit payés

pour révision du rôle d'évaluation
 une journée \$3.00 et pour un
 mois de sollaire \$4.16 Le conseiller
 Louis Loranger seconde cette
 proposition approuvé adopté
 unanimement et la séance
 est levée

Charles Lottinville
 J. C. Rocheleau, S. J.
 Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine. Assemblée spéciale
 du conseil municipal de Ste Marthe
 convoquée par le maire pour
 révision et homologation du rôle
 d'évaluation et aussi pour
 l'odition de compte du secrétaire
 trésorier tenue au lieu ordinaire
 des sessions mercredi le 21^{ème} jour
 du mois d'août 1918 à sept heures
 du soir. A laquelle sont présent
 M le maire Charles Lottinville
 et Mrs les conseillers Louis
 Loranger Elzior Beaumier
 David Dumas Octave Beaumier
 et Arthur Arcand formant
 quorum sous la présidence
 du maire. Le procès verbal
 de la dernière assemblée est
 lu et approuvé. Le conseiller
 Louis Loranger propose que la
 révision du rôle d'évaluation
 soit homologuée seconde par
 Octave Beaumier adopté
 unanimement. Le conseiller
 Octave Beaumier propose que
 M Ernest Lacours soit nommé

auditeur pour les comptes du
 secrétaire Montplaisir de la
 du conseil municipal de St Martine
 au plus court délai secondé par
 Elzeor Beaumier adopté unanimement
 et la séance est levée
 Charles Lottinville
 J. C. Rocheleau: S. T.

Province de Québec
 Municipalité St Martine
 du cap de la Madeleine
 assemblée régulière du conseil
 municipal de St Martine du
 cap de la Madeleine; tenue
 au lieu ordinaire des sessions
 mardi le 3^{ème} jour du mois de
 septembre à 7 hrs du soir
 à laquelle sont présents
 M le maire Charles Lottinville
 et Mrs les conseillers David
 Dumas Octave Beaumier
 et Arthur Arcand formant
 quorum sous la présidence
 du maire. Le procès verbal
 de la dernière assemblée est
 lu et approuvé. Le conseiller
 Octave Beaumier propose que
 le compte de Joseph Villandoult
 pour clauture de \$H. 10 pour
 clauture du terrain de
 la salle publique soit
 payé secondé par David Dumas
 adopté unanimement.
 Le conseiller David Dumas
 propose que le compte de
 John et ~~Hubert~~ Rivard percepteur
 du revenu Province de

font de Bâtisse et des jurés
 jurés de 1200⁰⁰ ^{payé} secondé par
 Octave Beaumier
 Adopté unanimement
 et la séance est levée
 Charles Lottinville
 J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe
 du cap de la Madeleine,
 assemblée spéciale du
 conseil municipal de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine,
 convoquée par le maire pour
 entendre le rapport de l'octition
 de compte du secrétaire, pour l'oto-
 risation d'emprunt d'argent pour
 remettre à M. J. A. Montplaisir
 pour changer d'endroit les affiches
 d'avis public et aussi pour
 prélèvement de taxe pour subvenir
 au besoin de l'année 1918 tenue
 au lieu ordinaire des sessions
 jeudi le 12^{ème} jour du mois de septembre
 1918 à sept heures du soir à la
 quelle sont présent M. le maire
 Charles Lottinville et M. M.
 les conseillers, Louis Foranger
 David Damas Arthur Breand
 Adolphe Montplaisir et Octave
 Beaumier formant quorum sous
 la présidence du maire
 Le procès verbal de la derni-
 ère assemblée est lu et approuvé.
 Le conseiller Octave Beaumier
 propose d'emprunter \$400.00 de

M David Dumas pour remettre
à M J. A. Montplaisir seconde,
par Adolphe Montplaisir adopté
unanimentement.

Le conseiller Louis Loranger
propose que les affiches des
avis publique soient changer
d'endroit c'est-à-dire qu'il en
soit mis une à la salle publique
de cette municipalité et une autre au bureau du secrétaire-tresorier
et qu'il soit donné un avis
publique, seconde par David
Dumas adopté unanimentement.

Le conseiller Louis Loranger
propose que le rapport de
l'oditeur de compte soit
suspendu à la séance régulière
prochaine seconde par David
Dumas adopté unanimentement
et la séance est levée.

Charles Lottinville

J. C. Rochebeau Sec. Trésorier

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine
Assemblée municipale du conseil
régulier municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions
mardi le premier jour du mois
d'octobre 1918 à sept heures du
soir à laquelle sont présent
M le maire Charles Lottinville
et M. M. Les conseillers, Louis
Loranger, Octave Beaumier et
Arthur Breand formant

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du
 cap de la Madeleine assemblee
 speciale du conseil municipale
 de Ste Marthe du cap
 de la Madeleine convoquer
 par le maire pour decision
 d'une demande de la Compa-
 gnie Ste Maurice paper pour
 permis de traverser des canaux
 d'égout au chemin de la
 municipalite Ste Marthe et
 aussi pour l'engagement du
 secretaire Tresorier tenue au lieu
 ordinaire des sessions mercredi
 le neuf octobre 1918 a sept heures
 du soir a laquelle sont pré-
 sents M M les conseillers
 Octave Beaumier David Dumas
 Arthur Grand Le conseiller
 Octave Beaumier propose
 que le conseil soit ajourne
 a huit heures seconde par
 David Dumas

* comme il n'y
 a pas quorum

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe
 du cap de la Madeleine
 Assemblee speciale par ajour-
 nement pour la decision d'une
 demande faite de la Compagnie
 St Maurice Paper pour la permission
 de traverser des canaux d'égouts
 au chemin dans la municipa-
 lité ^{Ste Marthe} tenue au lieu ordinaire
 des sessions mercredi le 9 octobre
 1918 a huit heures du soir a

l'aquelle sont present M. M. les
 conseillers Octave Beaumier David
 Dumas Arthur Arcand et
 Adolphe Montplaisir formant
 quorum. Le conseiller Octave
 Beaumier propose seconde par
 le conseiller Adolphe Montplaisir que M.
 David Dumas soit nomme
 president de l'assemblee adopte
 Le proces verbal de la derniere
 assemblee est lu et approuve
 Le conseiller Octave Beaumier
 propose seconde par ^{le conseiller} Adolphe
~~le conseiller~~ Montplaisir que la Compagnie
 St Maurice Paper ait la permis-
 sion de traverser avec leurs canaux
 d'égouts ~~sur~~ ^{le} chemin dans la
 municipalite ^{Ste Marthe} moyennant qu'elle
 soit responsable ^{à l'avenir} de tout ^{accidents}
 cause par leurs tranches et
 leurs tuyaux à l'avenir adopte
 Le conseiller Octave Beaumier
 propose seconde par ^{le conseiller} Adolphe Mont-
 plaisir que le secretaire-Tresorier
 J.C. Rocheleau soit rengage au
 prix de cent piastres par
 annee à partir du 6 octobre
 1918 adopte unanimement.

Octave Beaumier Maire
 J.C. Rocheleau sec-trés

Province de Québec
 Municipalite Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblee speciale du conseil
 municipal de Ste Marthe

convoyer par le secrétaire-tresorier tenue au lieu ordinaire des sessions jeudi le 31eme jour d'octobre 1918 a 7 heure du soir a laquelle sont present M M les conseillers Louis Loranger Elzeor Beaumier Arthur Arcand David Dumas Octave Beaumier et Adolphe Montplaisir formant quorum.

Le secrétaire-tresorier ayant notifié verbalement tous les conseillers en leur expliquant le bus de l'assemblée, d'abord pour élire un maire en remplacement ~~de~~^{de} maire Lottinville defun, pour dessaision de Divers conte important et aussi pour emprunter une somme d'argent sil y a necessite.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose seconde par Elzeor Beaumier que M Octave Beaumier soit élu maire en rem de cette municipalité en remplacant la vacance du maire ~~de~~ Lottinville defun
adopté

Le conseiller Octave Beaumier donne sa demission de conseiller

Le conseiller Louis Loranger propose que la demission de conseiller M Octave Beaumier soit acceptée soit acceptée secondé par Elzeor Beaumier Adopté

Le conseiller Elzeor Beaumier propose secondé par le conseiller Arthur Arcand que M Eugène Montplaisir soit nommé conseiller de cette municipalité en remplacement

Le conseiller Octave Beaumier démissionnaire. Adopté

Je ~~Octave~~ Octave Beaumier ayant été dûment élu maire de cette municipalité fais serment sur les saintes Évangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide. Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap le 31^{eme} jour d'octobre 1918

J.C. Rocheleau Sec. - Trésorier
Je Eugène Montplaisir ayant été été dûment élu conseiller de cette municipalité fait serment sur les saintes Évangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité, Ainsi que Dieu me soit en aide. Assermenter devant moi à Ste Marthe du cap de la Madeleine le 31^{eme} jour d'octobre 1918

J.C. Rocheleau Sec. - Trésorier
Le conseiller Elzeor Beaumier propose qu'un acte de sympathie soit offerte à la famille de M le maire Lottinville défunt. Adopté secondé par Adolphe Montplaisir adopté. Proposé par le conseiller Louis Loranger que le compte de \$3.09 pour les frais de comté soit payé et que les alliénes nous les reconnaissons pas pour nos patients et se

* Octave
Beaumier

s'il ont des droits qu'ils fasse
~~vous avez des droits faite les~~
 valloir secondé par Elzeor Beaumier
 adopté

Proposé par le conseiller Louis
 Loranger que le compte de
 Jolin et Rivard percepteur du revenue
 provinciale que le maire et le
 secrétaire-trésorier soit autorisé d'aller
 au information au bureau pour payer
 ce compte secondé par Arthur
 Breand adopté

Le conseiller Louis Loranger
 propose seconde par ^{le conseiller} Elzeor Beaumier
 que le conseil soit autorisé d'em-
 prunter \$100.00 de M. Adolphe
 Montplaisir adopté

Octave Beaumier Maire
 J. C. Roché Secrétaire Trésorier
 Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du
 cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du
 conseil municipale de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine convoquée
 par le maire pour décision d'une
 demande de la Compagnie de la quene
 eade la ville du cap de la Madeleine
 pour entrer dans la municipalité Ste
 Marthe du cap de la Madeleine) et
 aussi pour décision des comptes tenus
 au lieu ordinaire des sessions
 samedi le 16 novembre 1918 a sept
 heures du soir, a laquelle sont
 present M le maire Octave
 Beaumier et M. M. les conseillers
 Louis Loranger Elzeor Beaumier
 Adolphe Montplaisir Eugène

Montplaisir et Arthur Arcand
 formant quorum sous la présidence
 du maire. Le secrétaire ^{Frisson} ayant notifié
^{verbalement} tous les membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé.
 Le conseiller Louis Loranger
 propose que la Compagnie de
 l'aqueduc est la permission
 d'entrer dans notre municipalité
 à leur frais et dépen et qu'il
 soit responsable de toute accident
 accident qui peut être causé par
 leurs tranchers et leurs tuyaux pour
 le présent et pour l'avenir et
 s'il ont besoin des bonnes
 fontaines qu'il les fassent
 et entretiennent pour le présent
 et l'avenir à leur frais et
 dépen la municipalité se réservant
 le droit de passer des tuyaux dans
 tous nos limites sans aucun frais.

La compagnie de l'aqueduc sera
 exenter de taxe pour une et franchise
 de vingt-cinq ans seconde par le
 conseiller Adolphe Montplaisir
 Adopté Le conseiller

Louis Loranger propose que
 seconde par le conseiller César
 Beaumier que ^{le comte de} M. Rodolphe Vaillancourt
 de 750 pour estimation soit payé

Adopté.

Octave Beaumier Maire
 J. C. Rocheleau S. G.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil
Municipal de Ste Marthe du
cap de la Madeleine convoquée
par le maire, tenue au lieu
ordinaire des sessions lundi le
9 décembre 1918 à sept heures du
soir à laquelle sont présents
M le maire Octave Beaumier
et MM les conseillers Louis
Loranger Elzeor Beaumier et
Eugène Montplaisir formant
quorum sous la présidence du
maire. Le ~~conseiller~~ Secrétaire
Trésorier ayant notifié verbalement
et par écrit tous les membres
du conseil.

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé
Le conseiller Elzeor Beaumier propose
que M. Alphonse Lacourse reste
à la charge d'inspecteur de voirie
pour les rangs des grandes prairies
dans son arrondissement tel qu'il
était secondé par le conseiller
Louis Loranger Adopté

Le conseiller Elzeor Beaumier
propose secondé par le conseiller
~~Louis~~ Louis Loranger que le
compte de M. Céraphin Montplaisir
28 pour travaux au chemin
bureau et George Des Robert pour
loyer herse à disce soit payé et aussi
que le maire soit autorisé à aller
aux informations appropriées du chef

chemin, bureau Adopté
 Louis Loranger Maire
 J. C. Rocheleau, S. J.
 Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du
 cap de la Madeleine

Je sous signe J. C. Rocheleau
 secrétaire-Trésorier et président
 d'élection pour l'élection du
 maire et de trois conseillers
 municipaux pour la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Made-
 leine. En conséquence le huitième
 jour de janvier mil neuf cent dix
 neuf à dix heures de l'avant
 midi je me suis rendu a la
 salle publique lieu ordinaire
 des sessions du conseil.

Je certifie que j'ai mis en nomi-
 nation les noms des personnes
 suivantes présentées par écrits par
 au moins deux électeurs présent
 conformément aux articles 258 et
 suivant du code municipal
 savoir: Candidas a la mairie

1^{eme} M Louis Loranger cultivateur
 Candidas a la charge de
 conseillers

1^{eme} M David Dumas cultivateur

2^{eme} M Hypolitte Briere cultivateur

3^{eme} M Ephrem Toupin journalier

A midi comme il n'y a
 pas plus de candidas mis
 en nomination qu'il en faut
 pour les dites charges
 je proclame ~~et~~ les susdits
 candidas élus.

Procès-verbal
Conseil municipal
Fonds ville de
Sainte-Marthe-du-Cap
1915

LA CORPORATION

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.



Ste Marthe du Cap de la Madeleine, 18 janvier 1919

Je sous signe Louis Langer
ayant été dûment élu maire
de cette municipalité fait serment
sur les Ste Evangiles que je remplirai
bien fidelement les devoirs de ma charge
et ce au meilleur de mon jugement
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Louis Langer Maire
Assermenté devant moi ce dix huitieme
jour de janvier 1919

J.C. Rocheleau Secrétaire
Trésorier

Adolphe Montplaisir seconde cette
proposition adopte

Et la seance est levée

Louis Langer Maire

J.C. Rocheleau

Secrétaire Trésorier

LA CORPORATION

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine.



Ste Marthe du Cap de la Madeleine, 18 Janvier 1919

Je sous signé David Dumas
ayant été dûment élu Conseiller de
cette municipalité fait serment sur
les Ste Evangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

David Dumas

Assarmenté devant moi ce dix huitième
jour de janvier 1919

J.C. Rocheleau Secrétaire Trésorier

"Adolphe Montpiais" seconde cette
proposition adopte

Et la séance est levée

Sans spranger affaire

J.C. Rocheleau

Secrétaire Trésorier



Ste-Marthe du Cap de la Madeleine, 18 Janvier 1919

Je sous signé Hypolite Briere
ayant été dûment élu Conseiller de
cette municipalité fait serment sur
les Ste Evangiles que je remplirai bien
fidelement les devoirs de ma charge
et ce au meilleure de mon jugement
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Hypolite Briere
Assermenté devant moi ce dix huitième
jour de janvier 1919

J.C. Rocheleau Secrétaire Trésorier

"Adolphe Montplaisir" seconde cette
proposition adopté
Et la séance est levée
Louis Spranger Maire
J.C. Rocheleau
Secrétaire Trésorier



Cap de la Madeleine, 17 Janvier 1919

Je soussigné Ephrem Toupin
 ayant été dûment ~~nommé~~ élu conseiller de
 cette municipalité fait serment
 pour les Ste Evangiles que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs de ma
 charge et ce au meilleur de mon
 jugement et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Ephrem Toupin

Assermenté devant moi à Ste Marthe
 au cap de la Madeleine ce dix sept
 jour de Janvier 1919

J. C. Rocheleau S. J.

"Adolphe Montplaisir" seconde cette
 proposition adopté
 Et la séance est levée
 Louis Spranger Maire
 J. C. Rocheleau
 Secrétaire Trésorier

En foi de quoi j'ai signé
ce huitième jour de janvier
mil neuf cent dix neuf

J.C. Rocheleau

Président d'élection

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil
municipal de Ste Marthe du cap
de la Madeleine convoquée par le
maire tenue au lieu ordinaire
des sessions samedi le 18 janvier
1919 à sept heures du soir à
laquelle sont présents M le maire
Louis Loranger et M M les
conseillers Élie Beaumier Hypolite
Brière David Dumas Arthur
Creand et Adolphe Montplaisir
formant quorum sous la présiden-
ce du Maire. Le procès verbal
de la dernière assemblée est
lu et approuvé. Le secrétaire-
Trésorier ayant notifié verbale-
ment tous les membres du conseil.

Le conseiller David Dumas propose
par que règlement que tous les
chemins d'hiver soit entretenus de
passable simple de quatre pieds de largeur le conseiller
Adolphe Montplaisir seconde cette
proposition adoptée.

Et la séance est levée.

Louis Loranger Maire

J.C. Rocheleau

Secrétaire Trésorier

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine

Assemblée générale du conseil
municipal de Ste Marthe du
cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions mardi
le 4^{ème} jour du mois février mille
neuf cent dix neuf à sept heures du
soir à laquelle sont présent

M le maire Louis Loranger et
M M Les conseillers Egeor Beaumier
Hippolyte Briere Ephrem Toupin
Arthur Beaud David Dumas
et Adolphe Montplaisir formant

quorum sous la présidence du maire
la totalité des membres du
conseil. Le procès verbal de la
dernière assemblée est lue et approuvé

Le conseiller Egeor Beaumier propose
que le compte de M Hippolyte
Courteau de \$2.50 pour bois de chauffage
soit payé seconde par le conseiller
Hippolyte Briere adopté

Le conseiller David Dumas propose
que les estimateurs ^{soient} ~~soit~~ payés
\$2.50 par jour pour l'année 1918
le conseiller Ephrem Toupin
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose que les deux comptes de M
Fortuna Lord avoca pour infor-
mation du chemin Bureau \$3.00
et aussi pour ^{information} chemin d'hiver
\$2.00 soient payés seconde par le
conseiller David Dumas adopté

Le conseiller Hippolyte Briere

propose que le conte de Jotigne Dumas de \$4.00 pour travail dans la route St Malo et aussi le conte de Daniel Briere de \$1.00 pour ~~travail~~ aussi dans la route St Malo ~~soient~~ payés secondé par le conseiller Elzeor Beaumier adopté. Le conseiller Hippolyte Briere propose que le règlement #33 de la North Shore Power Company soit renvoyé parce qu'il n'est pas assez avantageux pour notre municipalité pour l'accepter tel qu'il est et qu'elle soit informée secondé par le conseiller Ephrem Toupin adopté.

Louis Franger, Maire
 P. C. Rochelau, S. J.
 Règlement N° 2 Désignant la largeur et l'entretien des chemins d'hiver.

Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine comme suit sur motion du conseil le conseiller David Dumas propose par règlement et appuyé par le conseiller Adolphe Montplaisir que tous les chemins d'hiver soient entretenus passable simple de quatre pieds de largeur dans la dite municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine. En vertu et en exécution de l'article 483 du code

municipal de Québec. Adopté

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil
municipal de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions samedi le
quinzième jour de mars 1919
à sept heures du soir à laquelle
sont présents M le maire
Louis Foranger et M. M. Les
conseillers Elzeor Beaumier
Hippolyte Briere David Dumas
Arthur Arcand et Adolphe
Montplaisir formant quorum sous
la présidence du maire.

Le conseiller secrétaire-trésorier
ayant notifié verbalement et par
écrit tous les membres du conseil,
le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé.
Le conseiller Elzeor Beaumier
propose que le conseil soit ajourné
au vingt cinq mars 1919 à sept heures
du soir ~~pour~~ ~~discussion~~ en vertu du règlement
33 de la North Shore Power
company secondé par le conseiller
Hippolyte Briere adopté unanimement.
Le conseiller David Dumas propose
que M. Arthur Vaillancour soit
payé \$1.50 pour son cheval sa voiture
pour avoir fait le parcours de la
révision du rôle d'évaluation de la

municipalité en 1918 le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose qu'à l'avenir les estimateurs et les voitures ne soient pas payés. Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée

Louis Loranger Maire
J.C. Rocheleau S. J.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine
Ajournement d'une assemblée
spéciale du quinze mars 1919
tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le vingt-cinq mars
mille neuf cent dix neuf à sept
heures du soir à laquelle sont
présent M. le maire Louis
Loranger et M. M. Les conseillers
Egzeor Beaurmier Hippolyte
Drière David Dumas Arthur
Arcand Adolphe Montplaisir
formant quorum sous la présidence
du maire, le procès verbal de
la dernière assemblée est lu et
approuvé. Le conseiller
David Dumas propose que le
conseil de la municipalité Ste
Marthe donne le permis à la
North Shore Power Company de
poser des poteaux sur le chemin
royal pour supporter les fils électriques

La Municipalité ne s'engage pas
à payer pour les lampes de rue

que les poteaux ne soient pas plus
loins que six à sept pouces de la
clature et que la dite Company
soit responsable de tous dommages
et accidents causés par elle pour
le présent et l'avenir et que si
quelqu'un ont besoin de la lumière
qu'elle leur fournissent mais qu'ils
ne paye pas plus cher que les
ville de la vil. du cap de la Madeleine
et celle des Trois-Rivieres, et la Corporation
municipalité ne s'engage se garde
le privilège de faire changer tous
les poteaux qui ~~peuvent~~ ^{peuvent} ~~invenit~~, aux
frais et dépend de la dite Company
Le conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition adopté
unanimement
et la séance est levée

Louis Loranger Maire
J. C. Rocheleau S. Trésorier

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil
municipal de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions judi le 24
avril, 1919 à sept heures du soir
à laquelle sont présent M. le
maire Louis Loranger et M. M.
Les conseillers Ezer Beaumier
Hippolyte Briere David Dumas
Arthur Creand et Adolphe
Montplaisir formant quorum

++ Sur rôle d'évaluation

sous la présidence du maire.
Le Secrétaire-Trésorier ayant notifiés verbalement et par écrit tous les membres du conseil. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Egeor Beaumier propose que le maire soit autorisé pour faire faire un contrat pour le terrain de la sal publique et aussi de faire faire la clôture pour renclorre ce terrain. Le conseiller Arthur Ricard seconde cette proposition et est adopté.

Le conseiller Egeor Beaumier propose que le Secrétaire-Trésorier soit autorisé à entrer ++ tous les noms des propriétaires qui produiront leur titre.

Le conseiller Hippolyte Brière seconde cette proposition adoptée et la séance est levée.

Lu par le Maire
J.C. Rocheleau S. T.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 6 Mai 1919 à sept heures du soir à laquelle sont présents M

le maire Louis Foranger et
 M. M. Les conseillers Elzeor Beaumier
 David Dumas et Adolphe
 Montplaisir formant quorum
 sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 Le conseiller Elzeor Beaumier
 propose que la requête de M
 Hector Rubin et autre soit
 suspendu a la séance régulière
 prochaine. Le conseiller Adolphe
 Montplaisir seconde cette proposition
 adoptée

Le conseiller Elzeor Beaumier
 propose que le Secrétaire Trésorier
 soit autorisé a faire la répartition
 pour l'entretien du cordon du chemin
 d'hiver qui conduit a St Alexis
 et qu'il soit payé par les pro-
 priétaires. Le conseiller Adolphe
 Montplaisir seconde cette proposition
 adoptée et la séance est levée

Louis Foranger Maire
 J. C. Rochelau Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil
 municipal de Ste Ste Marthe du cap
 de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
 des sessions mercredi le 2 juillet
 1919 a sept heures du soir a laquelle
 sont présent M. le Maire

pour l'entretien d'hiver du chemin Bureau soit payé

Louis Loranger et M. M. les
 conseillers Elier Beaumier Hypolite
 Briere Ephrem Toupin David Dumas
 et Arthur Arcand formant quorum
 sous la presidence du maire
 Le proces verbal de la derniere
 assemblee est lu et adopte
 Le conseiller David Dumas
 propose que pour faire
 soit a la requete de M
 Arbin que M. Dominique Montplaisir
 soit denomme srintendant special pour
 faire la visite des lieux du changement
 de la route continuation de la route
 de la ville du cap de la Madeleine
 et qu'il soit fasse rapport au
 conseil avant de dresser un proces
 verbal. Le conseiller Arthur Arcand
 seconde cette proposition adopte unanime
 ment

Le conseiller Hypolite Briere
 propose que le changement du
 chemin Bureau pour prendre ligne
 au cordon des grandes prairies sur
 demande par requete faite le 21
 avril dernier soit remis a trois
 mois pour cause d'etude seconde
 par le conseiller Ephrem Toupin
 adopte unanimement

Le conseiller David Dumas
 propose que le coute de Ceraphin
 Montplaisir \$23.93 et qu'il soit colater
 avec ^{sur} les taxes des proprietaires
 et aussi les cotes ^{de marche Briere} pour temps
 des hommes et depense des materi
 aux soit payes et que son pourcentage
 soit suspendu a la seance reguliere

prochaine & secondé par Hypolite
Brière Adopté

Louis Loranger Maire
J. C. Rocheleau S. T.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine

Assemblée général du conseil
municipal de Ste Marthe du cap de
la Madeleine tenu au lieu ordinaire
des sessions mardi le 5 Août 1919 à
sept heures du soir à l'aquel sont
présent M le maire Louis Loranger
et M. M. Les conseillers Hypolite
Brière Ephrem Coupin David Dumas
Adolphe Montplaisir et Arthur
Arcand formant quorum sous la
présidence du maire. Le procès
verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé. Le conseiller David
Dumas propose que pour faire droit
à la requête de M Aubin et
autres que M Adem Montplaisir
soit doit dénommé s'intendant
spéciale pour faire la visite des
lieux du changement de la route
continuation de la route de la
ville du cap de la Madeleine et
qu'il fasse rapport au conseil
avant de dresser un procès verbal
Le conseiller Hypolite Brière seconde
cette proposition Adopté

Le conseiller David Dumas propose
que M Ernest Lacourse soit dénommé
pour oditer des comptes du conseil

de cette municipalité. Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée. Le conseiller Arthur Arcand propose que le coute de Judger John percepteur du revenu Trois Rivières soit payé \$12.00. Le conseiller Hypolitte Briere seconde cette proposition adoptée.

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que M Hector Aubin soit dénommé pour réparer les ornières et parts défectueuses dans la route continuation de la route de la ville du cap. Le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition adoptée.

agis Foranger Paire
 J. G. Rocheleau S. J.
 Province de Québec
 Municipalité St^e Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil municipal de St^e Marthe tenu au lieu ordinaire des sessions mercredi le 17 ~~août~~ septembre 1919 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les conseillers Elzeor Beaumier Arthur Arcand Adolphe Montplaisir formant quorum sous la présidence du maire. Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement tous les membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que M Adem Montplaisir

soit denommé de nouveau surintendant special pour faire la visite des lieux du changement de la route continuation de la route de la ville du cap de la Madeleine d'ici à huit jours, et qu'il fasse rapport au conseil avant de dresser un proces verbal

Le conseiller Elzeor Beaumier seconde cette proposition adopte

Le conseiller Elzeor Beaumier propose que la revision du rôle d'évaluation soit homologuer telle qu'elle est.

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition. Adopte

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le compte de M. E. Facome pour odition de compte de la municipalite de \$15.00 soit accepte.

Le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition. Adopte

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose pour subvenir au dépence générale et spéciale de la municipalite qu'une taxe de 40 cents dans le cent piastres soit impose sur toute les biens de font imposable de cette municipalite.

Le conseiller Elzeor Beaumier seconde cette proposition. Adopte

~~Le conseiller Adolphe Montplaisir propose qu'il soit emprunte de Ephrem \$1500.00 pour remettre a Armand Dumas~~

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose qu'il soit emprunte \$1500.00 pour remettre a Armand Dumas
Le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition adopte

Louis Sringer Maire
J. C. Rochebeau S. T.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil mun-
icipal de Ste Marthe tenue au
lieu ordinaire des sessions mercredi
le 15 octobre 1919 à sept heures du soir
à laquelle sont présent M. le maire
Louis Loranger et M. M. Les con-
seillers Hippolyte Briere Elzeor
Beaumier Arthur Treand et David
Dumas formant quorum sous la
présidence du maire. Le Secrétaire-
Trésorier ayant notifié verbalement
tous les membres du conseil. Le procès
verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Le conseiller Elzeor Beaumier propose
que les comptes suivants soient payés
H. C. Aubin Joseph Vaillancourt
Maurice Bellefenille et Adolphe Briere
Le conseiller David Dumas seconde cette
proposition adopte

Le conseiller Elzeor Beaumier propose
que le Sec- Trésorier de cette munici-
palité soit nommé pour faire la
visite des lieux pour faire droit à la
requête de H. C. Aubin. Le conseiller
David Dumas seconde cette proposition
adopte

Propose par Hippolyte Briere secondé
par le Elzeor Beaumier que la
liste électorale soit homologuer tel
que présente adopte

Propose par David Dumas secondé
par Hippolyte Briere que ^{fond} les magasins
soient fermés les dimanches et les jours

de cette
Municipalité

de fêtes d'obligation adopté

Louis Loranger Maire
J. C. Rochelleau Sec. - Trésorier

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Assemblée générale du conseil
municipal de Ste Marthe du cap de
la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 4 novembre 1919
à sept heures du soir à laquelle sont
présent M le maire Louis Loranger
et M. M. Les conseillers Hippolyte
Brière David Dumas Adolphe Montplaisir
et Arthur Arcand formant quorum
sous la présidence du maire.

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumas propose
secondé par Arthur Arcand que
les comptes de F. J. Vanasse pour papier
qui a été acheté par le Secrétaire Trésorier
soit payés adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose secondé par le conseiller
David Dumas que M Narcisse Brière
inspecteur de voirie soit remplacé
par M. Adolphe Montplaisir pour le
rang St. Noël et pour remplir
la vacance de l'inspecteur Narcisse Brière ^{adopté}

Proposé par le conseiller David
Dumas secondé par le conseiller
Adolphe Montplaisir que M Frainek
Dubois soit nommé inspecteur de voirie
pour remplir la vacance de M. F. ^{inspecteur} Alphonse

La course des sessions du rang des
grandes prairies adopte unanimement
Le conseiller David Dumas propose
que la requête de M Hector
Rubin soit suspendue au mois de
juin de l'année 1920 Le conseiller
Adolphe Montplaisir seconde cette
proposition adoptée et la séance
est levée

Amis Jean-Jacques Noye
J.C. Rocheleau J. J.
Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Je sous signe J.C. Rocheleau
Sec. Tres et President d'élection
de trois conseillers municipaux pour
la municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine

En conséquence le quatorzième
jour de janvier 1920 a dix heures
de l'avant midi je me suis rendu
a la salle publique bien ordinaire
du conseil

Je certifie que j'ai mis en
nomination les noms des personnes
suivantes présentés par écrits par
au moins deux électeurs présents
conformément aux articles 958 et
suivant du code municipal
Candidats à la charge de
conseillers

1^{er} Arthur Arcand cultivateur
2^{ème} Arcade Goupin " " "
3^{ème} Ezeor Beaumier " " "

A midi

A midi comme il y a pas plus
 de candidas mis en nomination
 qu'il en faut pour les dites charges
 Je proclame les sous-dits candidas élus
 En foi de quoi j'ai signé ce
 quatorzieme jour de janvier mil
 neuf cent vingt
 J. C. Rochetean
 President d'election

Prouve de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée speciale du conseil
 municipal de Ste Marthe du cap de
 la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions samedi le
 24^{eme} jour de janvier 1920 a sept heures
 du soir a l'aquel sont present M. Le
 Maire Louis Loranger et M. M. Les
 conseillers Ezeor Beaumier Ephrem
 Toupin Arcade Toupin et Arthur
 Arcand formant quorum sous la presi
 dence du maire.
 Le secretaire-tresorier ayant notifiés verbalement
 tous les membres du conseil
 Le proces verbal de la derniere
 assemblee est lu et approuvé
 Le conseiller Arthur Arcand
 propose et secondé par le conseiller
 Ezeor Beaumier Ephrem Toupin que
 les cote de Thomas Montplaisir pour
 ouvrage avec un cheval au mois
 novembre 1919 dans la route St Molo
 soit payer \$9.00 Adopté
 Le conseiller Ezeor Beaumier propose
 que la demission de M. Narcisse Montplaisir

comme inspecteur de voirie
soit accepté et que M. Dominique
Montplaisir soit nommé pour
remplir la vacance. Le conseiller
Arcaide Toupin seconde cette
proposition adoptée

Louis Lorange Maire
J. C. Rochelleau S. T.

Province de Québec
Municipalité Ste. Marthe du cap
de la Madeleine
Gouvernement de l'Assemblée
générale du conseil municipal de
Ste. Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 2 mars 1920 à sept heures
du soir à laquelle sont présents M. le
maire Louis Lorange et M. M. les
conseillers Elzeur Beaumier Hippolyte
Prière David Pumas et Arcaide Toupin
formant quorum sous la présidence
du maire. Le procès verbal de la
dernière assemblée est lu et approuvé
Le conseiller Elzeur Beaumier
propose seconde par le conseiller
Hippolyte Prière que le compte de
Fortunat Ford avocat pour consultes
de \$5.00 soit payé adopté
Le conseiller Elzeur Beaumier
donne avis de motion d'un règlement
concernant les licences de commerce
de charrier et de tous bouliers publics
soit étudiés à la prochaine assemblée

Le conseiller Elzeur Beaumier

propose que la répartition des routes faite par Pierre J. Montplaisir soit approuvée et que ses honoraires soit payés au prix de \$30.00 seconde par le conseiller Arcade Toupin Adopté

Le conseiller Hippolyte Brière propose que M. Franck Dubois soit réélu de nouveau inspecteur de voirie pour le rang des grandes prairies M. Eugène Montplaisir inspecteur de voirie et M. Henri Foranger inspecteur à graine pour le haut du rang du fleuve M. Joseph Vaillancourt soit réélu de nouveau inspecteur à graine et M. Alexandre Lapaointe inspecteur de voirie pour le bas du rang du fleuve

M. Frédéric Dumas inspecteur de voirie et M. ^{Émile} ~~Marcel~~ ^{le père} Foy fils inspecteur à graine pour le rang St Molo

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose que M. Octave Beaumier du rang St Molo M. Luc Toupin et M. Dominique Montplaisir soit nommé estimateur

Le conseiller Hippolyte Brière seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Arcade Toupin propose que la séance se soit ajournée au 13 mars prochain. Le conseiller Hippolyte Brière seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose que le compte de J. C. Rocheleau de \$3.50 pour avoir visité les routes et le cordon des grandes prairies soit payé et aussi le compte de Elzeor Beaumier de \$1.50 pour radous à la sal publique soit payé

Le conseiller Hippolyte Briere
 seconde cette proposition adopte
 et la seance est levée

Louis Loranger Maire
 J. C. Rocheleau S. J.

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap de
 la Madeleine

Journalnement d'une assemblee general
 Au conseil le 2 mars 1920 tenue
 au lieu ordinaire des sessions samedi
 le 13 mars 1920 a sept heures du soir
 a l'aquel sont present M le maire
 Louis Loranger et M. M. Les conseillers
 Elzeor Beaumier Hippolyte Briere
 David Dumas et Arthur Beaud
 formant quorum sous la presidence
 du maire Le proces verbal de la
 derniere assemblee est lu et approuve

Le conseiller Elzeor Beaumier propose
 par seconde par le conseiller Hippolyte
 Briere que les cotes suivant soit payes
 J. G. Marchand notaire pour ~~contras~~
 contras de vente Moise Hebert a la
 Corporation Ste Marthe et copie
 enregistrement voyage au cap \$9.80 et Lucien
 Tottinville pour avoir nettoyer le fausse
 de la route des grandes prairies
 53 heures a 30 cents de l'heure \$15.90

Louis Loranger Maire
 J. C. Rocheleau S. J.

Sur motion du conseil le conseiller Egeor Beaumont propose par règlement et approuvé par le conseil David Dumas qu'un règlement concernant ou négociant en gros ou en détail ou faisant un commerce général de même qu'un chortier ou roulier public résidant ou non résidant dans la dite municipalité ne pourra exercer son commerce négocien métier ou chortier et roulier public dans les limites de cette dite municipalité sans avoir préalablement obtenu du conseil de Sts Marthe une licence à cet effet dont le prix est comme suit

- 1^o Pour tous bouchers résidant dans la Municipalité depuis au moins 3 mois la somme de deux piastres \$2.00
- 2^o Pour tous bouchers ne résidant pas dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de dix \$10.00
- 3^o Pour tous boulangers résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de deux piastres \$2.00
- 4^o Pour tous boulangers ne résidant pas dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de trois piastres \$3.00 et que le pain soit pour tous boulangers d'une pesanteur de six livres jusqu'à 13 heures après la sortie du four

patité municipalité la somme de dix piastres \$10.00 non résidant dans la municipalité depuis 3 mois la somme de vingt piastres \$20.00

- 11^o Pour tous contracteurs résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de cinq piastres \$5.00 et non résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme vingt cinq piastres \$25.00

- 5° Pour tous marchands épiciers résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de dix piastres \$10.00
- 6° Pour tous marchands épiciers ne résidant pas dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de quinze piastres et marchand de fruits résidant dans la municipalité la somme de cinq piastres \$5.00
- 7° Pour tous restaurateurs résidant dans la municipalité la somme de dix piastres \$10.00 et marchand de fruits résidant dans la municipalité la somme de dix piastres \$10.00
- 8° Pour tous colporteurs résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois vendant et livrant des marchandises sèches dans les limites de la municipalité la somme de dix piastres \$10.00 et non résidant dans la municipalité depuis 3 mois la somme de trente piastres \$30.00
- 9° Pour tous charniers et rouliers publique résidant dans la municipalité depuis 3 mois la somme de deux piastres et chaque cheval extra la somme de une piastre et non résidant dans la municipalité depuis 3 mois la somme de dix piastres \$10.00 et chaque cheval extra une piastre \$1.00
- 10° Pour tous propriétaires d'automobile résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois qui exercent tel métier de charnier dans les limites de la dite municipalité la somme de dix piastres \$10.00 non résidant dans la municipalité depuis 3 mois la somme de vingt piastres \$20.00
- 11° Pour tous constructeurs résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme de cinq piastres \$5.00 et non résidant dans la municipalité depuis au moins 3 mois la somme vingt cinq piastres \$25.00

Toutes licences annuelles qui sont ou qui seront établis en cette municipalité, ne seront en force que pour l'année courante à moins d'une décision du dit conseil pour telle autre année et toutes personnes sujettes à payer tel, les taxes ou licences annuelles sera tenue à payer le montant total exigible pour telle année sans faire aucune déduction pour le temps qui pourrait être écoulé depuis le commencement de telle année. Pénalité

Toutes personnes ou sociétés de personnes qui après le 1^{er} jour de mai mil neuf cent vingt fera établera exercera ou pratiquera aucun des commerces industries métiers ou occupations mentionnées au dit règlement sans avoir obtenu du conseil municipal de St. Mathias du cap de la Madeleine une licence à cette fin signée par le Secrétaire - Trésorier du dit conseil et sans avoir payé la somme de imposé sur chaque tel commerce industrie métier ou occupation comme susdit sera passible d'une amende pas moins de deux piastres ni plus de dix piastres pour chaque tel offense. Adopté

Louis Hoangier Maire

J. C. Rocheleau

Secrétaire-Trésorier

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale⁺ convoquée par deux
conseillers au lieu ordinaire des sessions
mercredi le 31 Mars 1920 à sept heures du soir
à laquelle sont présent M le maire
Louis Foranger et M M les conseillers
Elyeur Beaumier Ephrem Toupin
Arcade Toupin et Arthur Arcand
formant quorum sous la présidence
du maire. Le secrétaire Trésorier ayant
notifié verbalement et par écrit tous les
membres du conseil.

Le conseiller Arcade Toupin donne
avis de motion qui à la prochaine
assemblée il sera soumis à l'approbation
des conseillers un règlement pour annuler
le règlement des licences de commerce
chortiers et rouliers publique et autres
qui a été adopté à la séance du 13 mars
de l'année 1920

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Assemblée général du conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 6 avril 1920 à sept heures du
soir à laquelle sont présent M le
maire Louis Foranger et M. M. les
conseillers Elyeur Beaumier Ephrem
Toupin David Dumas Hippolyte
Brière Arcade Toupin et Arthur
Arcand formant la totalité des
membres du conseil

Du conseil municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine

Le conseiller Ercade Loupin donne avis de motion qui à la prochaine assemblée il sera soumis à l'approbation des conseillers un règlement pour annuler le règlement des licences de commerce charrier roulier publique et autres qui a été adopté à la séance du 13 mars de l'année 1920

Le conseiller David Dumas donne avis de motion qui à la prochaine assemblée il sera soumis à l'approbation des conseillers un règlement pour amender le règlement des licences de commerce charrier roulier publique contracteurs ect qui a été adopté à la séance du 13 mars 1920

Le conseiller David Dumas propose que le conseil soit ajourné à jeudi soir le 8 avril prochain

Le conseiller Elzeo Beaumier seconde cette proposition adoptée

Hypolyte Lorange Maire
J.C. Rocheleau S. T.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée ^{du conseil} par ajournement du 6 avril 1920 tenue au lieu ordinaire des sessions judi le 8 avril 1920 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. le maire Louis Lorange et M. M. Les conseillers David Dumas Hypolyte Briere et Elzeo Beaumier formant quorum sous la présidence du maire
Le procès verbal de la dernière

Assemblée est lue et approuvée
 Le conseiller David Dumas
 retire son avis de motion qui
 qu'il a donné à l'assemblée
 précédente appropos de l'amendement
 des licences adopté

Le procès verbale de la dernière
 l'assemblée du 13 mars dernier
 est approuvée

Le conseiller Hippolyte Brière
 propose que M. J. C. Beaudoin
 soit nommé inspecteur de voirie
 pour son arrondissement

Le conseiller David Dumas
 seconde cette proposition adoptée

Louis Loranger Maire
 J. C. Rochelleau S. J.

Province de Québec

Municipalité St^e Marthe du cap de la
 Madeleine

L'Assemblée spéciale du conseil mu-
 nicipal de St^e Marthe du cap de la
 Madeleine convoquée par deux conseillers
 tenue au lieu ordinaire des sessions
 samedi le 24 avril 1920 à sept heures du
 soir à laquelle sont présents M. le
 maire Louis Loranger et M. M.

Les conseillers Egeor Beaumier
 Hippolyte Brière David Dumas et
 Arthur Arcand formant quorum
 sous la présidence du maire. Le
 secrétaire-trésorier ayant notifié verbale-
 ment et par écrit tous les membres du
 conseil. Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvée

Le conseiller David Dumas propose que l'inspecteur Joseph Vaillancourt soit notifié pour visiter le fausse de ligne du bas de la route St Molo et de faire faire les travaux seulement pour l'utilité de la route. Le conseiller Hippolyte Briere seconde cette proposition adoptée.

Louis Foranger Maire
J.C. Rochelleau S. J.

Prouince de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 4. mai 1920 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. le maire Louis Foranger et M.M. les conseillers Ezeor Beaumier, Hippolyte Briere, David Dumas formant quorum sous la présidence du maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Ezeor Beaumier propose que le secrétaire, trésorier soit autorisé de collecter les comptes de Denise Briere au plus court délais et de transmettre l'argent au conseil de comté. Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée. Le conseiller Ezeor Beaumier propose que les ^{deux} comptes de Joseph Vaillancourt pour entretien de la route St Molo ³⁰⁰⁰ et une demi corde de bois 2.50 et aussi le compte de

Thomas Arcand pour entretien de
de la traverse sur le fleuve St Laurent
20.00 soit accepté. Le conseiller David
Dumas seconde cette proposition
adopté. Le conseiller David Dumas
propose que Frédéric Briere soit
payé au montant de \$10.00 pour
l'entretien de la route St Molo rendu
à Adolphe Roy le 15 novembre 1919 et
qu'il a abandonné au mois janvier 1920
M. Frédéric Briere prend toutes responsa-
bilité au cas que M. Adolphe Roy
fasse des réclamations pour l'entretien
de cette route.

Signé Frédéric Briere

Le conseiller David Egor Beaumier
seconde cette proposition adopté
Le conseiller Hippolyte Briere
propose que la démission de
M. Frédéric Dumas soit accepté et
que Madolphe Montplaisir de St
Molo soit dénommé pour remplir la
charge. Le conseiller Egor Beaumier
seconde cette proposition adopté

Louis Lorange, Maire
J.C. Rocheleau S. Trés

Prouve de Québec

Municipalité Ste Marthe du
cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil
municipale de Ste Marthe du cap de
la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions jeudi le 10 juin 1920 à sept
heures du soir à l'aguel sont présent
M. le maire Louis Lorange et M. M.
les conseillers Egor Beaumier

Ephrem Toupin David Dumas Arcade Toupin
 et Arthur Arcand formant quorum
 sous la présidence du maire. Le secrétaire
 trésorier ayant notifié verbalement
 et par écrit tous les membres du conseil.
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé. Le conseiller David
 Dumas propose que les comptes suivants
^{soient} ~~soit~~ payés. Le compte de Louis Etageolle \$15.00
 Le compte de Joseph Vaillancourt pour fausse
 de la route St Molo 40 hrs a 45 cts 18.70
 Le compte de Siraphin Montplaisir pour entretien
 du cordon des grandes prairies depuis les limites
 de la ville cap a la rivière Champlain
 et que ce compte soit collecter par les
 propriétaires 77 hrs a 50 cts \$2.35
 Le conseiller Elzeur Beaumier seconde cette
 proposition adopte

Le conseiller Ephrem Toupin propose que
 le compte de Adolord Villemure pour voiture
 brisé dommage d'un cheval cts de 13.50
 avec frais, soit envoyer a M Tédion
 Louval propriétaire du chemin et que
 le conseil lui donne huit jours pour payer
 ce compte. Le conseiller Elzeur Beaumier
 seconde cette proposition adopte

Le conseiller David Dumas propose que
 le compte du conseil de compte pour répartition
 cotée - part de répartition faite depuis
 en janvier 1920 jusqu'au 7 octobre 1920
 soit paye. Le conseiller Elzeur Beaumier seconde
 cette proposition adopte.

Le conseiller Arthur Arcand propose
 que le conseil soit ajourné au 21 juin
 prochain. Le conseiller David Dumas
 seconde cette proposition adopte

Louis Beaumier Maire
 J.C. Rocheleau Secr Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de
la Madeleine

Assemblée par ajournement du 10 juin 1920
tenue au lieu ordinaire des sessions lundi le
21 juin 1920 à sept heures du soir à laquelle
sont présent M le maire Louis Loranger et
M M les conseillers Elzeur Beaumier David
Dumas et Arcade Toupin formant quorum
sous la présidence du maire. Le procès
verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose
que M. J. H. E. Aubin soit nommé
inspecteur de voirie pour son arron-
dissement. Le conseiller David Dumas
seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose
que le secrétaire-trésorier soit
autorisé de prendre un entente avec
M. Henry Beaumier et de son coute
+ Pour transport cercueil ect
de l'individu trouvé noyé par dans le
fleuve St. Laurent et que les
estimateurs soient notifiés de se faire
assermenter pour faire le rôle d'évaluation
au plus-tôt possible. Le conseiller
Arcade Toupin seconde cette proposition
adopté

Louis Loranger Maire
J. C. Rogheleau Sec. Trés.
Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil
municipale de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu

ordinaire des sessions mardi le 6 juillet 1920 a sept heures du soir à l'aguel sont present M. le maire Louis Loranger et M. M. les conseillers Arthur Arcand et Arcade Toupin vu qu'il n'y a pas quorum le conseiller Arcade Toupin propose que le conseil soit ajourné à huit heures du même jour le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 10 juillet 1920 a sept heures du soir à l'aguel sont present M. le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Elzeur Beaumier Ephrem Toupin David Dumas et Arcade Toupin formant quorum sous la présidence du maire.

Le secrétaire-trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé. Le conseiller Ephrem Toupin propose que les comptes suivants soit payé M Hippolyte Briere 12 heures a 55 cents de l'heure Donat Foy 25 heures a 55 cents de l'heure

Adolphe Montplaisir pour reparages des ponts \$ 8.78 et voyage a trois-rivières un homme et un cheval \$ 5.00 total \$ 13.78
 Wilfrid Briere 18 heures a 55 cents de l'heure
 le compte Burril Lumber Co bois pour

répare le pont St Molo
 \$41.60 et aussi le conte de Albert
 Arcand pour soin et transport du
 de l'individu trouvé noyé dans le fleuve
 St Laurent \$5.00

Le conseiller David Dumas seconde
 cette proposition adopte

Le conseiller Elzeor Beaumier
 propose que M. Octave Beaumier
 rang du fleuve soit nommé estimateur
 pour cette municipalité le conseiller
 Ephrem Toupin seconde cette proposition
 adopte

Le conseiller Arcade Toupin propose
 que les estimateurs soient payés au
 prix de 30 cents de l'heure. Le
 conseiller David Dumas seconde cette
 proposition adopte

Prérence de l'ordre

Louis Loranger Maire

J. C. Rocheleau S. J.

Prérence de l'ordre

Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine

Assemblée régulière de la munici-
 palité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions
 mardi le 5 octobre 1910 à sept heures du soir
 à laquelle sont présents M. le maire
 Louis Loranger et M. M. Les conseillers
 David Dumas et Elzeor Beaumier

L'heure étant ~~presque~~ ^(presque) presque
 expiré le conseiller David Dumas
 propose un gouvernement d'une heure
 le conseiller Elzeor Beaumier seconde cette proposition
 adopte. L'heure étant encore
 presque expiré le conseiller Elzeor
 Beaumier propose que le conseil

soit ajourné à jeudi soir le sept
octobre prochain le conseiller David
Dumas seconde cette proposition adopte

Louis Loranger Maire
J. E. Rocheleau S. T.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine
Assemblée

Assemblée par ajournement du 5 octobre
1920 tenue au lieu ordinaire des sessions
jeudi le sept. octobre 1920 à sept heures
du soir à laquelle sont présents M. Le
maire Louis Loranger et M. M. Les
conseillers David Dumas, Hypolyte Briere
Egée Beaumier et Arthur Breand
formant quorum sous la présidence du ma-
ire. Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé.

Propose par le conseiller Egée Beaumier
et seconde par le conseiller Hypolyte
Briere que le rôle d'évaluation soit homologué
tel que présenter au conseil
adopté

Pour subvenir au dépense de l'année
courante le conseiller David Dumas
propose qu'une taxe générale soit
imposée sur de 35 cents par cent piastres
soit imposée sur toute la municipalité
Le conseiller Arthur Breand seconde
cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose que
M. Ernest Focouse soit nommé auditeur
pour auditer les comptes de la cette munici-
palité. Le conseiller Egée Beaumier

seconde cette proposition adopte
Le conseiller Arthur Arcand propose
que les cotes suivant soient payes
Hector Aubin \$12.10 Frederic Leroux
au chemin du #3.92 + Albert Moutplaisir pour
cordons des grandes prairies dans la route St Molo

++ Pour travaux
au chemin du #3.92 +
cordons des grandes prairies

Le conseiller Hippolyte Briere seconde
cette proposition adopte

Le conseiller David Dumas propose
de donner le permis à la
gite de Ste Maurice Reper Compagny
ait le de traverser le chemin
de notre municipalite avec un
tuyau de six pouces moyennant
qu'elle soit que la Ste Maurice
Reper Compagny soit responsable des
accident pour le present et l'avenir

++ que le secretaire Dumas soit engage au montant de \$120.00 par annee

Le conseiller Hippolyte Briere seconde
cette proposition adopte

Propose par le conseiller Hippolyte Briere
secondes par le conseiller Arthur Arcand
que la liste des electeurs soit homologuer
tel que parafe par le maire adopte

Le conseiller Hippolyte Briere donne
avis de motion qui a la prochaine
assemblee qu'il sera soumis un reglement
pour modifier le proces verbal du 3^{eme} et
4^{eme} rangs des grandes prairies

Le conseiller David Dumas propose seconde par le conseiller Hippolyte Briere
Le conseiller
Joseph Lesmoger Maire
C. C. Rocheleau G. J.

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap de la
Madeleine
Assemblée reguliere du conseil
municipal de Ste Marthe du cap de

de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le sept
decembre 1920 a sept heures du soir,
à l'aquel sont present M. le maire
~~mair~~ Louis Loranger et M. M. Les
conseillers Ezeor Beaumier Arthur
Arcand Ephrem Toupin et Arcade Toupin
formant quorum sous la presidence du
maire.

Le proces verbale de la derniere
assemblee est lu et approuve. ++
Propose par Arthur Arcand que le
salaire des estimateurs et du Sec. Tresorier
pour estimation du role d'evaluation
pour l'annee 1920 soit paye ~~\$3.20~~
chaacun 44 heures a 30 cents ~~13.20~~
secondie par le conseiller Ephrem
Toupin adopte unaniment
Le conseiller Ezeor Beaumier propose
que le conte de M Ernest Lacourse pour au-
dition de conte soit paye \$15.00 Le conseiller
Arthur Arcand seconde cette proposition
adopte Louis Loranger Maire

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap
de la Madeleine
Je soussigne J. C. Rocheleau sec. Tres et
President d'election du maire et de
trois conseillers municipaux pour la
Municipalite Ste Marthe du cap
de la Madeleine.
En consequence le douzieme jour du
mois janvier 1921 a dix heures de l'avant
midi je me suis rendu a la salle
publique lieu ordinaire des sessions
du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes suivantes présentées par écrits par au moins deux électeurs présents conformément aux articles 258 et suivant du code municipale

Candidas à la mairie

1^o M. Louis Loranger cultivateur

Candidas à la charge de conseillers

1^o M. David Dumas cultivateur

2^o M. Grégoire Dumas cultivateur

3^o M. Joseph Caron cultivateur

Et ainsi comme il n'y a pas plus de candidas mis en nomination qu'il en faut pour les dites charges.

Je proclame les sus-dits candidas élus.

En foi de quoi j'ai signé ce douzième jour de janvier mill-neuf cent vingt et un

J. C. Rocheleau

Président d'élection

Prounce de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire

ordinaire des sessions samedi le douze mars 1921 à sept heures du soir à laquelle sont présent

M. le maire Louis Loranger, et

M. M. Les conseillers Ezeor Beaumier David Dumas Arcade Toupin Grégoire Dumas Arthur Arcand et Joseph Caron formant la totalité des membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé
Proposé par ^{le conseiller} Grégoire Dumas et secondé
par le conseiller ~~les~~ Elzéar Beaumier que de Albert
Montplaisir pour travaux dans la route
St Yolo soit payé \$11.05 adopté
unanimement

Propose par le conseiller Chéade Toupin
et secondé par le conseiller Grégoire
Dumas que M. Eugène Montplaisir soit
nommé inspecteur de voirie pour son
arrondissement

Le conseiller David Dumas propose
que le règlement des licences de ~~chorties~~
commerces chorties ^{encore} routes publique
et autres reste en force pour un an
tel que l'année précédente

à partir du 1^{er} mai 1921 à aller au 30^{avril}
Avril 1922, tel que l'année précédente

Le conseiller Grégoire Dumas
secondé cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Freand
propose que les comptes de J. A. B. C.
Subin inspecteur pour entretien
du chemin du cordon et de la
route des grandes prairies pour
décembre Janvier Février soit payés

Le conseiller Grégoire Dumas secondé
cette proposition adopté

Louis Luranger Maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 Municipal de Ste Marthe du cap de
 la Madeleine tenue au lieu ordinaire
 des sessions mardi le 3 mai 1921 à sept
 heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Louis Branger et M. M.
 les conseillers David Dumas Grégoire
 Dumas Joseph Baron et Arthur
 Arcand formant quorum sous la
 présidence du maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 proposé par ^{le conseiller} David Dumas et secondé
 par le conseiller Grégoire Dumas que les
 comptes suivants soit payés le compte
 pour l'aliène Denise Brière \$100. et 59.69
 pour répartition du conseil de comté
 total \$159.69 ✓

Le comte Oula Brière ^{inspecteur} pour réparation
 de clanture de la route et \$9.40 ✓
 et le comte de J. H. E. Aubin
 pour entretien du cordon des grandes
 prairies \$25.20

et aussi la route des grandes prairies \$19.25 ✓

adopte
 Le conseiller Grégoire Dumas propose
 que la salle publique soit réparée et
 reculé au fond de l'emplacement et que
 un avis public soit donné pour faire sortir
 des soumissions et le conseil ne s'oblige pas
 à accepter ni la plus basse ni la plus haute
 ni aucune des soumissions telle que le devis
 présenter au conseil et que les soumissions
 soient reçues jusqu'à l'assemblée ^{assemblé} régulière

du mois juin pour être ouverte a cette
assemblée. Le conseiller Gregoire Dumas
adopté

Louis Loranger Maire
J C Rocheleau S. Tres

Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions judi le 2 juin
1921 a sept heures du soir à laquelle M. Le
maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Elyon Beaumier David Dumas Grégoire
Dumas Arcade Toupin et Arthur Arcand
formant quorum sous la présidence du
maire Le secrétaire - trésorier ayant notifié
verbalement et par écrit tous les membres
du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas propose
que le maire soit autorisé à confesser
jugement pour la cause de H. Hubin
et autres. Le conseiller David Dumas
secondé cette proposition adopté unanimement
et la séance est levée

Louis Loranger Maire
J C Rocheleau S. Tres

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil Municipal
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le
 7 juin 1921 à sept heures du soir à laquelle
 sont présent M. le maire Louis Lorange
 et M. M. Les conseillers Ezen Beaumier
 David Dumas Gregoire Dumas Arcade
 Toupin Arthur Arcand et Joseph
 Caron formant quorum sous la
 présidence du maire. Le procès verbal
 de la dernière assemblée est lu et
 approuvé

Le conseiller Gregoire Dumas propose
 que les cotes suivant soit payé

Albert Montplaisir	\$ 4.40	✓
Donat Roy	\$ 8.90	✓
Adolphe Montplaisir	\$ 45.65	✓

Le conseiller David Dumas seconde cette
 proposition adopte unanimement

Le conseiller Joseph Caron propose
 que la demande de Pierre Montplaisir
 pour dresser un procès verbal à la
 route St Molo soit pris en considération

Le conseiller Arcade Toupin seconde
 cette proposition adopte

Le conseiller Arcade Toupin propose
 que la soumission de Henri Arcand
 et Albert Arcand soit accepter
 pour réparer ^{au prix de \$133.} et reculer la dalle
 publique (étant la plus basse
 des soumissions fais d'après le devis
 pour et qui elle soit faite d'après le devis
 et en lui donnant 30 jours pour faire
 les travaux

Le conseiller Joseph Caron seconde
 cette proposition adopte

Le conseiller Joseph Caron propose que le maire soit autorisé à aller auprès de la company North Chow power Company pour discuter les articles du règlement de la lumière électrique qui nous paraissent défectueux pour la municipalité et de faire rapport à la prochaine assemblée le conseiller Arthur Arcand seconde cette proposition adopté

Le conseiller Joseph Caron propose que pour répondre à la requête de H. Aubin et autres que le J. C. Rocheleau Sec. Trés. soit nommé surintendant spécial pour faire la visite des lieux pour l'ouverture de la route d'une route depuis le 3^{me} et 4^{me} rangs des grandes prairies à aller au chemin Bureau # et qu'il fasse rapport à la prochaine assemblée s'il lui est possible

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté.

Le conseiller David Dumas propose que le compte de Eber Beaumier de \$4.00 pour réparation de la salle publique soit payé le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopté et la séance est levée

David Dumas Président
J. C. Rocheleau S. Tr.

Si il sont donner un avis
publique aux contribuables

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée régulière de la municipalité
 Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions
 mardi le 5 juillet 1921 à sept heures
 du soir à laquelle sont présents
 M. M. Les conseillers David Dumas
 Grégoire Dumas Arthur Arcand &
 Arcade Toupin et Joseph Caron
 formant quorum. Le conseiller
 Joseph Caron propose que M. David
 Dumas soit nommé président de
 l'assemblée le conseiller Arthur
 Arcand seconde cette proposition
 adoptée Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Joseph Caron propose
 que Henri Arcand et Albert Arcand
 soient payés pour la soumission de la salle
 publique 133 avec et aussi augmentation
 de de 27 pour une solle et un remfort
 \$160. Le conseiller Grégoire Dumas
 Arcade Toupin seconde cette proposition
 adoptée

Le conseiller Grégoire Dumas propose
 que le secrétaire-trésorier soit autorisé
 à écrire au ministre de la voirie pour
 savoir le pourcentage que nous recevront
 en mettant nos routes sur le contrôle
 du gouvernement pour les arranger
 de la manière que nous l'entendront
 Le conseiller Joseph Caron seconde cette
 proposition ~~est~~ adoptée unanimement
 Le conseiller Arthur Arcand propose
 que le conseil soit ajourné à mardi pro-
 chain le 12 juillet à sept heures

du soir le conseiller Arcade Toupin seconde
cette proposition : adopté.

devis du maire
J. C. Rocheleau S. T.

Prouince de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

ajournement d'une
Assemblée sp régulière du 5 juillet 1921
tenue au lieu ordinaire des sessions mardi

le 12 juillet 1921 à sept heures du soir à
l'quel sont present M. Le Maire Louis

Loranger et M. M. Les conseillers
Elyeur Beaumier David Dumas Gregoire Dumas

Arthur Arcand et Arcade Toupin formant
quorum sous la présidence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé.

Le conseiller Gregoire Dumas propose pour
faire droit à la requête de J. C. Aubin

et autres que ~~le~~ ~~sec~~ ~~trés~~ ~~soit~~ ~~nommé~~
J. C. Rocheleau soit nommé de nouveau

~~surintendant~~ pour faire la visite de l'ouverture des
deux routes du troisième et quatrième rang des
grandes prairies et qu'il fasse rapport au conseil dans

~~des trente jours~~ Le conseiller David Dumas seconde
cette proposition adopté

Levis Loranger Maire
J. C. Rocheleau S. T.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste
 Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions judiciaires le 11 Août ¹⁹²¹ à sept
 heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Louis Loranger et M. M. Les
 conseillers Elzev Beaumier David Dumas
 Gregoire Dumas Oreste Toupin
 formant quorum sous la présidence
 du maire Le Sec. Trés. ayant notifié verbalement et
 par écrit sous les mentions du conseil
 Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 Le conseiller Gregoire Dumas propose que
 le Sec. Trésorier J. C. Rocheleau Sec. Trés.
 soit autorisé à dresser un procès verbal
 pour l'ouverture d'une route ^{ne 580 de terre}
 soit dans chez M. J. B. Dusseau tenant
 ligne ^{an ne 579 appartenant à} à M. Adolphe Toupin à aller au
 chemin Bureau de la se continuant dans ce
 dit chemin à aller aux limites St Maurice
 et qu'une amende man ^{soit faite} au procès verbal
 de J. Trés de la route du cap de la Madeleine
 dresser par M. J. Trés sur le lot n° 536.
 faisant ligne ^{an ne de terre} de M. Louis Plagolle n° 535
 et que cette ouvrage soit ce procès verbal
 et cette amandement soit ^{au procès verbal} fait dans les trente
 jours Le conseiller Elzev Beaumier
 seconde cette proposition adopte
 Province

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 municipale de Ste Marthe du cap de
 la Madeleine tenue au lieu ordinaire

des sessions mardi le 6 septembre 1921
 a sept heures du soir à l'aguel sont présent
 M. Le maire Louis Loranger et M. M.
 Les ~~commissaires~~ conseillers Elyer Beaumier
 David Dumas Arcade Toupin et Joseph Caron
 formant quorum sous la présence du
 maire

la partie de la requête demandant l'ouverture d'une
 route sur le n° 583 signé par J. H. C. Audin
 et autres soit ~~nulla~~ renvoyer

Le conseiller Joseph Caron seconde
 cette proposition adopte

Le conseiller Arcade Toupin propos
 se que la proposition ^{de la dernière assemblée} autorisant le secrétaire
 trésorier J. C. Rocheleau de dresser un
 procès verbal pour l'ouverture d'une route
 sur le n° 580 appartenant à J. B. Dusseau
 soit ~~annuler~~ annuler ainsi que l'aménagement à la route du
^{cas de la Madeline}

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition
 adopte

Le conseiller Elyer Beaumier donne avis de moti
 on qu'à la prochaine assemblée régulière du
 4 octobre prochain à l'heure et et lieu ordinaire
 de sessions du conseil qu'il soit soumis un
 règlement pour que le chemin Bureau à part
 tir du cordon troisième et quatrième rangs
 de ~~de~~ ^{cette} la municipalité à aller au limite St
 Maurice soit à l'avenir reconnue comme
 route du quatrième rangs de la dite
 municipalité et à ses charges pour l'entretien

Le conseiller David Dumas donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière du 4 octobre prochain au lieu et heure ordinaire ^{des sessions} du conseil qu'il soit soumis un règlement pour qu'à l'avenir celui qui présentera une ^{requête} ~~requête~~ demandant un surintendant spécial qu'il soit accompagner la somme de \$25 vingt cinq piastres avec la requête pour répondre des frais

Le conseiller David Dumas propose qu'à l'avenir celui qui présentera une requête ^{qu'il} ~~qu'il~~ fasse un dépôt de deux piastres ^{pour} accompagner la requête. Le conseiller Ezeur Beaumier seconde cette proposition adopte

Le conseiller Joseph Baron propose que le compte du Bureau des perceptions des revenus pour fond de Bâtisse et des Jures soit payé \$1200 ✓

Le conseiller Joseph Baron donne avis de motion qu'à la prochaine assemblée régulière du 4 octobre prochain au lieu et heure ordinaire des sessions du conseil qu'il soit soumis un règlement pour ^{modifier} ~~amender~~ le procès verbale de M^r J Forêt de la route du cap de la Madeleine depuis les limites de la ville du cap de la Madeleine n^o 428 et 536 faisant une égure jusqu'au n^o 430 et 533 et delà se ~~continuant~~ continuant le long de la ligne nord-est du n^o 533 jusqu'au cordon troisième et quatrième rangs de Ste Marthe du cap de la Madeleine pour que cette partie de route soit ~~soit~~ passe à l'avenir sur le n^o 536 le long de la ligne nord-est depuis le chemin de tolérance limite de la ville du cap de la Madeleine à partir du n^o 428 à aller au cordon troisième et quatrième rangs de

Propose par et ~~secondé~~ par David Dumas
 et ~~secondé~~ secondé par Grégoire Dumas
 que la révision du rôle d'évaluation soit
 homologuer tel que fait par les
 estimateur adopté

Le conseiller David Dumas propose
 pour subvenir au dépense de l'année
 courante qu'une taxe de 35 cents dans
 le cent fraises soit imposé sur toute les
 bien de font imposable de cette municipalité
 Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette
 proposition adopté

Le conseiller ~~Grégoire~~ David Dumas propose
 que le maire et le sec. tris soit autorisé
 à aller passer un contra pour l'achat de
 la route passant sur le ^{lot de terre} n° 536 ^{au prix de \$10.00} et que l'ou-
 verture de cette route soit vendu a encher
 publique au plus bas et dernier encherisseur

++ Samedi

le 15 octobre prochain

à sept heures du soir Le conseiller Grégoire
 Dumas seconde cette proposition adopté
 Proposer par Grégoire Dumas et secondé
 par David Dumas que tous les routes de
 cette municipalité soient a la charge de
 la corporation adopté

Le conseiller David Dumas donne avis de
 motion qui a l'assemblée régulière du 2^{em}
 jour de novembre prochain au lieu
 et heure ordinaire des sessions du conseil
 conseil qui il sera soumis un règlement
 pour mettre tous les routes de cette
 municipalité à la charge de la corporation

La Corporation

DE LA PAROISSE

Ste-Marthe du Cap de la Madeleine

11 oct 1921 pour verbal

Cap de la Madeleine, 19.....

Règlement n° 6

Ordonnant que le chemin Bureau à partir du cordon troisième et quatrième rangs de Ste Marthe du cap de la Madeleine à aller à la paroisse St Maurice soit route du quatrième rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine

Il est ordonné et statue par règlement du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine comme suit

Sur motion du conseil le conseiller Gregoire Dumas propose par règlement et appuyé par le conseiller ^{Arthur Breard} que le chemin Bureau à partir du cordon troisième et quatrième rangs de Ste Marthe du cap de la Madeleine à aller au limite de la paroisse St Maurice soit à l'avenir reconnue comme route du quatrième rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine à la charge de la dite municipalité pour son entretien Adopté

Louis Branger Maire
J. C. Rocheleau S. T.

Louis Branger Maire
J. C. Rocheleau S. T.

Cap de la Madeleine, 19.....

Règlement No 7
~~Pour~~ ^{une taxe de} qui imposant la somme de vingt-cinq
piastres pour tous ceux qui présenteront ^{exigeant} une requête
~~demandant~~ un surintendant spécial

Il est ordonné et statué par règlement
du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la
Madeleine comme suit

Sur motion du conseil le conseiller David Dumas
propose par règlement et approuvé
par le conseiller Arthur Breard qu'à l'avenir
celui qui présentera une requête ^{exigeant} demandant
un surintendant spécial qu'il soit accompa-
gner la somme de vingt-cinq piastres avec ~~la~~
la requête pour répondre des frais adéquat
Luisi Spranger Maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés

Luisi Spranger Maire
J. C. Rocheleau S. Trés

Cap de la Madeleine,

19

Règlement n° 5

Modifiant le procès verbale de M. J. Forêt
surintendant spéciale ordonnant l'ouverture d'une
route dans la paroisse du cap de la Madeleine

Il est ordonné et statué par règlement du
conseil municipal de la municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine comme suit

Sur motion du conseil le conseiller David Dumas
propose par règlement et appuyé par le conseiller
Gregoire Dumas que depuis le chemin de tolérance
limite de la ville du cap de la Madeleine a partir du n° 428
et 536 faisant une équerre sur ~~le~~ le cordon jusqu'au
n° 430 et 533 et se continuant le long de la ligne
nord-est du n° 533 jusqu'au cordon troisième et quatrième
rangs de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
pour que cette partie de route ^{soit} passe à l'avenir
sur le n° de terre 536 le long de la ligne nord-est
depuis le chemin de tolérance limite de la ville du cap de la Ma-
leine ^{depuis le} n° 428 à aller au cordon troisième et quatrième
rangs de Ste Marthe du cap de la Madeleine

Luigi Spranger Maire
J.C. Rochelleau S. J.

et que les travaux soient fait de la
même manière que indique le procès verbal
à l'exception de la largeur qui elle soit de
36 pieds de largeur et que ses travaux
~~soit fait~~ de confection de la dite route
soit donné à l'entreprise à l'encher publique au plus bas
et dernier enchérisseur à la date déterminée
par le conseil et le conseil se réserve
le droit de la faire faire à la journée
s'il le juge appropos adopté

Louis Loranger Maire

J. C. Rochelleau S. T

Lucy Loungley Maire
J. C. Rochelean S. J.

Cronce de Zuebe
Municipalite Ste Marthe du cap
de la Madeleine
Assemblée ^{reguliere} special du conseil munici-
pale de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
~~mercredi~~ le 27 ^{novembre} octobre 1921 a sept
heures du soir a l'aquel sont present
M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les
conseiller Ezeor Beaumier David Dumas
Arcaide Toupin Arthur Arcand et Gregoire
Dumas formant quorum

++ Pour rachever
le terme de
M. H. Elubin

Le conseiller Arcaide Toupin propose
que l'inspecteur M. Edouard Picard soit
nommé inspecteur de voirie pour le rang
des grandes prairies troisieme et quatrieme
rangs de cette municipalite ++ Le conseiller
Arthur Arcand seconde cette proposition
adopté

Le conseiller Arthur Arcand propose
que les routes soient vendue cette
année pour l' que pour l'entretien
d'hiver c'est-à-dire les chemins de
neige Le conseiller Gregoire Dumas
seconde cette proposition adopté

~~Le conseiller Gregoire Dumas propose
que la municipalite Ste Marth ~~et~~
contre la fermeture de la route Belle
Ville en la paroisse Ste Maurice vue
que cette partie route touche notre
municipalite ~~elle~~ doit être regler
par ce conseil de conté
est beaucoup d'utilite pour notre
municipalite Le conseiller Arthur Arcand
seconde cette proposition adopte
unanimement~~

Le conseiller Gregoire Dumas propose que le conseil rentre en defence avec l'action de Louis Blageolle le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adopte

PROVINCE DE QUÉBEC,
Comté de Champlain
Municipalité de Ste Marthe du cap de la Madeleine

Page 149

REGLEMENT NO. 8
pour mettre les ^{routes}chemins municipaux à la charge de la corporation.

ORIGINAL)

A une session régulière du conseil municipal
de Ste Marthe du cap Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mercredi, le deuxieme jour du mois
de novembre mil neuf cent vingt et un à sept
heure de l'après-midi, à laquelle session sont présents
monsieur le maire Louis Laranger
et messieurs les conseillers Chior Beaumier
David Dumas Arcade Toupin
Arthur Arcand et Gregoire Dumas

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

ATTENDU qu'il serait avantageux pour cette corporation d'obtenir les subventions que le ministre de la voirie peut accorder pour la confection et l'entretien des chemins ;

Ce conseil se prévalant des dispositions de l'article 2013 des statuts refondus, en 1909, tel qu'il est maintenant modifié, ordonne et statue par règlement comme suit :

- 1.—A l'avenir, tous les ~~chemins~~ ^{routes} municipaux, à la charge des contribuables de cette municipalité, y compris les ponts de moins de huit pieds d'arche qui se trouvent dans ces chemins, seront faits, améliorés et entretenus aux frais de cette corporation au moyen de deniers prélevés par voie de taxation directe sur les biens imposables de la municipalité ;
- 2.—Les chemins d'hiver, les cours d'eau et les ponts dont l'arche est de huit pieds ou plus, demeureront à la charge des personnes qui y sont obligées ;
- 3.—Le présent règlement viendra en vigueur quinze jours après sa promulgation et demeurera en vigueur jusqu'à ce qu'il ait été abrogé par un règlement voté par les deux tiers des membres du conseil et ne devant venir en vigueur que le premier jour du mois de janvier suivant sa promulgation.

fait assés-tois et entretenus aux frais de notre

Il est ordonne et statué par règlement du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine comme suit
Sur motion du conseil le conseiller Gregoire Dumas propose par règlement et appuyé par le conseiller David Dumas que tous les routes de la dite municipalité soient à la charge l'avenir à la charge de la corporation. Adopté unanimement

Louis Laranger Maire.
J. C. Rocheleau Secrétaire-trésorier.

Propose par le conseiller David Dumas
 et seconde par le conseiller
 Arcade Toupin et résolu unanimement
 que ce conseil ratifie platement
 le contra de vente intervenu la
 corporation de cette paroisse et
 M Franck Dubois devant le notaire
 J A Donat Chagnon le 17 octobre
 1921 a toute fin que de droit
 et que lecture a été du dit ^{adopté} contrat

Sont payé \$11.00

Le conseiller Arcade Toupin propose que
 le coute de J A Donat Chagnon
 soit payé \$11.00 pour contrat
 de la route sur le N^o 536 ^{soit payé}
 Ezeor Beaumier seconde cette proposition
 adopté

et le coute

Le conseiller Ezeor Beaumier propose que
 Eugene Arcand soit payé pour l'ouverture
 de la route sur le N^o 536 \$6.00 ✓
 et que J H E Aubin pour repartition
 de chemin Le conseiller David Dumas
 seconde cette proposition adopté

Proposé par le conseiller Gregoire Dumas
 et secondé par le conseiller Arthur
 Arcand et résolu que nous sommes con-
 tre la fermeture de la route Belle-Ville qui
 communique en notre paroisse
 c'est-à-dire à la route du quatrième rang
 de notre municipalité car en fermant
 cette route il ferme la notre et que pour
 nous cette route est beaucoup d'utilité
 adopté unanimement

Louis Branger Maire
 J. C. Rochellean S. J.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil municipale du de
 conseil Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions samedi
 le 7 janvier 1927 à sept heures du soir à
 laquel sont présent M. Le maire Louis
 Loranger et M. M. Les conseiller Elyeur
 Beaumier David Fournas Arcade Fournier
 et Joseph Caron formant quorum
 sous la présidence du maire.

Le procès verbal secrétaire-trésorier ayant
 notifié verbalement et par écrit tous
 les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé.

Le conseiller Joseph Caron propose que
 les cotes suivant soit payé

Edmond Picard	3.65 -
Adolph Montplaisir	21.39 -
Adolph Montplaisir	9.30 -
Hippolyte Brière	7.30 -
Octave Beaumier	3.00 -
Joe Fournier	3.00 -
Octave Beaumier St Molo	3.00
J.C. Rocheleau s. F.	3.00 -

Le conseiller Elyeur Beaumier seconde cette proposition
 Adopté

Le conseiller Elyeur Beaumier propose que
 M Ernest Lacourse soit nommé auditeur
 pour auditer les cotes ^{du conseil} de la municipalité
 pour la séance de février prochain

Le conseiller Joseph Caron seconde
 cette proposition - adopté

Le conseiller Joseph Caron propose
 que le cote de 7.00 pour frais de
~~procurateur~~ pendant sur la requête pour les routes

3^{ème} et 4^{ème} rangs des grandes primes sont payés par les signataires de la requête et J. H. C. Aubin collecte cet argent et sort autorisé pour collecter ce compte. Le conseiller Elyse Beaumier ~~ratoude~~ approuve cette proposition adopte.

Louis Lorange Maire J. C. Rocheleau Sec. Trés.
 Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné J. C. Rocheleau Sec. Trés. et président d'élection de trois conseillers municipaux pour la municipalité Ste Marthe du cap Madeleine. En conséquence je me suis rendu le deuxième mercredi de janvier 1922 à dix heures de l'avant midi à la salle publique de notre municipalité lieu ordinaire des sessions.

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes suivantes présentés par écrit par au moins deux électeurs présent conformément aux articles 258 et suivants du code municipal. Candidats à la charge de conseiller
 M. Adolphe Montplaisir cultivateur Rang 1^{er}
 M. Arthur Vaillancourt cultivateur
 M. Fanele Ledue journalier
 A midi comme il n'y a pas plus de candidats mis en nomination qu'il en faut pour les dites charges je proclame les sus-dits candidats élus.

En foi de quoi j'ai signé ce onzième jour de janvier 1922
 J. C. Rocheleau Sec. Trés. et président
 d'élection

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine ⁺ tenue
au lieu ordinaire des sessions samedi le
21 janvier 1922 à sept heures du soir
à laquelle sont présent M. le maire
Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Joseph Caron Arthur Vaillancourt
David Dumas Gregoire Dumas Adolphe
Montplaisir ^{du maire} formant quorum sous la présence
Le secrétaire-trésorier ayant notifié verbale-
ment et par écrit tous les membres du
conseil

Le procès verbale de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Elgeon Bea ^{Adolphe Montplaisir}
propose que Elgeon Beaumier ^{cultivateur} soit nommé
conseiller en remplacement de Tancrède Fedus ^{journalier}
pour le prochain terme Le conseiller
David Dumas seconde cette proposition
adopté

Louis Loranger Maire
J. C. Rochéan Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 7 février 1922 à sept heures
du soir à laquelle sont présent M. Le
maire Louis Loranger et M. M. Les
conseillers David Dumas Arthur Vaillancourt
Gregoire Dumas Adolphe Montplaisir

et Elyeur Beaumier formant quorum
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas propose
que le sec. trés soit autorisé à
régler ce con. le conte de Tessier Lacoursière
et Desilets du 10 août 1918 de 10.00

Le conseiller Elyeur Beaumier seconde
cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose que
le conte de Ernest Lacourse soit pour
audition de conte de la municipalité
soit payé

15.00 Le conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose
que le conte de Elyeur Beaumier pour
bois chauffage soit payé \$15.00

Le Arthur Vaillancourt seconde
cette proposition adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose
que le secrétaire - trésorier soit engagé
au prix de 9.00 par mois pour un an

Le conseiller David Dumas seconde
cette proposition adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose que
que le

Le conseiller Grégoire Dumas propose
que le Sec. Trés soit autorisé à donner
avis public pour vendre au rabas
la traverse le chemin de la traverse
sur la glace du fleuve St Laurent
dans notre municipalité au plus tôt
possible Le conseiller David Dumas
seconde cette proposition adopté

Louis L'Orange Maire
J.C. Rocheleau Sec. Trés

* J.C. Rocheleau

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipale
de Ste Marthe du cap Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions mardi le 7 mars
1922 à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. Le maire Louis Foranger
et M. M. Les conseillers David Dumas
Grégoire Dumas Elzeor Beaumier et
Arthur Vaillancourt formant quorum
sous la présence du maire le procès
verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose
que Octave Beaumier rang du fleuve
Octave Beaumier rang St Molo et Eugène
Arcand soit nommé estimateur pour le
prochain terme le conseiller Grégoire
Dumas seconde cette proposition ~~adopté~~

Le et qu'il soient payés 25 cents de l'heure
~~adopté~~ Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition ~~adopté~~

Le conseiller Elzeor Beaumier propose que
François Dubois Anselme Beaumier
Joseph Turcotte Ernest Toupin Zotique Dumas
soient nommés inspecteurs de voiries chacun
pour leur arrondissement Le conseiller
David Dumas seconde cette proposition
adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose
que Anselme Beaumier Joseph Vaillancourt
Armidas Lottinville soient nommés inspecteurs
à graire chacun pour leur arrondissement
pour le prochain terme Le conseiller
David Dumas seconde cette proposition
adopté

~~Le conseiller Grégoire Dumas propose que le règlement des licences de chortiers ~~mètres~~ de commerce mètres entrepreneurs contractuels chortiers rouliers ~~et~~ publique et autres ~~soit~~ adopté ~~pour~~ l'année 1920 soit en force pour l'année 1922~~

Depuis le 1er mai 1921 mil neuf cent vingt deux à aller au trente avril mil neuf cent vingt trois comme l'année précédente Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adoptée

~~Depuis le premier mai 1920 à aller au trente avril 1921~~

~~Pour les années pr~~

Le conseiller Grégoire Dumas propose que le règlement des licences de commerces chortiers rouliers publiques contractuels et autres qui il reste en force pour l'année commençant le 1er mai 1922, tel que existant les années les années précédentes Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adoptée

Louis Loranger Maire
 J.C. Rocheleau S. Prés.
 Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du Cap Madeleine
 Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du Cap Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 4 Avril 1922 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. Le maire Louis Loranger et M.M. Les conseillers David Dumas Arthur Vaillancourt Grégoire Dumas Elzer Beaumier Adolphe Montplaisir et Joseph Caron formant la totalité des membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumas propose que les comptes suivant soit payés Joseph Vaillancourt pour ^{balisage et} l'entretien de la traverse sur le fleuve St Laurent \$10.00

Conseil du compte pour l'aliénée Denise Brière et frais de repartition 159.69

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition Adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le compte de Edmond Picart pour l'entretien des routes 2^{em} et 3^{em} rangs pour le reste de son dû \$75.00 ^{soit payé} Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que le conseil dépense 200.00 pour améliorer avec du char de la cendre de charbon de terre la route St Molo Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopté

Louis Loranger maire J.C. Rocheleau Sec. ^{prés}

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2 mai 1922 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. Le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers David Dumas Grégoire Dumas ^{et Arthur Vaillancourt} Cheor Beaumier et Adolphe Montplaisir formant quorum sous la présence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par Cheor Beaumier et secondé par le conseiller Adolphe Montplaisir que les comptes suivant soit payé Lucien Dumas pour avoir travaillé dans les routes St Molo et des grandes prairies \$20.60

Succession

J. G. Marchand Notaire ^{et major} Champlain
pour vente de terrain (de la salle publique
#13.90 adopté

Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
que le Sec-tres soit autorisé à écrire
à M. André Yvon appropos du conte
de J. A. Plante pour naufrage d'automobile
chez le n^o 568 ~~payé de sept~~ qui est de
quatorze piastres à deux dans les six
jours. Le conseiller David Dumas

seconde cette proposition adopte
Proposé par le conseiller Grégoire Dumas
qui a la p^o l'assemblée régulière du mois
juin pour faire faire la clanture de
la route du 3^{eme} rang ~~sur un pour une~~
longueur de 4 $\frac{1}{2}$ arpands ^{au pied (pieds français)} à partir du cordon
des grandes prairies 3^{eme} et 4^{eme} rangs
en descendant. Le conseiller Adolphe
M et qui il soit fait un devis d'ici au
15 mais prochain. Le conseiller
Adolphe Montplaisir seconde cette proposition
à adopte

Louis Loranger Maire

J. C. Rochéan S. G.

Cronce de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipi-
pale de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 6 Juin 1922 à sept heures
du soir à laquelle sont présent
M. Le maire Louis Loranger et
M. M. Les conseillers David Dumas
Grégoire Dumas Elgar Beaumier
Adolphe Montplaisir et

Payable

qu'il soit
accepté des
soumissions

Joseph Caron formant quorum
sous la presence du maire

Le proces verbale de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Proposé par le Le conseiller Joseph Caron
que les cotes du pont du cordon St Molo
et des grandes prairies ^{soit payé pour ouvrage} #104.80 et \$60
North Shore Cover Co #37.50 pour bois
du pont Le conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition adopte unanime^{ment}

Le conseiller Gregoire Dumas propose
que la soumission de Thomas Arcand
de \$49.75 pour la cloture de la route ^{3 rang}
^{des grandes prairies soit accepté}
quelque le devis Le conseiller Adolphe
Montplaisir seconde cette proposition
adopte

Le conseiller Gregoire Dumas propose
que de faire charoyer de la cendre
^{dans la route St Molo}
depuis la choppe St Molo au prix
de 40 cents la verge et l'ouverture des
travaux commencera^{nt} judi le 8 juin
prochain et que Thomas Arcand soit
nommé surveillant des travaux au prix
de \$2.00 par ^{pour} ^{et} ^{par} ^{arpent} et aussi qu'il fasse le faussé
de la route (au prix de \$1.25 de l'arpent
^{nord est})

4. Adqu'il
étende la
cendre

Le conseiller David Dumas seconde cette
proposition adopte unaniment

Louis Laranger Maire
J C Rochelleau S. T.

Prounce de Que bec
Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 4 juillet 1922 a sept heures

Au soir à l'aquel sont present
M. le maire Louis Loranger et
M. M. les consullers David Dumas
Elycor Beaumier et Gregoire Dumas
et Arthur Vaillancourt
formant quorum sous la presence
du maire.

Le proces verbale de la derniere
assemblee est lu et approuve

Le conseiller David Dumas propose que
les cotes suivant soient paye
cote de Thomas Arcand pour
charoyage de cendre 132 1/2 a 40 \$ 53.00

Comme surveillant des travaux	5.00
et pour faussais	12.50
et pour la clanture de la route	
3 ^{em} rangp. tel que le devis	49.75

Edmond Piquart pour le pour brancon a l'apout 3^{em} rang 1.95
Le conseiller Gregoire Dumas
seconde cette proposition adopte
unaniment

Le conseiller Gregoire Dumas propose
que le secretare Tresorier soit autorise
a acheter un ^{nouveau} code municipal avec
les amendements. Le conseiller Elycor
Beaumier seconde cette proposition
adopté unanimement

Louis Loranger Maire
J.C. Rochebeau S.S.
Grouvee de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la
Madeleine
Assemblée reguiliere ^{du conseil municipal} de la municipalite
Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions

mardi le 5 septembre 1922 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. Louis Loranger et M. M. Les conseillers Gregoire Dumas David Dumas Elzeur Beaumier formant quorum sous la présidence du maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Gregoire Dumas propose que le coute de Zotique Dumas pour ouvrage dans la route soit payé 750. Le conseiller Elzeur Beaumier seconde cette proposition adopte unanimement.

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que les listes des jurés soient approuvées et qu'elles soient présentées par le secrétaire trésorier quinze minutes. Le conseiller David Dumas seconde et prend son avis. Cette proposition adopte.

Louis Loranger Maire.

Croûnce de Quebec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 16 septembre 1922 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. Le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Adolphe Montplaisir Arthur Vaillancourt Gregoire Dumas David Dumas et Elzeur Beaumier formant quorum sous la présence du maire.

Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil.

Le procès verbal de la dernière

assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Grégoire Dumas propose que Arthur Arcand soit engagé à charoyer de la cendre de charbon de la St Maurice au prix de 50 cents la verge et qui fournisse ~~la cendre~~

le charoyé la cendre que la Ste Maurice fait dans 24 heures pour le montant de 200 verges de charoyage et que Ernest Tauxier soit nommé surveillant du charoyage au prix de \$2.50 ^{moyennant} deux et cinquante par jour et ^{qu'il} qu'il fauche les branches ⁺⁺ le long de la route

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée unanimement

Louis Loranger Maire
J.C. Roché Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 3 octobre 1922 à sept heures du soir à laquelle sont présents

M. le maire Louis Loranger et
M. M. Les conseillers Grégoire Dumas
Adolphe Montplaisir David Dumas

formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas

jusqu'au
faussais

propose que les comptes suivant soient payés

Arthur Arcand pour charoyage
des cendres de la Ste Maurice à la route
Ste Molo 204 verges à 50 cents la verges
\$102.00 Ernest Toupin comme
Thomas surveillant des travaux \$17.50

~~\$17.50~~ Thomas Arcand pour ouvrage
et matériel fournis à la clôture
de la route Ste Molo \$31.30 payé après
la signature de l'inspecteur sur le compte
Le conseiller telque présenté au conseil
Le conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition adopté
unanimentement

Le conseiller David Dumas propose
que la liste des électeurs soit acceptée
homologuer telque préparé par le maire

Le conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose
que la révision du rôle soit d'évaluation
soit homologués avec avec les amendement

Le conseiller Grégoire Dumas seconde
cette proposition adopté

Pour subvenir au dépense de l'année
courante Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose qu'une taxe générale soit imposé
de 35 cents par cent piastres
sur toutes les biens de fond de la municipalité
Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette
proposition adopté

Le conseiller Grégoire Dumas propose
que le Sec-Tresorier soit autorisé de écrire
& collecter d'écrire à tous ceux
qui sont arriérés et de leur donner
trente jours pour payé si non

nous mettrons les cotes en collect
tions sur un avocat Le conseiller
Adolphe Montplaisir seconde cette
proposition adopte unaniment

Louis Forange Maire
J. C. Rocheleau S. J.
Cronce de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée reguliere du conseil
municipale de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi
le 5 decembre 1922 a sept heures
du soir a l'aquel sont present
M le maire Louis Foranger et
M.M. Les conseillers Elyor Beaumier
et Arthur Varllancourt.

L'heure achevant d'etre expiree
Le conseiller Elyor Beaumier
propose que'une ajournement
soit faite pour le lendemain
mercredi le 6 decembre a sept heures
du soir le conseiller Arthur
Varllancourt seconde cette propo-
sition adopte

Louis Foranger Maire
J. C. Rocheleau Sec Tres

Cronce de Quebec
Municipalite ~~seulaine de~~ Ste
Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée par ajournement
d'une assemblee reguliere du conseil
5 decembre 1922 municipale de Ste

Et on qui il n'ay a pas comme

Marthe du cap de la Madeleine ~~de~~ tenue
 being d'ecembre 1922 tenue au
 lieu ordinaire des sessions mercredi
 le 6 decembre 1922 à sept heures
 du soir. à l'aguel sont present
 M le maire Louis Loranger et
 M. M. les conseillers Elyor Beaumier
 Gregoire Dumas David Dumas Arthur
 Vaillancourt et Joseph Caron
 formant quorum sous la presen
 ce du maire

Monsieur le conseiller Elyor Beaumier
 propose seconde par ^{Monsieur le conseiller} Gregoire Dumas
 que d'après la demande des intéressés
 de la Municipalité Ste Marthe du cap de
 la Madeleine que ce conseil demande
 aux autorités pour donner permis a
 Monsieur Clovis Hébert résidant dans la
 paroisse de Notre Dame de la Présentation
 d'Almaville, le droit de rabouter, cela
 rendant de grands services à notre
 Municipalité adopte unanimement.

Le conseiller Gregoire Dumas
 propose que le conte de
 Donna Roy soit accepte 20 heures a
 30 cents et cinq 5 heures a 40 cents
 avec un cheval a 40 cents \$8.00++

Le conseiller David Dumas
 propose que le rôle de perception
 du conseil soit homologuer

Le conseiller Elyor Beaumier
 seconde cette proposition
 adopte

Louis Loranger Maire
 J.C. Rochelau S. J.

Le conseiller
 Elyor Beaumier
 seconde cette proposition
 adopte

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 24^e Janvier 1923 à sept
heures du soir à laquelle sont
présent M. le maire Louis Loranger
et M. M. Les Conseillers Arthur
Vaillancourt Joseph Caron Ezeur Beaumier
formant quorum sous la présidence
du maire Le procès verbal de la
dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller ^{Joseph Caron} propose que M.
Ernest LaCourse soit nommé auditeur

Et que le maire soit autorisé à s'entendre avec lui pour le prix
pour le prix municipalité⁺⁺ Le conseiller Ezeur
Beaumier seconde cette proposition
adopté

Le conseiller Arthur Vaillancourt
propose que le ^{compte} ~~coste~~ du ~~soif~~ pour de
l'entretien des routes de ~~157.15~~ soit
notre municipalité ^{se montant à} ~~soit~~ 273,00.30
~~soit~~ approuvé pour l'année expirant
le 31 décembre précédent dernier

Le conseiller Joseph Caron
seconde cette proposition adopté
unanimement

Louis Loranger Maire
J. C. Rochéau S. T.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine
Assemblée spéciale du conseil
municipale de Ste Marthe du cap

de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 9 janvier 1923 à sept heures du soir à laquelle sont présent M Le Maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Gregoire Dumas Elyse Beaumier David Dumas Adolphe Montplaisir formant quorum sous la présence du maire cette assemblée est convoquée pour entendre le rapport de l'audition des ~~comptes~~ ^{notre} municipalité aussi que le compte de ~~ses honoraires~~ ^{l'auditeur pour} l'audition des ~~comptes~~ ^{comptes}.
Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement et par écrit tous les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que ^{le compte de} M. Ernest Lacourse soit de \$15.00 pour l'audition de compte de notre municipalité soit payer le conseiller Gregoire Dumas seconde cette proposition adoptée unanimement

Louis Loranger Maire
J.C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé J.C. Rocheleau
Secrétaire trésorier et président
d'élection du maire et de trois
conseillers municipaux pour le
~~prochain~~ la municipalité Ste. Marthe

du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu
le deuxième mercredi janvier 1923
à ~~la salle dix heures du matin~~
de l'avant midi à la salle
publique de notre municipalité
lieu ordinaire des sessions

je certifie ~~avoir~~ que j'ai mis en
nomination les noms des personnes
suivantes présenter par écrit
par au moins deux électeurs
présent — conformément aux
articles 258 et suivant du code
municipale Candidas à la charge
de ~~conseiller~~ maire

Louis Foranger Cultivateur
Candidas à la charge de
conseiller

Monsieur David Dumas Cultivateur

Monsieur Gregoire Dumas Cultivateur

Monsieur Toussaint Toupin Journalier

à midi comme il n'y a pas plus
de candidas mis en nomination
qu'il en faut pour les dites charges
Je proclame les susdits candidas
élus

En foi de quoi j'ai signé
ce dixième jour du mois de janvier
mille neuf cent vingt-trois 1923

J.-C. Rocheleau Sec. Trésorier
et président d'élection

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 6 mars 1923 à sept heures
du soir à laquelle sont présent
M. Le maire Louis Loranger et
M. M. Les conseillers Elyor Beaumier
Grégoire Dumas David Dumas Arthur
Vaillancourt et Adolphe Montplaisir
formant quorum sous la présidence
du maire

Le procès verbale de la dernière
assemblée est lu et approuvé
Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose que le Secrétaire trésorier
J.C. Rocheleau soit engagé au prix
de \$9.00 par mois pour ^{un an} l'année courante
Le conseiller Elyor Beaumier seconde
cette proposition adopte unanimement
Proposé par le conseiller Elyor Beaumier
secondé par le conseiller Grégoire Dumas
que le règlement des ~~licences~~ de
commerces ~~et~~ charniers ~~publiques~~
~~et~~ rouliers publique soit et
autres reste en force pour l'année
commençant le 1^{er} mai 1923 au 30
avril 1924 adopte unanimement

Louis Loranger Maire
J.C. Rocheleau S. T.

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap de
la Madeleine

Assemblée régulière du conseil munici-
pale de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 1^{er} mai 1923 a sept heures du
soir a laquelle sont present M. le
maire Louis Loranger et M. M. Les
conseillers Adolphe Montplaisir Gregoire
Dumas David Dumas et Tausaint Teypin
formant quorum sous la presidence du
maire Le proces verbal de la derniere
assemblee est lu et approuve

Propose par le conseiller David Dumas
et seconde par le conseiller Adolphe Montplaisir
que les comptes soit paye \$159.69
pour l'alienee Denise Gierre \$100.00
pour repartition des comte 59.69
Joseph Vaillancourt pour
entretien de la traverse sur le
fleuve Ste Saurant \$12.50
adopte unaniment

Louis Loranger Maire
J.C. Rocheleau Sec. Tres

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée speciale du conseil munici-
pale de Ste Marthe du cap de la
Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mercredi le 30 mai 1923
a sept heures du soir a laquelle
sont present M. le maire

Louis Loranger et M. M. Les conseillers
 Grégoire Dumas Elzeor Beaumier Arthur
 Vaillancourt David Dumas et Adolphe
 Montplaisir formant quorum sous
 la présence du maire ++

Le procès verbale de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

++ Le sec - trés
 ayant notifié
 verbalement
 et par écrit
 tous les mem-
 bres du conseil

Le conseiller Grégoire Dumas
 propose que le conseil ~~soit autorisé~~^{rende}
~~à aller comparaitre~~^{en défence} avec l'action
 supérieure pour l'action de
 de Frédéric Leroux demendeur

Le conseiller Elzeor Beaumier
 seconde cette proposition
 adopte unanimement

Pro Louis Loranger maire
 J. C. Rocheleau S. T.

Croisne de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale de ~~la~~^{du conseil} Municipalité

Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue

au lieu ordinaire des sessions judi le

21 juin 1923 à sept heures du soir

à laquelle sont présent M. Le maire

Louis Loranger et M. M. Les

conseillers Grégoire Dumas Elzeor Beaumier

David Dumas Adolphe Montplaisir

et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence

du maire

Le secrétaire - trésorier ayant notifié

verbalement et par écrit ^{trous} les membres

du conseil cette assemblée est convoquée

pour procéder sur tous ce que nous

aurons devant nous comme une

assemblée régulière

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que les comptes suivant soit payer

Elzeor Beaumier pour ~~pour~~
Ovila Briere pour reparation du pont St Molo \$30.05
et Ovila Briere \$5.00

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas propose que M. Arcade Toupin soit nommé estimateur en en remplacement de Eugene Arcand pour completer son terme ~~et~~ Le conseiller Gregoire Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que M. Dominique Montplaisir soit nommé inspecteur à graine en remplacement de Anselme Beaumier pour completer son terme

Le conseiller Elzeor Beaumier seconde cette proposition adopté

Le conseiller Elzeor Beaumier propose que le secrétaire trésorer donne un avis public pour faire ^{soustr} accepter des soumissions pour le charoyage des cendres de la Ste Maurice Leper Co ^{pour le montant de 30000} dans la route St Malo ^{tel que le devis} pour être débiter à l'assemblée régulière du mois juillet prochain ^{trois}

Le conseiller Gregoire Dumas seconde cette proposition adopté

Luis Orange Maire / J.C. Rocheleau S. J.

++ Le conseil ne s'engage a accepter ni la plus haute ni la plus basse ni aucune des soumissions

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions mardi le 3
juillet 1923 à sept heures du soir à
laquel sont présent M. Le maire Jans
Loranger et M. M. Les conseillers Eléor
Beaunier Arthur Varlancourt
Gregoire Dumas David Dumas
Adolphe Montplaisir formant quorum
sous la présence du maire

Le procès verbale de la dernière
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Eléor Beaunier propose
que le compte de Arthur Clement
pour ~~des~~ lbs clous .60 soit payé

Le conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition
Adopté

Le conseiller David Dumas propose
que la soumission de Lucien Turcotte
pour 300 verges de cendres de la Ste Manice
Caper au la route St Malo a 48 cents la
verge soit accepté

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde
cette proposition adopte unanimement

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose
que Ernest Taupin soit nommé surveillant
du charoyage de cendre au prix de
\$2.50 par jour et que qu'il coupe
étendre la cendre et coupe les branches
branches au qu'il ya de pousser
depuis l'année dernière tous la longueur
de la route

Le conseiller Gregoire Dumas
seconde cette proposition adopte
unanimement

à tout de la
verge

Le conseiller Gregoire Dumas seconde
cette proposition adopté unanimement
Louis Foranger Maire
J. E. Rochebeau Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
assemblée régulière du conseil munici-
pale de Ste Marthe du cap de la
Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 7 Aout 1923
a sept heures du soir à l'aguel
sont présent M le Maire Louis Foranger
et M.M. Les conseillers Egeor Beaumier
Toussaint Toupin David Dumas

Adolphe Montplaisir
formant quorum sous la presence du maire
Le proces verbale de la dernière assem-
blée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose que les compte suivant soit
soient payer

Lucien Turcotte pour le charoyage de
cendre ^{a la route St Malo} 300 verges de cendre a 48 cents
la verge #144.00

Ernest Toupin comme surveillant
des travaux du charoyage des cendres
à la route St Malo 13 1/2 jours a \$2.50 par
jours #33.75

Joseph Lottinville pour charoyage
de terre au pont St Malo et dans
la route. avec un cheval 11 heures
a 40 cents #4.40

Pour fonds de Patisse et des jures
pour année 1922 et 1923 #24.00

Le conseiller David Dumas
seconde cette proposition
~~adopté~~ adopté unanimement

Louis Loranger Maire
 J.C. Rocheleau S. J.
 Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la
 Madeleine
 Assemblée speciale ^{du conseil} de la municipalite
 Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions samedi
 le 11 Aout 1923 à sept heures du soir
 à laquelle sont present M. le Maire
 Louis Loranger et M. M. Les conseillers
 Gregoire Dumas Fausseant Toupin David Dumas
 et Adolphe Montplaisir formant quorum
 sous la presence du maire

Le proces verbale de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le secretaire tres ayant été notifié
 verbale ment et par écrit tous les
 membres du conseil <sup>(Cette assemblée est convoquée dans le
 bus de faire disparaître certain desordres
 dans les lieux de la municipalite)</sup>

Le conseiller David Dumas propose
 que le Maire soit autorisé à prendre
 les moyens voulus pour faire disparaître
 sans chasser certaine personne qui
 porte scandale dans ^{une maison de} notre municipalite
 d'après les plainte qui nous a été
 donnée

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 seconde cette proposition adoptée unanimement

Louis Loranger Maire
 J.C. Rocheleau S. J.

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap de
la Madeleine

Assemblée reguiliere du conseil
municipale de Ste Marthe du cap de
la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 4 septembre 1923
à sept heures du soir à laquel
sont present M. Le maire Louis
Loranger et M. M. Les conseillers
Gregoire Dumas Elyen Beaumier
Toussaint Toupin David Dumas
Adolphe Montplaisir et
Arthur Vaillancourt formant la
totalite des membres des conseil

Le proces verbale de la derniere
assemblee est lu et approuve

Le conseiller David Dumas propose
que les comptes suivant soient payes

Pour estimateurs revision 1922 et grand role
et evaluation annee 1923
Octave Beaumier rang fleuve #12.00 et 1.50 = 13.50
Octave Beaumier " St Malo #12.00 et 1.50 = 13.50
Arcade Toupin Grand role 1923 #12.00

Eugene Arcand pour revision 1922 1.50
et J.C. Rocheleau see 12.00 et 1.50 13.50

Le conseiller Gregoire Dumas seconde
cette proposition adopte

Le conseiller Gregoire Dumas ^{propose} que
la compagnie Highway Lighthouse au le
permis d'instaler des lumieres dans
notre municipalite moyonnant qu'elle
soit responsable de tous dommages
qu'elle peut encourir pendant la duree
du contra Le conseiller Elyen Beaumier
seconde cette proposition adopte
unanimement

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le rôle d'évaluation soit homologué tel que ^{amander} par le conseil Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée unanimement

Louis Loranger Maire

J.C. Rochebeau S. J.

Province de Québec

~~Province de Québec~~ Municipalité Ste Marthe

du cap de la Madeleine

Assemblée régulière de la conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2 octobre 1923 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. Le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers M. M. David Dumas et Ezeur Beaumier l'heure ^{achevant d'être} étant expiré le et vu qu'il n'y a pas quorum le conseiller Ezeur Beaumier propose que une ajournement d'une demi heure le conseiller David Dumas seconde cette proposition

Louis Loranger Maire

J.C. Rochebeau S. J.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée par ajournement ^{d'une assemblée régulière} du même jour tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 2 octobre 1923 à ~~sept~~ ^{huit} heures du soir à laquelle sont présent M. Le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers David Dumas Ezeur Beaumier et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que la liste électorale soit homologuée

Le conseiller Ezeur Beaumier seconde cette proposition adoptée

Le ~~David~~ conseiller David Dumas propose pour subvenir au dépense de l'année courante qu'une taxe général soit imposé de 30 cents par cent piastres sur tous les biens de fonds de notre municipalité

Le conseiller Ezeur Beaumier seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que le sec-trés soit autorisé a écrire au Canadian Pacifique de voir a faire retirer l'eau qui vient de paroisse voisine et qui passe dans ^{leur cours} ~~notre cours~~ d'eau ^{au nord} ~~au nord~~ de la ligne ^{à l'ouest de} ~~à l'ouest de~~ la ligne

qui cause de grand dommage depuis plusieurs années et que la dite municipalité les tenns responsable de tous dommages qui peut survenir à l'avenir Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose que le secretaire-trésorier soit autorisé à écrire au et a collecter tous taxes et licences de notre municipalité

Le conseiller Ezeur Beaumier seconde cette proposition adoptée

Louis L. Berger maire

Cronnee de Quebec
Municipalite Ste. Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spiciale du conseil municipale de Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu

ordinaire des sessions jugé le 13
 décembre 1923 a sept heures du
 soir à laquelle sont présent M.
 Le maire Louis Turanger et
 M. M. Les conseillers Grégoire Dumas
 David Dumas Arthur Vaillancourt et
 Adolphe Montplaisir formant quorum
 sous la présence du Maire

Le sec-tresorier ayant notifié
 verbalement et par écrit tous les
 membres du conseil

Le secrétaire tresorier ayant notifié
 cette assemblée est convoquer
 pour procéder sur tous ce que nous
 aurons devant nous comme une
 assemblée régulière

Le procès verbale de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas
 propose que les compte suivant
 soient payés

Zotique Dumas 5 avec un
 cheval a 40 de l'heure pour
 réparation de la route des chape \$2.00

Hippolyte Briere 5 heures a 30 cents
 de l'heure \$1.50

15 heures avec un cheval a 40 cents
 pour le charoyage de cendre dans
 dans la route du Fleuve

Hippolyte Briere 6.00

Hippolyte Briere

30 heures a 30 cents pour la
 réparation de la route des
 grandes prairies \$9.00

Zotique Dumas

5 heures a 32 ½ de l'heure
 pour réparation du pont

de la route des grandes prairies #1.73

2 heures a 20 cents pour une tinte et deux heures a 30 pour un homme pour réparation de la route du fleuve pour trois fois #3.30

Zotique Dumas
Thomas Arcand pour le faussé de la route du fleuve (payé)
70 heures a 30 cents #21.00

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adopte unanimement

Le conseiller Arthur Varillancourt propose que le rôle de perception des taxes municipale soit homologuer

Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette proposition adopte unanimement

Le conseiller Grégoire Dumas propose que le secrétaire-tresorer soit autorisé a écrire ou notifié verbalement a tous ceux qui sont arriérés pour trois ans et non que les ces ^{comptes} soient envoyés au conseil de compte pour ^{taxes} Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopte

Louis

Province de Quebec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste Marthe du cap

de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 8 janvier 1924 à
sept heures du soir à laquelle sont
présent M. M. Les conseillers
Grégoire Dumas David Dumas
Adolphe Montplaisir Elzeor Beaumier
et Arthur Varllancourt formant quorum.

Cette assemblée est convoquée pour
entendre le rapport des comptes du
sec-tre-sorier et pour nommer un
auditeur de compte et aussi ^{s'il le jugeant approprié} pour
procéder sur tous ce que nous aurons
devant nous comme une assemblée
régulière.

Le secrétaire-tre-sorier ayant notifié
verbalement et par écrit les membres
du conseil vu que le maire est absent.

Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose que M. David Dumas soit
nommé président de cette assemblée.

Le conseiller Elzeor Beaumier seconde
cette proposition adoptée.

Le conseiller Grégoire Dumas propose que
M. Ernest Lacourse soit nommé auditeur
pour auditer les comptes du secrétaire-tre-sorier
^{de} pour la dernière année et que David Dumas
et Adolphe Montplaisir s'entendent avec lui
pour le prix.

Le conseiller Elzeor Beaumier seconde
cette proposition adoptée unaniment.

Le conseiller Elzeor Beaumier propose
que ~~trois cents~~ ^{de dix piastres} qui une amende ^{de dix piastres} soit
^{imposée} à tous ceux qui ne payeront pas leurs

licences ^{de congues charrier ectd} tel que le règlement.

Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette
proposition adoptée.

Louis Du rangier Maire
J. C. Roché Sec.

de commerce
chorpether sect

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Je soussigné J.C. Rochelleau
Sec. trés et président d'élection
de trois conseillers municipaux
pour la municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu
le deuxième mercredi de janvier
1924 à dix heures du matin à la
salle publique de notre municipalité
lors ordinaire des sessions

Je certifie que j'ai mis en
nomination les noms des personnes
suivant présentes par écrit par au
moins deux électeurs présent
conformément aux articles 258 et
suivant du code municipale
de Québec

Candidats à la charge de conseillers
M. Adolphe Montplaisir cultivateur
M. Arthur Vaillancourt cultivateur
M. Elzéar Beaumier cultivateur
A midi comme il n'y a pas plus
de candidats mis en nomination
qu'il en faut pour les dites
charges

Je proclame les souddits candidats
élus

En foi de quoi j'ai signé ce
neuvième jour de janvier mil neuf
cent vingt quatre 1924

J.C. Rochelleau Sec. Trés
et président d'élection

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de
 la Madeleine
 Assemblée spéciale de Ste Marthe du
 cap de la du conseil municipale
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions
 samedi le 9 Février 1924 à sept
 heures du soir à l'aquel sont
 présent M. Le maire Louis
 Foranjer et M. M. Les conseillers
 David Dumas Adolphe Montplaisir
 Elgor Beaumier Arthur Vaillancourt
 et Gregoire Dumas

formant quorum sous la
 presence du maire
 Le sec-trés ayant notifié
 verbalement et par écrit les
 membre du conseil ++

Le proces verbale de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 ++ Cette assemblée est convoquée pour
 proceder sur tous ce que nous
 aurons devant nous comme une
 assemblée régulière.

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 propose ^{pour la} demande de ^{à son nom} Erner
 Frechette pour faire entrer sur
 le rôle d'évaluation la partie du
 No de terre 449 ^{qui est le sec-trés} soit prise en considéra-
 ration. Le ~~con~~ pour information

qui il pretend
 Le conseiller Elgor Gregoire Dumas
 seconde cette proposition adopte
 Le conseiller David Dumas propose
 que le coute de Ernest Jacobine

~~pour audition de comptes de la
municipalité~~

Le conseiller David Dumas propose que l'audition de compte fait par Ernest Facourse soit accepté et que son ~~so~~ son compte soit payer 13.00

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition, adopté unanimement

Le conseiller Grégoire Dumas propose que le secrétaire-trésorier notifie ~~so~~ par écrit tous ceux qui sont arriérés de taxes municipale et ici au mois mars prochain

Le conseiller Elmer Beaumier seconde cette proposition, adopté unanimement

Louis Foranger maire

J. C. Rocheleau S. J.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 4 Mars 1924 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les conseillers Toussaint Toupin Arthur Vaillancourt et David Dumas formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumas propose que l'acceptant la réclamation de Joseph Foranger et Maurice des Doumages subit dans les routes 3^{em} et 4^{em} rang de Ste Marthe du cap de la Madeleine soit payer et que \$20.00 et que ce montant soit gardé retenu sur les gages de l'entrepreneur J. Adolphe Toupin

Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adopte

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que Arcade Toupin, soit Dominique Montplaisir et Orla Priere soit nommé estimateur pour le prochain terme Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopte

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que Gédion Dumas Harmidas Carignan et Henri Lacroix et Gaudas Richard soit nommé inspecteur de voirie chacun pour leur arrondissement Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adopte

Le conseiller David Dumas propose que Alfred Vaillancourt Arthur Arcand et Donat Roy soit nommé inspecteur à grain pour chacun leur arrondissement Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adopte

~~le conseil a tenu une~~
~~des assés~~

~~Le conseiller David Dumas~~
~~propose~~ ~~de donner avis de motion~~
~~qu'a la prochaine~~ ~~assemblee~~ ~~du 18 mars prochain~~
~~que le reglement de licence~~
~~concernant les licences de com-~~
~~merce charter et tous autres~~
~~publique~~ ~~soit amendé et être~~
~~en étude a cette séance~~

Le conseiller David Dumas propose
que Omer Frechette soit porté
au rôle d'évaluation comme
titre de propriétaire pour la
partie du No de terre 449

Le conseiller Toussaint Toupier
seconde cette proposition adopte

Le conseiller David Dumas donne
avis de motion qui a la prochaine
assemblee qui au lieu le 18 mars ¹⁹²⁴
prochain au lieu et heure ordinaire
des assemblees du conseil qu'il
soit soumis un reglement
des licences de commerce charter
roucher publique et autres ^{licences} pour
amender celui déjà existant

Louis Berger Maire,
J. C. Rochéan Sec - Trés

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil
municipale de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des assemblees mardi le
18 Mars 1924 a sept heures du soir
à l'egal sont ~~cette assemblee est~~
~~convoquer pour amander le reglement~~

~~des licences de commerce charretier
roulier publique et autres.~~

Le sec^{tr} ~~trés~~ ayant notifié verbalement
et par écrit les membres du conseil
à l'aguel sont present M. Le mari
Louis Lorange et M. M. Les conseillers
Grégoire Dumas Elzeur Beaumier
David Dumas et Arthur Vaillancourt
formant quorum sous la présence
du maire

Cette assemblée est convoquée
pour amander le règlement des
licences de commerce charretier
roulier publique et autre

Le secrétaire-trésorier ayant
notifié verbalement et par écrit
les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir
arrive à l'assemblée à huit heures et
dix minutes et prend son siège

Règlement n^o

Ordonnant qu'un amendement du règlement
des licences de commerces, négociens métiers
industries charretier chartiers rouliers publique
et autres soit ordonné et statué par
règlement du conseil municipale de Ste
Marthe du cap de la Madeleine comme suit

Sur motion du conseil le conseiller
Arthur Vaillancourt propose par
règlement et appuyer par le con-
seiller Adolphe Montplaisir qu'un
commerçant ou négocien en gros
ou en détail ou faisant un commerce
général de même qu'un charretier

roulier public, industrie, métier et autres résidant et non résidant dans la municipalité ne pourra exercer son ~~métier~~ commerce, négocien, métier, industrie, charetier, roulier public et autres dans les limites de cette municipalité sans ^{avoir} préalablement obtenu du conseil.

municipale de Ste. Marthe du cap de la Madeleine une licence à cet effet dont le prix est comme suit

1^o Pour tous bouchers résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$3.00
Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$10.00

2^o Pour tous boulangers résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$2.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$5.00

3^o Pour tous marchands épiciers résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$5.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$15.00

4^o Pour tous marchands de fruits résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$2.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$5.00

5^o Pour tous marchands vendant et livrant des marchandises sèches résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$3.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$10.00

6° Pour tous marchands générales résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 10.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 25.00

7° Pour tous charretiers et rouliers public que résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 2.00 et chaque cheval extra la somme de \$ 1.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 5.00

et chaque cheval extra la somme de \$ 3.00

8° Pour tous propriétaire d'automobiles autobus track et autres machines qui voyagera du monde et au de la marchandise dans les limites de cette municipalité et se faisant payer

Résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 5.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 10.00

9° Pour tous contracteurs qui contractera pour au-dessus de la somme de cent piastres résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 5.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 25.00

10° Pour toutes personnes vendant des vêtements alicences sirops pour la tous et autres marchandises semblables et qui n'est pas considéré comme épiciers

Résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$ 5.00

Non résidant dans la municipalité depuis

au moins trois mois la somme de \$15.00
 11^e Pour tous lartiers résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$3.00

Non résidant dans la municipalité depuis au moins trois mois la somme de \$10.00

Et que tous licenciés soient obligés d'acheter de la municipalité un numéro ou écrit de licence payer et de le porter et ce au prix qu'il coûtera à la municipalité

Terme des licences

Toutes licences annuelles qui sont ou qui seront établis en cette municipalité ne seront en force que pour l'année courante à moins d'une résolution de notre conseil municipale pour telle autre année et toutes personnes sujettes à payer tel les taxes ou licences annuelles sera tenue à payer le montant total exigé pour telle année sans faire aucune déduction pour le temps qui pourrait être écoulé depuis le commencement de telle l'année

Pénalité

Toutes personnes ou société de personnes qui après le premier jour de mai mil neuf cent vingt-quatre fera établis ra exercera ou pratiquera aucun des commerces industries métiers ou occupation et autres mentionnées au dit règlement sans avoir obtenu du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine une licence à cet fin signé par le secrétaire-trésorier du dit conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine et

sans avoir payer la somme imposé sur
chaque tel commerce industrie ou
occupation charrettes rouler publique
et autres comme susdit sera passible
d'une amande de pas moins de deux
piastres ni de plus de dix piastres pour
chaque tel offence. Adopté unanimement

Louis Loranger Maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés

Prouince de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spiciale du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 22 avril 1924 a sept heures
du soir à l'aquel sont présent M. Le
mair Louis Loranger et M. M. Les
conseillers Grégoire Dumas Toussaint Dupin
Ezeor Beaumier et David Dumas
formant quorum sous la présence
du mair

Cette assemblée est convoquer
pour procéder sur tous ce que nous
aurons devant nous comme une
assemblée régulière.

Le secretaire - tresorier ayant
notifié verbalement et par écrit
tous les membres du conseil

Le procès verbale de la dernière
assemblée est lu et approuve.
Le conseiller Ezeor Beaumier propose
que le compte de la corporation du
comté Champlain pour l'année

Dénise Briere de \$100.00
 et fait de répartition 99.10 soit
 payé Le conseiller Grégoire Dumas
 seconde cette proposition adopte
 Le conseiller Elzior Beaumier propose
 que le conseil municipale de Ste Marthe
 du cap de la Madeleine fasse un don
 de \$25.00 pour le monument de
 Monseigneur Laflèche Le conseiller
 David Dumas seconde cette
 proposition adopte unanimement
 Le conseiller David Dumas propose
 que le secrétaire trésorier soit
 autorisé a donner avis public
 pour la soumission de la construction
 du pont de la route des chape rang
 St Molo qui conduit au chape
 de peinture Canada Point tel que
 le devis présente déposé au bureau
 du secrétaire trésorier et pour
 être ouverte décacheter à l'éance
 régulière du mois de mai prochain

Le conseiller Tausaint Toupin
 seconde cette proposition adopte
 Le conseiller David Dumas propose
 que le secrétaire-trésorier soit
 payer \$2.25 pour une demi corde de
 bois de chauffage

Le conseiller ~~Tausaint~~ Elzior Beaumier
 seconde cette proposition adopte

Louis Lyzonger Maire
 J. C. Rocheleau Sec Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 municipale de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions
 mardi le 6 Mai 1924 à sept
 heures du soir à laquelle sont
 présent M. Le Maire Louis
 Loranger et M. M. Les conseillers
 Grégoire Dumas Adolphe Montplaisir
 Edeur Beaumier David Dumas
 et Arthur Vaillancourt formant
 quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumas
 propose ^{unique} que la démission
 de Gideon Dumas soit comme
 inspecteur de voirie pour le
 rang St Malo ^{soit accepté} et que Harmandas
 Lottinville soit nommé pour
 le remplacer Le conseiller Grégoire
 Dumas seconde cette proposition
 adopte unanimement

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 propose que le compte de Gideon
 Dumas pour travaux ^{à la} aux routes
 du fleuve et des chûpes de peinture
 soit payer \$28.35

Le conseiller Grégoire Dumas
 seconde cette proposition
 adopte

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 propose que la soumission de
 Thomas Arcand pour la construc-
 tion du pont du rang St Malo

de la route dans le rang St-Malo qui conduit aux échâpes de peinture Canada Paint Co soit accepté et fait tel que le devis au prix de \$89.00

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée unanimement

La séance est levée
Louis Lorangeur Maire
J C Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions, jeudi le 12 juin 1924 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. Le Maire Louis Lorangeur et M.M. Les conseillers David Dumas Adolphe Montplaisir Toussaint Tardif Grégoire Dumas Eléor Beaumier formant quorum sous la présence du maire

Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement et par écrit les membres du conseil cette assemblée est convoquée pour procéder sur tous ce que nous aurons devant nous comme une assemblée régulière

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vallancourt propose arrive à huit heures et dix minutes et prend son siège

Le conseiller Eziar Beaumier propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire à Gustave A Carignan appropos de son compte pour dommage à sa voiture de \$4.25 dans le chemin du coteau de nous donner des preuves et on l'accident est arrivé et un reçu de la personne ^{ou} ~~voiture~~ ^{voiture} qui a réparé ~~et~~ ^{et} signé par lui

Le conseiller Grégoire Dumas seconde cette ~~voiture~~ proposition adoptée unanimement

Le conseiller Grégoire Dumas propose que le compte de Donat Roy 7 heur a 30 cents pour ~~repa~~ réparation de clanture et Lucien Lottinville ^{hrs} 7 a 30 cts pour ouvrage de la cloture du rang du fleuve 6½ a 30 cts et 30 piquets a 5 cts soit payer \$7.65

Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adoptée unanimement

Le conseiller David Dumas propose que ~~le~~ Adolphe Montplaisir ~~du rang~~ ^{de} ~~St~~ ~~Martin~~ soit nommé estimateur pour remplacer Evila Briere et ~~St~~ Ephrem Toupin à la place de Dominique Montplaisir pour finir le prochain terme.

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée unanimement

Le conseiller Toussaint Toupin propose de faire charoyer cent verges de cendres de la la Ste. Maurice

dans la routes Ste Mâlo et que des
soumissions soient présenter a la prochaine
assemblée ^{regulière} et le conseil ne s'avantage
pas à accepter ni la plus basse ni
aucune de dites soumissions

Le conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition adopte
Le conseiller ^{Gregoire Dumas propose} de faire arranger
les chaises et de faire faire
le menage de la Salle publique

Le conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition adopte
Le conseiller ^{Dumas} Gregoire propose
Alfred Vaillancourt inspecteur
à Graville ^{de son arrondissement} et soit nommé pour faire
~~arranger~~ ^{réparer} la clôture sur le terrain
de Honorius Binette pour répondre au
voisin

Le conseiller Elieor Beaumier
seconde cette proposition adopte
Et la séance est levée

Louis Loranger Maire

J. C. Rocheleau S. T.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine
assemblée régulière du conseil munici-
pale de Ste Marthe du cap de la
Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mercredi le 2 juillet
1924 a sept heures du soir à laquelle
sont present M Le Maire Louis
Loranger et M M. Les conseillers
Gregoire Dumas Toussaint Toupin
David Dumas et Adolphe
Montplaisir formant quorum
sous la présence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Tausant Toupin propose que le compte de Thomas Breand pour construction du pont dans le rang St Malo soit payer 89.00 quatre vingt neuf franes

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adopte

Le conseiller Gregoire Dumas propose que le compte de l'inspecteur Harmandas Lottinville pour ^{avoir fait la} réparation du pont rang St Malo ^{et le fausse} soit payer de la route ^{du fleuve et aussi pour} et ~~pour~~ bois de pont soit payer \$ 12.40 paye

Le conseiller Tausant Toupin seconde cette proposition adopte

Le conseiller David Dumas propose que la soumission de Lucien Turcotte ^{le charoyage de} pour cent verges de cendres de la St Maurice Co a la route St Malo soit accetter au prix de 43 cents la verge

~~Le conseiller Gregoire Dumas seconde cette proposition adopte et que Harmandas Lottinville soit nommé pour surveiller ces travaux ^{et fangher} les branches au prix de 2.50 par jour~~
Le conseiller Gregoire Dumas seconde cette proposition adopte

Le conseiller David Dumas propose que l'inspecteur agraire Alfred Vaillancourt soit ~~as~~ nommé pour notifier George Unde ^{ne pas laisser} que de renfermer ces

amirants ni dans le chemin ni
^{chez les voisins} ailleurs ^{et non} après 24 jours de
 cet avis ^{et inspecteur} et devra les renfermer
 et se faire payer une pension
 Le conseiller Toussaint Toupin
 seconde cette proposition adopte

Le conseiller David Dumas propose
 que J. A. Montplaisir soit nommé
 pour notifier tous ceux qui n'ont
 pas payer leur licence de leur donner
 deux jours de délai ^{et non} après
 ce délai ^{si n'ont pas payer leur licence} de leur faire payer dix
 piastres d'amande et cet amande
 sera ces honoraire et toutes licenciés
 devra montrer a cet homme son
 écrit de licence payer
 Le conseiller Grégoire Dumas seconde
 cette proposition adopte

Louis Loranger Maire
 J. B. Rochelleau S. J.
 Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du
 cap de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 municipale de Ste Marthe du cap de
 la Madeleine tenue au lieu ordi-
 naire - des sessions mardi le
 15 Août 1924 a sept heures du
 soir a laquelle sont présent
 M. Le maire Louis Loranger
 et M. M. Les conseillers
 Cheval Beaumier Toussaint
 Toupin David Dumas

Adolphe Montplaisir et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que la formule contre le travail du dimanche soit présentée par le Révérend Père S. Beaudry soit remplis

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adopte unanimement

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le compte pour fond Bâtisse et des suretés soit payer \$12.00 Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adopte

Le conseiller David Dumas propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à aller au information sur un avocat avec le règlement des licences pour le faire examiner s'il est de loi et ~~et s'il est de loi~~ de notifier tous ceux qui n'ont pas payer et de leur donner deux jours pour payer si non qu'il mette les comptes en collection sur un avocat Le conseiller et de leur faire payer dix piastres

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adopte unanimement

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que J. C. Rochelien soit payer pour lavage et réparation de chaises 7.50

Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adopte

Et que ce
dernier soit
notifié a ce
propos

Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose que Gustave Barignan
soit payé pour avoir falsifié
sa signature \$4.25 et que ce montant
soit payé par le propriétaire
du chemin, Alfred Vaillancourt
Le conseiller Toussaint Toupin
seconde cette proposition
adopté

Prouince de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mercredi le 27 Août 1924 a sept
heures du soir a laquelle sont présent
M. Le Maire Louis Loranger et M. M.
Les conseillers Gregoire Dumas Elzior
Beaunier Toussaint-Toupin David Dumas
Adolphe Montplaisir et Arthur

Vaillancourt formant la totalité des
membres du conseil Le Secrétaire
Trésorier ayant notifié verbalement
et par écrit les membres du conseil
cette assemblée est convoquée pour
approuver d'une lettre d'avocat envoyer
a la cette municipalité pour confection
et entretien de la route Montréal
Québec et aussi pour procéder sur
tout ce que nous aurons devant
nous comme une assemblée
régulière

Le conseiller Adolphe Montplaisir

propose que le maire soit autorisé
à prendre une information sur un
avocat approposé ~~d'une résolution en date~~
~~du 25 octobre 1915~~ donnant l'acte de la
compte du compte du chemin ~~aveant~~
pour construction de la et entretien
de la route Montreal Quebec

Le conseiller David Dumas seconde
cette proposition adopté unanimement
Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose qu'une ajournement soit
le conseil soit ajourné au lendemain
soir le 28 août 1924 à sept heures du
soir

Le conseiller David Dumas
seconde cette proposition adopte
unanimement

Louis Foranger Maire
J. B. Rochelleau S. J.

Province de Quebec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine
Assemblée Ajournement d'une assemblée
spéciale du conseil municipale de Ste
Marthe du cap de la Madeleine ^{du 27} tenue le 27
août 1924 tenue ^{le 28} le 28 août 1924
à sept heures du soir à laquelle
sont présent M. Le maire Louis
Foranger et M. M. Les conseillers
Grégoire Dumas Eljeur Beaumier
David Dumas et Arthur
Vaillancourt formant quorum
sous la présence du maire
Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé
Le conseiller Grégoire Dumas propose

que la résolution autorisant le
 secrétaire-trésorier proposant de payer
 #4.250^e Gustave Carignat pour avoir brisé
 sa voiture dans le chemin vis-à-vis la
 propriété de Alfred Vaillancourt
 soit annuler et que le conseil
~~de Ste Marthe du cap de la Madeleine~~
 pren le dit Alfred Vaillancourt
 soit pris en garantie au ca
 de frais ~~à ce propos~~ enver
 enver la dite municipalité à ce propos
 Le conseiller Egeor Beaumier
 seconde cette proposition adopte
 Le conseiller Grégoire Dumas
 propose que les maire David Dumas
 et Arthur Vaillancourt soit nommé
 pour aller en délégation auprès
 du gouvernement pour prendre arrange
 ment s'il y a possibilité affpropos du compte
 de la confection et entretien de la route
 Montréal Québec et que leur dépenses soit
 payer

Le conseiller Egeor Beaumier seconde
 cette proposition adopte

Louis Garanger maire
 J. C. Rochelieu S. J.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 municipal de Ste Marthe du cap
 de la Madeleine tenue au lieu

ordinaire des sessions mardi le 2 septembre 1924 a sept heures du soir à laquelle sont présent M. Le Maire Louis Laranger et M. M. Les conseillers Adolphe Montplaisir Elyeur Beaumier David Dumas et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé
~~Propose par le conseiller Arthur Vaillancourt seconde par le conseiller David Dumas que la révision du rôle d'évaluation~~

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que la Compagnie St Maurice Paper & Coit augmenter ~~sa~~ l'atise de 500.000 \$ par le conseil de notre municipalité Le conseiller David Dumas seconde cette proposition

adopté
 Proposé par le conseiller Arthur David Dumas seconde par le conseiller Adolphe Montplaisir que la révision du rôle d'évaluation soit homologuer avec les amende-ment fait par le conseil adopté

Le conseiller ~~Ad~~ Adolphe Montplaisir propose que le compte de \$24.35 pour les trois délégués nommés pour aller auprès du gouvernement appropos du compte de la route Montréal Trébec ~~soit payé~~

Le conseiller Elyeur Beaumier seconde cette proposition adopté

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le inspecteur de voirie soit notifié pour faire faire le fausse de la route St Malo

a partir du coteau ^{en descendant} ~~à aller~~ à la
 vieille décharge Le conseiller David
 Dumas seconde cette proposition
 adopté

Louis Foranger Maire
 J. C. Rocheleau S. J.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le sept octobre
 1924 à sept heures du soir à laquelle sont présent
 M. le maire Louis Foranger et M. M. Les
 conseillers Grégoire Dumas Toussaint Toupin
 et David Dumas formant quorum
 sous la présence du Maire

Le procès verbale de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Grégoire Dumas propose
 que les comptes suivant soit acceptés

Arcaide Toupin estimateur pour
 revision année 1924 1.75

Ephrem Toupin estimateur 1.75

Adolphe Montplaisir estimateur 1.75 Page

J. C. Rocheleau S. J. 1.75

Harmidas Lottinville
 inspecteur 3 madriers a 50cts
 et 1 heure de travail a 30cts - \$1.80 Page

Le conseiller Toussaint Toupin
 seconde cette proposition
 adopté unanimement

Le conseiller David Dumas
 propose que la liste des
 électeurs soit homologuée
 tel que parafé par le maire

Le conseiller Toussaint Toupin
 seconde cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde cette proposition adopte
 Le conseiller David Dumas propose
 que le sec-trés envoie un acte
 de St Patre au nom de la munici-
 palité au ~~ma~~ a la famille
 Louis Loranger, ainsi a la
 famille Duclair Samuel Duclair
~~ou~~ la grande épreuve qui ils ont
 eu ~~de~~ ~~et~~ en perdant accidentelle-
 ment leur fils et que copie de
 Le conseiller cette résolution
 soit transmise au un journal
 Le conseiller Egeu Gregoire Dumas
 seconde cette proposition
 adopte

Le conseiller Tassaint-Toupin
 propose que le compte de ~~Gods~~
 Landiose Richard pour avoir
 fait travailler un cour d'eau
 trois hommes soit payer 4.50 payé
 un cheval 50 = 5.00

Le conseiller Gregoire Dumas
 seconde cette proposition adopte
 Le conseiller Tassaint-Toupin
 propose que le role de perception
 soit homologuer

Le conseiller Gregoire Dumas
 seconde cette proposition adopte
 Le conseiller Arthur Vaillancourt
 propose que le maire ou
 les ~~un~~ ou un membres du ^{conseil}
 soit autorisés a aller ~~comparaitre~~
 porter pour l'action de l'entretien
 du chemin de la route Montival

Quebec chez un avocat pour comparaître
Le conseiller Toussaint Toupin seconde
cette proposition adoptée unanimement

Louis Franquet
Président de la
Municipalité Ste Marthe du cap de
la Madeleine
Assemblée régulière du conseil
municipale de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mercredi le
sept janvier 1925 a sept heures
du soir a lequel sont present
M. le maire Louis Franquet et
M. M. Les conseillers Adolphe
Montplaisir Elzeur Beaumier
Arthur Vaillancourt et David
Dumas formant quorum sous
la presence du Greffier

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé
Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose que les compte suivant
soit payer

Arthur Arcand pour avoir
fait la clôture qui entoure
la salle publique Payé 4.25
Haroldas Lottinville
pour avoir fait travailler
le fossé de la route de
St Malo

Elz Edouard Lottinville	10.80
36 a 30	
Romeo Vaillancourt	
40 heures a 30	12.00
Fortuna Lord	13.65

Le conseiller David Dumas
seconde cette proposition
adopté

Le conseiller Elieur Beaumier
propose que Ernest Lacourse
soit nommé pour auditer
le compte du conseil au
montant de dix ^{pièces} Le
conseiller Adolphe Montplaisir
seconde cette proposition
adopté.

Louis Lorange Maire
J. C. Rochefort Sec. Trés.
Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil
municipale de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le
13 Janvier 1925 à sept heures du
soir à laquelle sont présents
M. Le maire Louis Lorange
et M. M. Les conseillers Adolphe
Montplaisir Elieur Beaumier
Fossaint-Taupin David Dumas
Arthur Vaillancourt et Gregoire
Dumas formant la totalité des
membres du conseil
Le secrétaire-trésorier ayant
notifié verbalement et par écrit
tous les membres du conseil
cette assemblée est convoquée
pour entendre le rapport de
l'audition des comptes du

secrétaire, trésorier ainsi pour procéder sur tous ce que nous aurons devant nous comme une assemblée régulière

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Elzéar Beaumier propose que le rapport de l'auditeur des comptes du secrétaire-trésorier soit accepté et que'il soit payer au prix de dix ^{pièces}

Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adopté

Louis Foranger maire
J. C. Rocheleau S. T

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné J. C. Rocheleau secrétaire
trésorier et président d'élection du
maire et de trois conseillers municipaux
pour la municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le
deuxième, mercredi de janvier 1928
à dix heures de l'avant midi à la
salle publique de notre municipa-
lité les ordinaire des sessions.

Je certifie que j'ai mis en
nomination les noms des personnes
suivantes présenter par écrit par
au moins deux électeurs présent
conformément aux articles
258 et suivant du code municipale
Candidat à la charge de Maire
Louis Foranger Cultivateur

Candidas a la charge de
conseiller

David Dumas Cultivateur

Toussaint - Toupin Journalier

Octave Lottinville Cultivateur

A midi comme il n'y a pas plus de
candidas mis en nomination qu'il en
faut ff pour les dites charges

Je proclame les sus-dits candidas
élus

En foi de quoi j'ai signé ce
~~le~~ 14^{ème} jour du mois de janvier
mil neuf cent vingt-cinq 1925

J. C. Rocheleau sec. trés
et président d'élection

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 3 Février 1925 a sept heures
du soir à l'aguel sont présent M
M. Le maire Louis Loranger
et M. M. Les conseillers

Elzeur Beaumier Octave Lottinville
David Dumas et Arthur Vallancourt
formant quorum sous la présence
du maire

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé
Louis Loranger Maire

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 municipale de Ste Marthe du cap
 de la Madeleine tenue le 3 Mars 1925
 à sept heures du soir à laquelle
 sont présents, M. Le maire Louis
 Trépanier et M. M. Les conseillers
 Adolphe Montplaisir Elzeor Beaumier
 Arthur Vaillancourt et Toussaint Toupin
 formant quorum sous la présence du
 maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé.

Le conseiller Elzeor Beaumier
 propose que le montant de
 447.26 soit payé au Sheriff
 et procureur de la défenderesse
 c'est-à-dire l'avocat de la corporation

Pour cause de Louis Trépanier

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Elzeor Beaumier donne
 avis de motion qui à la prochaine
 assemblée qui aura lieu le 17
 Mars prochain au lieu et heure
 ordinaire des assemblées du conseil
 qu'il soit soumis un règlement
 des licences de commerce chorkettier
 roulier public et autres licences
 pour amender celui déjà existant

Le conseiller Arthur Vaillancourt
 propose que le règlement des licences
 de commerce chorkettier industrie
 roulier public et autres
 soit examiné par un homme
 de loi

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 seconde cette proposition adoptée
 hors rang le Maire
 J. C. Rochelleau S. J.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil mun-
 cipal de Ste Marthe du cap de la
 Madeleine tenue au lieu ordinaire des
 sessions mardi le 17 mars 1925
 à sept heures du soir à laquelle
 sont présent M. le maire Louis
 Loranger et M. M. Les conseillers
 Adolphe Montplaisir Elyse Beaumier
 Toussaint Tanguin Arthur Vaillancourt
 David Dumas et Octave Beaumier
 formant la totalité des membres du
 conseil

Le secrétaire trésorier ayant notifié
 verbalement et par écrit les membres
 du conseil

Cette assemblée est convoquée pour adopter
 -appropos d'un règlement de licence
 de commerces occupations professions
 métiers ou moyens de profit et
 et d'existence qui doit être
 présentée à cette séance
 ainsi pour procéder sur tous ce qui
 nous avons devant nous comme une
 assemblée régulière

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Reglement N^o
 attendu qu'il est dans l'intérêt
 public que la corporation de cette
 paroisse impose et prélève certains
 droits annuels sur tous commerces
 occupations professionnelles et métiers
 au moyen de profit et d'existence
 Attendu qu'un avis de motion du présent
 règlement a été régulièrement
 donné

Il est ordonné ce qui suit
 sur proposition de M. (Arthur
 Vaillancourt appuyé par le conseiller
 Toussaint-Joupin
 A Qu'il soit imposé et prélevé
 chaque année

1^o Sur tout Boucher résidant depuis
 12 mois dans les limites de cette municipa-
 lité

Un droit ou taxe de \$3.00

Sur tout boucher résidant depuis
 moins de 12 mois dans les dites
 limites

Un droit ou taxe de \$10.00

2^o Sur tout boulanger résidant depuis
 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$2.00

Sur tout boulanger résidant
 depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00

3^o Sur tout épicier résidant depuis
 12 mois dans les dites limites de cette
 municipalité

Un droit ou taxe de \$5.00

Sur tout épicier résidant depuis moins
 de 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$10.00

4^e Sur tout marchand de fruits résidant depuis 12 mois dans les dites limites de cette municipalité
Un droit ou taxe de \$2.00

Sur tout marchand de fruits résidant depuis moins de 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$5.00

5^e Sur tout marchand de ^{marchandises} ~~marchandises~~ sèches résidant depuis 12 mois dans les limites de la dite municipalité

Un droit ou taxe de \$3.00

Sur tout marchand de marchandises sèches résidant depuis ~~12~~ mois de 12 mois dans les dites limites

Un droit ou taxe de \$10.00

6^e Sur tout marchand de fer résidant dans les dites limites depuis 12 mois

Un droit ou taxe de \$2.00

Sur tout marchand de fer résidant depuis moins de 12 mois dans la dite municipalité

Un droit ou taxe de \$10.00

7^e Sur toutes personnes qui vendent des essences, sirops contre la toux et autres produits médicamenteux quand celle personne n'est pas considérée comme officier

Si elle réside depuis 12 mois dans les limites de cette municipalité

Un droit ou taxe de \$3.00

Si elle y réside depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$10.00

8^e Sur toute ~~personne~~ ^{personne} de fer exerçant un commerce quelconque et non prévu ~~ci-dessus~~ ^{ci-dessus} :

Si elle reside dans les limites de ^{cette} ~~cette~~ municipalite depuis 12 mois 215

Un droit ou taxe de \$2.00

Si elle y reside depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00

9^e Sur tout charretier roulier public residant depuis dans les limites de cette municipalite depuis 12 mois

Un droit ou taxe de \$2.00

Pour tout cheval additionnel lui appartenant un droit additionnel de \$1.00

Sur tout charretier, roulier public residant dans les dites limites depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00

Pour tout cheval additionnel lui appartenant

Un droit additionnel de \$3.00

10^e Sur tout proprietaire d'automobiles, autobus, camions ou autres voitures qui transportera des passagers ou des marchandises pour de l'argent dans les limites de cette municipalite

Si il reside ~~dans~~ dans les dites ~~limites~~ limites de la dite municipalite depuis 12 mois un droit ou taxe de \$3.00

~~Si il y reside~~ Si il y reside depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00

11^e Sur tout entrepreneur ou contracteur si il y reside dans les ~~limites~~ limites de cette municipalite depuis 12 mois

Un droit ou taxe de \$5.00

Si il y reside depuis moins de 12 mois un droit ou taxe de \$25.00

12^e Sur toutes personnes ou compagnies

qui tiendra une salle d'amusement ou cercles résidant depuis 12 mois dans les limites de cette municipalité de

Un droit ou taxe de \$25.00

Sur toutes personnes ou compagnies qui tiendra une salle d'amusement ou cercles depuis moins de 12 mois dans les

dites limites Un droit ou taxe de \$35.00

13° Sur tout l'autre, s'il réside dans les limites de cette municipalité depuis 12 mois

Un droit ou taxe de \$3.00

Si il y réside depuis moins de 12 mois

Un droit ou taxe de \$10.00

B Que ces droits ou taxes seront prélevés et exigibles le premier jour de mai de chaque année

C Qu'une licence, portant un numéro d'ordre, émise sous la signature

du ~~secrétaire~~ secrétaire - trésorier de cette corporation, sera annexée et remise

par ce dernier à tout contribuable contributaire en vertu du présent règlement sur paiement des droits ou taxes y imposés:

d Que le coût de la dite licence devra être payé par le contributaire en même temps que le droit ou taxe imposé par le présent règlement

E Que toute personne soumise au présent règlement qui voudra dans le cours d'une année exercer un commerce, négoce, occupations, prévus par le présent règlement devra payer ^{pour le} le montant & reste de l'année le montant du droit ou taxe annuelle le tout sans déduction

F^e Que chaque licence émise en vertu du présent règlement ne vaudra que pour une année et devra être renouvelée, lors du paiement des droits ou taxes mentionnés dans le présent règlement

G^e Que le présent règlement s'applique aux compagnies ou sociétés qui exercent l'un des commerces négoce occupations mentionnés dans le présent règlement

H^e Que toute personne société ou compagnie qui enfreindra le présent règlement sera passible d'une pénalité de \$10.00 et à défaut de paiement d'un emprisonnement n'excédant pas 8 jours de prison dans la prison commune de ce district.

I^e Que tous règlements antérieurs imposant des droits annuels sur les commerces occupations moyens de profit et d'existence mentionnés dans le présent règlement soit par les présentes abrogés et annulés ad

J^e Que le présent règlement entrera en vigueur 15 jours après sa promulgation adopté

Lucis Leranger Maire
J. G. Rochelleau S. J.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de
la Madeleine
assemblée régulière du conseil
municipale de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le 5^e mai

1925 a l'aquel sont present M.
Le maire et M. M. Les conseillers

Adolphe Montplaisir Ezeur Beaumier
Toussaint Toupin David Dumas
Octave Lottinville formant quorum
sous la presence du maire

Le proces verbale de la derniere
assemblee est lu et approuve

Le conseiller Adolphe Montplaisir
propose que les comptes ~~du~~ conseil
de comte pour l'aliené Denise
Briere et pour repartition de
comte \$160.74

suivant ^{soient} ~~sont~~
payé

Gaudiose Richard pour entretien
d'hiver des routes 3^{em} et 4^{em} rang
\$59.66

Pour ouvrage fait dans la route
St Malo

Charles Edouard Lottinville
avec un cheval 15 heures a 35 cts

Charles Aime Vaillancourt \$5.25)*

~~sont payé~~ pour entretien ^{de la route St Malo} \$45.00

Le conseiller Toussaint Toupin
seconde cette proposition adopte

Je sous-signé Eugene Vaillancourt
s'engage de repandre des
frais qui peut survenir du
compte de Henri Briere pour
avoir varcer et echapper son
cheval dans la route St Malo
dans le cour ~~de~~ du temps
dont il est cotion pour entre
tien de cette route

Eug. Vaillancourt

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que l'inspecteur Harmandas Lottinville soit autorisé à faire arranger le pont du rang St Malo et que les hommes soient payés au prix de 25 cents de l'heure. Et que Charles Edouard Lottinville soit payé pour entretien de la route des chépes de peinture au prix de ~~25~~ 25.00

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée

Le conseiller David Dumas propose que l'inspecteur Godose Richard du rang ~~3^{em} et 4^{em}~~ Rang de Ste côte de cette soit autorisé à notifier les propriétaires et à faire enlever les souches et réparer les mauvaises places dans le chemin du cordon 3^{em} et 4^{em} rangs de Ste Marthe du cap à partir de la propriété de Edouard Martin à aller à la propriété de J. Boireusse Dubois. Le conseiller Elzeor Beaumier seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le maire soit autorisé à consulter un aviseur légal pour le protas l'avistement de la ville du cap de la Madeleine nous envoie en paiement de ~~de~~ la du chemin de la route Montréal Québec qui traverse notre municipalité

Le conseiller Octave Lottinville
 seconde cette proposition ^{adopté}
 Louis Foranger Maire ^{adopté}
 J. C. Rochéan Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil
 municipal de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions.

vendredi le 29 Mai 1925 à
 sept heures du soir à
 laquelle sont présent M. M. ~~L~~

le maire Louis Foranger
 et M. M. Les conseillers
 Adolphe Montplaisir Toussaint Toupin
 David Dumas Octave Lottinville
~~Arthur Vallancourt~~ formant

quorum nous la présence du maire

Le conseiller secrétaire,
 trésorier ayant notifié
 verbalement et par écrit
 les membres du conseil
 cette assemblée est convoquée
 à propos d'une action que
 nous avons reçu de la ville
 du cap de la Madeleine
 pour la construction du chemin
 de la route Montréal Québec
 qui traverse notre municipalité
 et pour procéder sur tout ce
 que nous aurons devant nous
 comme une assemblée régulière.

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt
^{a l'assemblée} arrive à huit heures et dix minutes
 et prend son siège

Le conseiller Arthur Vaillancourt
 propose que ~~le~~ ^{notre} conseil rentre en
 défiance avec l'action de la ville du
 cap de la Madeleine ~~appropos~~ ^{demandant} le
 paiement de la construction ~~de~~
 chemin la route Montréal Québec
 dans notre municipalité si
 notre aviseur légal peut produire
 une défiance après avoir eu
 les documents nécessaires ~~et~~
~~que le secrétaire-trésorier soit~~
 autorisé à

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 seconde cette proposition adoptée
 Le conseiller David Dumas
 propose que le secrétaire-trésorier
 soit autorisé à aller levé ~~les~~
 à la corporation de la ville du
 cap de la Madeleine tous ce qui
 concerne la division de la ville
 du cap de la Madeleine avec la municipa-
 lité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
 Le conseiller Tausant Tausin
 seconde cette proposition adoptée

Luis Berger Maire
 J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du
 cap de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 municipale de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi
 le 7 juillet 1925 à sept heures
 du soir à laquelle sont présents
 M. Le maire Louis Loranger
 et M. M. Les conseillers David
 Dumas et Octave Lottinville
 comme il n'y a pas quorum
 Le conseiller David Dumas propose
 un ajournement de une heure
 Le conseiller Octave Lottinville
 seconde cette proposition adopté

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 municipale de Ste Marthe du cap
 de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi
 le 3 août 1925 à sept heures
 à laquelle sont présents M. Le
 maire Louis Loranger et M. M.
 les ~~conseillers~~ conseillers
 Elger Beaumier Adolphe
 Montplaisir et Arthur

Vaillancourt David Dumas
 et Octave Lottinville formant
 quorum sous la presence du
 maire le proces verbal de la
 derniere assemblee est lu et
 approuve

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 propose que les comptes suivants
 soient payes

pour ouvrage fait à la route St Mala
 Charles Edouard Lottinville
 8 heures a avec un cheval
 a 35 ets de l'heure \$2.80 payer

Henri Briere 16 heures avec un
 cheval a 35 ets de l'heure \$5.60 paye

Lucien Turcotte pour avoir cha-
 royer de la cendre dans la route
 Ste Mala 13 verge de cendre
 a 4 3/4 ets la verge paye

compte pour le pont Ste Mala
 David Dumas 10 heures a 25 \$2.50
 presenter par l'inspecteur H

Harmidas
 Lottinville

Lucien Dumas 10 " a 25 2.50 paye

Donat Roy 10 " a 25 2.50 paye

Avila Briere 15 " a 25 3.75 payer

Harmidas Lottinville 15 hrs a 25 ets payer
 et un morceau de bois a 75 ets 4.50

Octave Lottinville 10 heures a 25
 Octave Lottinville #9.00
 2 morceau de bois a 2.25 piastres chaque

2 autres a une piastres chaque #4.50
 3 " a 30 ets " #6.90

Charles Edouard Lottinville payer
 10 heures a 25 et 5 heures
 avec un cheval a 35 ets paye \$7.25

Le conseiller Elzer Beaumier
 seconde cette proposition
 adopte unanimement

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire à Marcisse Brière pour retirer ^{avec intérêt à 4 1/2 %} le montant de \$200 piastres qui est dû à notre municipalité pour pension de sa fille Denise Brière à Beauport et de lui donner 6 jours d'avis ^{de lui à pas après cette période} ~~de nous~~ nous de mettre les ~~comptes~~ ^{comptes} en collection sur un avocat. Le conseiller Elzeor Beaumier seconde cette proposition adoptée unanimement.

Le conseiller David Dumes propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à écrire au bureau d'enregistrement pour voir à ce que Franck Dubois ait de propriété au bureau d'enregistrement. Le conseiller Adolphe Montplaisir seconde cette proposition adoptée unanimement. ~~et la séance est levée~~

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que le secrétaire soit autorisé à notifier tous ceux qui sont arriérés dans notre municipalité de taxe municipale ainsi de taxe de licence à ceux qui sont tenus de la payer aux plus courts délais. Le conseiller Octave ~~Beaumier~~ Lotteville seconde cette propo.

proposition adopte

Province de Quebec
Municipalité St-Martin du cap de la
Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipale
de St-Martin du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 1^{er} jour de septembre 1925
à sept heures du soir à l'aguel sont
présent M. le maire Louis Lorange
et M. M. les conseillers Egeor ~~Beau-~~
Beauvier Toussaint Toupin et
David Dumas formant quorum
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assem-
blée est lu et approuvé

Le conseiller Egeor Beauvier propose
que le compte du Bureau d'enregistrement
pour ^{examen de} terrain de Franchet Dubois à ce
bureau d'enregistrement 7.10 payer
soit payer

Le conseiller David Dumas secon-
de cette proposition adopte
Le conseiller David Dumas propose que
la remun. du rôle d'évaluation soit
homologuer tel ^{par le conseil} (sans amendement)
Le conseiller Toussaint Toupin seconde
cette proposition adopte unanimement

Louis Lorange Maire
J. C. Rocheleau S. T.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil
 municipale de Ste Marthe du cap
 de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire Les sessions mardi
 le 6 octobre 1925 à sept heures
 du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Louis Loranger
 et M. M. Les conseillers
 David Dumas Octave ~~Jeanneret~~
 Lottinville et Arthur Vaillancourt
 formant quorum sous la
 présence du maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumas
 propose que la liste des électeurs
 soit homologuer tel que parafé par
 le maire

Le conseiller Octave Lottinville
 seconde cette proposition adopté

Le conseiller Octave Lottinville
 propose pour subvenir au dépense
 de l'année courante qu'une taxe de,
 30 cts par cent piastres soit imposé
 sur tous les biens de fonds de
 cette municipalité

Le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumas
 propose que Joseph Albert
 Montplaisir soit nommé autorisé
 de voir et de rapporter au sec. trés
 tous ceux qui ne soumettrons pas

au règlement des licences de commerce
 chorretier. roulier public et tous meter
 et moyen de profit et d'existence est
 afin de faire payer tous ceux qui
 sont tenus à payer, et que chaque
 amande il en aura la moitié

Le conseiller Octave Lottinville seconde
 cette proposition adopte

Louis Lorange Maire
 J. C. Rochelleau S. J.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine

Assemblée régulière de la ^{conseil} municipalité
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue

au lieu ordinaire des sessions mardi

le 1^{er} Décembre 1925 à sept heures du

soir à laquelle sont présent M. Le

Maire Louis Lorange et M. M. Les

conseillers David Dumas Octave Lottinville

Toussaint Toupin Arthur Vaillancourt

Adolphe Montplaisir formant quorum

sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Adolphe Montplaisir
 propose que des cent huit piastres

et quatre vingt huit cents reçu des
 propriétaires c'est-à-dire argent

qu'il ont en dépense d'après la répartition
 faite pour entretien du chemin route

Montréal Québec soit déposé à la
 Banque pour l'administration et au

fond d'amortissement

Le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde cette proposition adopte

Le conseiller Adolphe Montplaisir propose que les comptes suivant soit payer

Cous estimateurs Epprem Toupin #1,00

Adolphe Montplaisir #1,00

Arkaide Toupin #1,00

secrétaire J. C. Rocheleau #1,00

Pour entretien de la route St M ato
~~et charoyage de ce route~~
 depuis le mois de juillet 1925
 au 1^{er} décembre 1925 # ~~48.25~~

pour charoyage

entretien \$38.25

Le conseiller Toussaint Toupin
 seconde cette proposition
 adopté.

Le conseiller David Dumas
 propose que ~~une~~ ~~proposition~~
 conseiller soit ajourné a samedi
 soir le cinq décembre prochain
 a sept heur du soir eppropos
 de l'action que nous devons
 en de ville du cap pour la route
 Montreal Quebec

Le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde cette proposition adopté

Le conseiller D Octave Lottinville
 propose qu'il soit acheté une demi
 corde de bois de chauffage pour
 la salle

Le conseiller Toussaint Toupin
 seconde cette proposition adopté

Louis Lussier Maire

J. C. Rocheleau S. J.

Province de Quebec
 Municipalite' Ste Marthe du cap de la
 Madeleine. par ajournement ^{du 1 decembre} du conseil
 Assemblee reguliere ~~de la municipalite'~~
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions ~~mardi samedi~~
 le 5 decembre 1925 a sept heures du soir
 a laquelle sont present M. Le maire
 Louis Loranger et M. M. Les conseillers
 Adolphe Montplaisir Elieor Beaumier
 Toussaint Toupin Arthur Vaillancourt
 formant quorum sous la presence du
 maire.

Le proces verbal de la derniere assemblee
 est lu et approuve.

Le conseiller David Dumas et
 Octave Lottinville arrive a huit heures
 et vingt cinq minutes et prennent leurs
 sieges.

Le conseiller David Dumas propose
 le maire soit autorise a aller pour
 essayer et a prendre une entente apres
 des echevins ^{de la ville du cap de la Madeleine} pour la question du pavement
 de la route de la confection de la route
 Montreal Quebec et de payer le meub.
 le plus moind possible.

Le conseiller Toussaint Toupin
 seconde cette proposition adopte
 unanimement.

Le conseiller Toussaint Toupin propose
 que le compte de Adolphe Montplaisir
 pour une demi corde de bois soit
 payer \$ 2.25

Le conseiller Elieor Beaumier seconde
 cette proposition adopte

Louis Loranger Maire
 J. C. Rochetean S. J.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions
mercredi le 23^e Decembre 1925 a sept
heures du soir a l'aquel sont present
M le maire Louis Loranger et M. M. les
conseillers Elzior Beaumier ~~Toupin~~
Toupin David Dumas Arthur Vaillancourt

Octave Lottinville formant quorum
sous la presence ^{mairie} de cette assemblée est convo-
quer appropos d'une decision avec la
ville du cap appropos du procès
pour confection de la route Montreal
Quebec ainsi pour proceder sur
tout ce que nous avons devant
nous comme une assemblée.

recylier le procès verbale de la
derniere assemblée est lu et approuve

Le conseiller David Dumas propose
qu'il n que le conseil que le
secrétaire trésorier soit autorise a
emprunter pour le conseil de la
municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine le plain montant
pour payer le montant de l'offre
qui a été accepté par la ville ^{2,000.00}
du cap de la Madeleine avec les
frais Le conseiller Octave Lottinville
seconde cette proposition adopte
unaniment

Louis Loranger Maire

de Crimée M. Lottinville

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 5 Janvier 1926 à sept heures du soir à l'aguel

sont présent M. le Maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers David Dumas Octave Lottinville et Arthur Vaillancourt comme il n'y a pas quorum le conseiller David Dumas propose que ~~la séance~~ ^{la séance} soit ajournée d'une heure

Le conseiller Octave Lottinville seconde cette proposition

† Pour entendre les autres conseillers

Province de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 9 Janvier 1926

à sept heures du soir à l'aguel sont présent M. le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers David Dumas Elzeor Beaumier Octave Lottinville et Arthur Vaillancourt formant quorum

sous la présence du maire cette assemblée est convoquée pour entendre

le rapport ~~des~~ ^{des} ~~rapport~~ des comptes du secrétaire et pour procéder sur tous ce

que nous ^{avons} ~~avons~~ devant nous comme une assemblée régulière vu du nous avons pas eu quorum à la dernière

assemblée régulière Le secrétaire-trésorier
 ayant notifié verbalement et par
 écrit tous les membres du conseil
 Le procès-verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller David Dumais propose
 que le compte pour copie 811'99
 contra de rente Frank Dubois à Edouard
 Martin ^{soit payé \$10} Le conseiller Octave Lottinville
 seconde cette proposition adopté

Le conseiller David Dumais propose
 Octave Lottinville propose que
 Ernest Lacourse soit nommé
 pour auditer les comptes du
 secrétaire et trésorier dernière
 année en mell et que le maire
 soit autorisé à s'entendre avec
 lui pour payer meilleure marché
 possible Le conseiller Elieor
 Beaumier seconde cette proposition
 adopté et la séance est levée

Louis Laranger Maire
 J. C. Rocheleau S. J.

Prouve de Québec
Municipalité Ste Marthe du Cap
de la Madeleine

Je sous-igne J. C. Rocheleau secrétaire
Trésorier et Président d'élection de
trois conseillers municipaux pour la
municipalité Ste Marthe du Cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le
deuxième mercredi de janvier 1926
à dix heures du matin à la salle
publique de notre municipalité
lieu ordinaire des sessions.

Je certifie que j'ai mis en
nomination les noms de personnes
suivantes présentées par écrit par
au moins deux électeurs présent
conformément aux articles 258 et
suivant du code municipale de
Québec

- Candidats à la charge de conseillers
- R. Joseph Vaillancourt Cultivateur
- Dominique Montplaisir Cultivateur
- Henri Loranger Cultivateur et
- Eugene Montplaisir Cultivateur

Le candidat Joseph Vaillancourt
donne sa démission de conseiller

Et j'accepte
cette dimis-
sion

pour ^{faute} ~~cause~~ d'instruction voulu par la loi
Candidi comme il ne s'y a pas plus de
candidats sur nombre de candidats

pour les dites charges
Je proclame les sus-dits candidats
élus restant élus conseiller

En foi de quoi j'ai signé ce 13^{ème}
jour du mois de janvier 1926

J. C. Rocheleau Sec Trés et
Président d'élection

Ste Marthe du cap de la Madeleine 2 fevrier 1926

Prouve de Quebec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Dominique Montplaisir
 ayant été élu conseiller de cette municipalité pour le prochain terme fait serment sur les Ste & Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleur de mon jugement et de ma capacité ainsi que Dieu me soit en aide
 Dominique Montplaisir

Assermenter devant moi a Ste Marthe
 du cap de la Madeleine ce 2^e jour
 du mois de fevrier 1926
 J. C. Rocheleau S. J.

Prouve de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée régulière du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le deux fevrier 1926 a sept heures du soir à laquelle sont présents présent M. le maire Louis Loranger et M. M. les conseillers
 Messrs Dominique Montplaisir
 David Dumas Octave Lottinville
 et Toussaint Toupin et Henri

Ste Marthe du cap de la Madeleine 2 fevrier 1926

Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné Eugène Montplaisir
ayant été élu conseiller de cette
municipalite pour le prochain terme
fait serment sur les Ste Evangeliques que
je remplirai bien fidellement les
devoirs de ma charge et ce au meilleurs de
mon jugement et de ma capacité

Curai que Dm me soit en aide

Eugène Montplaisir

Assermenter devant moi a Ste Marthe
du cap de la Madeleine ce deuxieme jour
du mois de fevrier 1926

J. C. Rocheleau Sec

Province de Quebec
Municipalite Ste Marthe du cap
de la Madeleine

assemblée régulière du conseil
municipale de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le
deux fevrier 1926 a sept heures
du soir à l'aguel sont present
present M. le maire Louis
Loranger et M. M. les conseillers
Messrs Dominique Montplaisir
David Dumas Octave Lottinville
et Toussaint Coupin et Henri

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Je soussigné Henri Loranger ayant
été élu conseiller de cette municipalité
pour le prochain terme fait serment
sur les Ste Évangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité ainsi
que Dieu me soit en aide

Henri Loranger
Assermenter devant moi à Ste Marthe
du cap de la Madeleine ce 26^{ième}
jour du mois de janvier 1926
J. C. Rocheleau. Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil
municipale de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le
deux février 1926 à sept heures
du soir à laquelle sont présents
présent M. le maire Louis
Loranger et M. M. les conseillers
~~M. M.~~ Dominique Montplaisir
David Dumas Octave Fortinville
et Toussaint Toupin et Henri

Loranger formant quorum sous
 la présence du maire
 Le procès verbale de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 Le secrétaire trésorier ^{donne} fait
 le rapport de l'audition
 des comptes aux contribuables
 Le conseiller Octave Lottinville
 propose que le rapport de ~~la~~
 l'audition des comptes soit
 accepté ~~le conseil~~ et que
 l'auditeur soit payé
 Ernest Lacourse soit payé ^{\$10.00}
 dix piastres Le conseiller
 Tausaint Toupin seconde cette
 proposition adopté unanimement
 Le conseiller Henri propose
 que Loranger propose que
 que le maire soit autorisé
 à régler payer les frais ~~des~~
 procès avec le Leroux et qui
 vu que nous ne pouvons pas nous
 faire payer par Franck Dubois
 Le conseiller Tausaint Toupin
 seconde cette proposition
 adopté ~~le conseil~~

Et la séance est levée
 Louis Lussigny Maire
 J. C. Rochelleau, S. J.

Province de Québec
 Municipalité Ste-Marthe du cap de la
 Madeleine tenue au
 assemblée spéciale du conseil municipi-
 pal de Ste-Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions

mardi le 30 Mars 1926 a sept heure
 du soir à l'quel sont present
 M Le maire Louis Loranger
 et M. M. Les conseillers David Dumas
 Octave Lottinville Dominique
 Montplaisir et Eugene
 Montplaisir

formant quorum sous la présence du maire
 Le secrétaire trésorier ayant notifié
 verbalement et par écrit ^{à tous} les membres du
 conseil Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé
 et assemblée est convoquée ^{et} pour procéder
 sur tous ce que nous aurons devant
 nous comme une assemblée régulière
 Le conseiller Dominique
 Montplaisir propose que
 Alexandre Lottinville Alphonse
 Courteau et Hippolyte Prière
 soit nommé estimateurs de
 cette municipalité pour le prochain
 terme et que L. Eugène Vaillancourt
 Origène Montplaisir Amédée
 Lottinville et Edmond Picard
 soient ^{ou il demeure} nommés inspecteurs de voirie
 chacun pour leur arrondissement
 et ce pour le prochain terme
 et aussi Ernest Soupin ~~Hippolyte~~
 Prime Montplaisir et Donat
 Roy soit nommé inspecteur
 à graine ~~pour~~ ^{ou il demeure} chacun pour leur
 arrondissement et ce pour le prochain
 terme Le conseiller David Dumas
 seconde cette proposition
 adopte unanimement

Louis Loranger Maire
 J. B. Rocheleau Sec. Trés.

Il faut nommer des estimateurs des inspecteurs de voirie
 et des inspecteurs agraires

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine
 Assemblée régulière du conseil munici-
 pal de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions
 mardi le 4 mai 1926 à sept heures du
 soir à laquelle sont présent M le
 maire Louis Loranger et M.M. les
 conseillers Dominique Montplaisir
 Henri Loranger David Dumas formant
 quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
~~tenue~~ est lu et approuvé
 Le conseiller Henri Loranger
 propose que le Sec. Trés soit autorisé
 à écrire à L. Désilet avocat appropos
 des compte de \$50.00 demandant
 demander par Made Franck Dubois
 pour mauvaise état de chemin dans
 notre municipalité pour savoir dans
 quelle partie de notre municipalité les
 chemins étaient mauvais
 dans le cour de l'hiver 1925-1926
 Le conseiller David Dumas seconde
 cette proposition adopte

Louis Loranger Maire
 J. C. Rocheleau Sec. Trés
 Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 assemblée régulière du conseil munici-
 pal de Ste Marthe du cap de la
 Madeleine tenue au lieu ordinaire
 des sessions mardi le 3 août 1926
 à sept heures du soir à laquelle
 sont présent M le maire Louis Loranger

et M. M. Les conseillers Toussaint
 Toupin David Dumas Octave &
 Lottinville et Henri Loranger
 formant quorum sous la présence du
 maire. Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé.
 Le conseiller David Dumas propose
 que les compte suivant soit
 payer compte pour le pont du
 rang St Malo 32.16
 pour les route — — 12.30
 compte Avocat Lord pour consulte
 du maire pour chemin et examen du
 règlement des licences 20.00

Le conseiller Octave Lottinville
 seconde, cette proposition adopte
 unanimement.

Le conseiller Octave Lottinville
 propose que Joseph Albert et
 Arthur Clément soit nommé
 par le conseil pour surveiller a ce
 que le règlement des licences soit
 observé et ^{leur donnant} avec les pouvoirs de
 les faire payer ^{l'amende} tous ceux qui
 enfrenderont le règlement.

Le conseiller Toussaint Toupin
 seconde cette proposition adopte
 unanimement.

Le conseiller Henri Loranger
 propose que le Sec. Trés soit
 autorisé a notifier Alcide
 Demers de venir payer ses
 licences d'épicerie et et
 de lui payer donner huit
 jours pour payer et si
 non qu'il soit obligé de
 payer l'amande.

Le conseiller David Dumas
seconde cette proposition adopte
unanimement.

Le Conseiller Octave Lottinville
propose que le maire soit autorisé
à engagé deux hommes pour
surveiller sur la famille de Paul Forth
afin d'avoir des preuves de leur
conduite et ^{que ces hommes} qu'ils (fassent rapport
au maire) ^{et qu'ils (fassent)}
~~et que ce dernier~~ ^{la fasse} ~~carrelé~~ s'il le juge approprié

Le conseiller Tausseint Toupin
seconde cette proposition adopte
unanimement.

Le conseiller David Dumas
propose que Arthur Arcand
soit autorisé à réparer le perrou
et arranger la couverture de la notre
salle publique. Le conseiller Octave
Lottinville seconde cette proposition
adopté.

Louis Loranger (Maire)

J. C. Rochelau. Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap

de la Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal

de Ste Marthe du cap de la Madeleine

tenue au lieu ordinaire des sessions
du conseil ^{judic} le 12 août 1926 à sept heures

~~ordinaire des assemblées du conseil~~

à laquelle sont présent M. le maire

Louis Loranger et M. M. Les conseillers

Tausseint Toupin David Dumas

Octave Lottinville et Dominique

Montplaisir formant quorum

sous la présence du maire

et Eugène

Montplaisir

Le procès verbale de la dernière
 majorité ^{des membres} assemblée est lu et approuvé par la
 du conseil à l'acceptation
 du conseiller Dominique Montplaisir
 Président

++ et ces soumissions seront
 déposées à cette séance

Le conseiller David Dumas
 propose que le conseil soit
 ajourné à jeudi prochain le
 19 août 1926 au lieu et heure
 ordinaire des assemblées du
 conseil et que le secrétaire
 trésorier soit autorisé à don-
 ner avis public à toutes ~~ces~~
 qui personnes qui désire faire
~~des~~ une soumission pour le
 charoyage de trois char de
 pierre de la station de Red
 Mill ~~à~~ pour étendre ~~à~~ sur la
 route St Malo à tant la tonne
 ou au ^{tonneau} char et ~~charges~~ de neuf
 charges de cendre de charbon
 pris à la ^{chope} Co Canada Limit
 Schöpe de future Canada Limit
 pour être charoyer à la verge
 et que ces travaux soit fait
 sur la surveillance de l'inspecteur
 de voir ^{du rang St Malo} (est que le conseil ne s'engage
 pas à accepter ni la plus basse
 ni aucune des soumissions ++
 Le conseiller Octave Fortinville
 seconde cette proposition adopte
 unanimement
 et la séance est levée

Louis Bergeron Maire
 J.C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 d'une assemblée spéciale)
 Assemblée par ajournement (du conseil municipal
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions jeudi le 19 août
 1926 à sept heures du soir à laquelle sont
 présent M. le Maire Louis Foranger
 et M. M. Les conseillers Eugène Montplaisir
 David Dumas Octave Lottinville Henri Foranger
 et Dominique Montplaisir formant quorum
 sous la présence du Maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Dominique Montplaisir
 propose qu'il ne soit pas accepter aucune
 des soumissions pour le charoyage de pierre et
 de cendre ^{pour charoyer} dans de la
 route St Malo, mais que la soumission
 de Arthur Arcand pour le charoyage de
 quatre ou cinq voyage doubles de cendre
 de charbon pris à Compagny Canada Pair pour
 charoyer à route St Malo soit accepter
 au prix de 45 cents la verge

Le conseiller Octave Lottinville seconde cette
 proposition adoptée unanimement
 et la séance est levée

Louis Foranger Maire
 J. C. Rochetean Sec. Trés
 Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée régulière du conseil municipal
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le ~~sept~~
 sept septembre 1926 à ~~sept~~ heures du soir à
 laquelle sont présent M. le maire
 Louis Foranger et M. M. Les conseiller Octave
 Lottinville et David Dumas vu que ^{une heure} nous avons

est expiré et que nous avons ^{pas} quorum le conseiller David Dumas propose que le conseil soit ajourné à ~~fruits~~ ^{Lundi prochain} le 13 septembre ¹⁹²⁶ à sept heures du soir au lieu ordinaire des sessions du conseil. Le conseiller Octave Lottinville seconde cette proposition adoptée.

Louis Loranger Maire
J. C. Rochebeau Sec. Trés.
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée par ajournement du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions lundi le 13 septembre 1926 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le maire Louis Loranger et M. M. Les ~~conseillers~~ Tassaint Toupin David Dumas - Octave Lottinville le

conseiller

formant quorum sous la présence du maire le conseiller Eugène Montplaisir ~~arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège~~ ^{arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège}. Le procès verbal des ~~la~~ dernières assemblées est lu et approuvé le conseiller Eugène Montplaisir arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège.

Le conseiller David Dumas propose que le rôle d'évaluation soit homologué tel que dressé par les estimateurs.

Le conseiller Tassaint Toupin seconde cette proposition adoptée unanimement.

Le conseiller Tassaint Toupin propose que le compte de l'inspecteur de voirie Barnisdas Lottinville ~~soit~~ pour entretien des routes soit payé 62.00

Le conseiller David Dumas seconde cette proposition adoptée unanimement.

Le conseiller David Dumas propose que le ~~secrétaire trésorier~~ soit autorisé à verser à M. Alcide Demers ~~pour qu'il se fasse payer dix d'arrande sans délais~~ ^{de la ville du cap de la Madeleine qu'il} ~~soit condamné à~~ ^{de payer \$10.00 de} licence d'épicier a défaut de ne pas s'être conformer au règlement des licences de notre municipalité pour son épicerie, en non huit jours de prison.

Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adoptée unaniment.

Le conseiller David Dumas propose que le secrétaire trésorier soit autorisé à notifier le conseiller Dominique Montplaisir pour qu'il donne la raison pour ^{laquelle il} démissionne a la charge de conseiller.

Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adoptée.

Et la séance est levée.

Louis Loranger Maire

J. C. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthé du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste-Marthé
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le 5 octobre 1926 a sept heures du
soir à laquelle sont présent M. le maire Louis
Loranger et M. M. Les conseiller ~~et~~ David Dumas
Octave Lottinville A huit heures vu qu'il n'y a pas

quorum Le conseiller David Dumas propose que la
séance du conseil soit ajournée a lundi prochain
le 11 octobre 1926 a sept heures du soir à ~~laquelle sont~~
au lieu et heure des sessions du conseil

Le conseiller Octave Lottinville seconde cette
proposition adoptée.

~~Le conseiller Octave Lottinville
propose que la liste des électeurs
soit homologuée par le conseil tel
que parafé par le maire.
Le conseiller Henri Loranger
seconde cette proposition adoptée.~~

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 assemblée par ajournement d'une
 assemblée régulier du 5 octobre 1926
 et tenue au lieu ordinaire des
 sessions lundi le 11 octobre 1926
 a sept heures du soir à l'aguel
 sont present M. Le maire Louis Loranger
 et M. M. Les conseillers Toussaint
 Toupin Eugene Montplaisir David Dumas
 Octave Lottinville et Henri Loranger
 formant quorum sous la presence
 du maire Le secretaire Trésorier
 ayant notifié verbalement et par
 écrit tous les membres du conseil
 qui n. était present à l'ajournement
 Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé.
 Le conseiller Octave Lottinville
 propose que la liste des électeurs
 soit homologuer par le conseil
 tel que parafe par le maire
 Le conseil Henri Loranger seconde
 cette proposition adopte unanimement
 Le conseiller David Dumas propose
~~une~~ ^{une} taxe de 30 cents par cent
 piastres soit imposé sur tous les
 biens de fond de cette municipalité
 Le conseiller Toussaint Toupin seconde
 cette proposition adopte unanimement
 Le conseiller David Dumas propose
 que le compte des estrogateurs
 pour avoir fait le rôle d'évaluation
 soit payer ~~à~~ Alexandre Lottinville
 Alphonse Courteau Hippolyte Prière
 soit payer. \$ \$ 100.00 ~~chaque~~

* pour subvenir
 au dépense de
 l'année
 courante

et J. C. Rocheleau, \$14.00 chacun

Le conseiller Eugene Montplaisir propose que la démission de Dominique Montplaisir ^{comme conseiller} soit acceptée et que Arcade Toupin soit nommé conseiller pour le remplacer

Le conseiller Toussaint Toupin seconde cette proposition adoptée unanimement

Louis Loranger maire

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 7 Décembre 1926 à sept
heures du soir à laquelle sont présents
M le maire Louis Loranger et M. M. Les
conseillers Octave Lottinville Eugene Montplaisir
Henri Loranger et David Dumas
formant quorum sous la présence du
maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
et approuvé

Le conseiller Octave Lottinville propose que
Arcade Toupin ^{cultivateur} soit nommé de nouveau
conseiller en remplacement de Dominique Montplaisir.
Le conseiller David Dumas seconde cette proposition
adoptée unanimement

Je soussigné arcade Toupin ^{cultivateur} ayant été nommé
conseiller de cette municipalité en remplacement
de Dominique Montplaisir pour finir son
terme et fait serment sur le St Évangiles
que je remplirai bien fidèlement les devoirs
de ma charge et ce au mieux de mon

Jugement et de ma capacité ainsi que
Dieu me soit en aide
Arcade Toupin

Assermenter devant moi a Ste Marthe du
cap de la Madeleine ce septieme jour du
mois de Decembre 1926

Asses. J.C. Rocheleau Sec. Tres.

Le conseiller arcade Toupin etant
present a cette assemblee prend son siege
apres avoir ete assermenter

Le conseiller David Dumas propose que
le role de perception des condes taxes
municipal soit de l'annee courante soit
homologuer. Le conseiller Henri Loranger
seconde cette proposition adopte unaniment

Le conseiller Henri Loranger propose
que le secretaire - Tresorier soit autorise
a faire une repartition pour chemins de cordons
et collecter l'entretien du cordon (3 rangs et
en un seul hiver 1925-1926)

d'hiver 3 rangs

quatrieme rangs de Ste Marthe (ou que l'inspecteur
n'a pas fait cette collection avec les autres etroit
et homogene de a dernier

Le conseiller
David Dumas seconde cette proposition
adopté unaniment

Le conseiller Henri Loranger propose
que Edouard Picard soit payer 45.69 pour
l'entretien du cordon au cours de l'hiver 1925-1926
(3 rangs et 4 rangs)

Le conseiller Octave Lottinville seconde cette
proposition adopte unaniment

Le conseiller Octave Lottinville propose que le
compte de Harmsdes Lottinville inspecteur
de voirie soit payer pour entretien de la
route St Malo \$ 47.55

Le conseiller Eugene Montplaisir seconde cette
proposition adopte unaniment

Henri Loranger Maire
J.C. Rocheleau Sec. Tres

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le 4 janvier 1927
à sept heures du soir à laquelle sont présents
M. Le maire Louis Lorange et M. M. Les
conseillers Toussaint Toupin Eugène Montplaisir
Arcade Toupin et Octave Lottinville formant
quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé.

Le conseiller Eugène Montplaisir propose que
le compte de l'inspecteur Harmiadas Lottinville
(soit accepté) pour ouvrage à la route St Malo au mois de
novembre 1926 \$ 8.75 ✓

Le conseiller Octave Lottinville seconde
cette proposition adoptée unanimement

Après que le Secrétaire Trésorier a rendu ses
comptes le Conseiller Arcade Toupin propose
que Ernest Lacourse soit nommé auditeur
pour auditer les comptes du conseil secrétaire
trésorier de l'année courante le conseiller

Octave Lottinville seconde cette proposition
adoptée unanimement

Le conseiller Eugène Montplaisir propose
que le conseil soit ajourné à mardi prochain
le 11 janvier 1927 à sept heures du soir et
à cette séance le rapport de l'audition
des comptes doit être entendu

Le conseiller Octave Lottinville seconde cette
proposition adoptée unanimement

Louis Lorange, Maire
J. C. Roché, Sec. Trés

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée par ajournement du ^{conseil municipal} 4 janvier 1927
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue du
 4 janvier ¹⁹²⁷ tenue le 11 janvier 1927 a sept heures
 du soir a l'aguel sont present M. Le maire
 Louis Loranger et M. M. Les conseillers
 Octave Lottinville et Henri Loranger
 a cette assemblée le secretaire donne le
 rapport de l'audition des comptes de
 la municipalité aux contribuables present

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine
 Je sous-signé certifie J. C. Rocheleau
 secretaire - tresorier et president
 d'election du maire et de trois
 conseillers municipaux pour la municipa-
 lité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 En consequence je me suis rendu
 le Jeudi mercredi de janvier 1927
 a dix heures du matin a la salle
 publique de notre municipalité
 (lieu ordinaire des sessions du conseil)
 Je certifie que j'ai mis en nomination
 les noms des personnes present suivant
 presentes par écrit par au moins deux
 electeurs present conformement aux
 articles 258 et suivant du code munici-
 pal de Québec

Il est propose par Louis Eugene
 Montplaisir journalier que Louis Loranger
 Cultivateur soit nomme de nouveau
 maire de cette municipalité pour le
 prochain terme
 Toussaint Toupin ^{journalier} (seconde) cette proposition

Il est proposé par Toussaint Taupin ^{journalier} que Henri Guilbeault ^{journalier} soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.

Louis Eugène Montplaisir ^{journalier} seconde cette proposition.

Il est proposé par Octave Fottinville cultivateur que Oscar Montplaisir ^{journalier} soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.

Arthur Clément ^{marchand} seconde cette proposition.

Il est proposé par Harmonidas Fottinville cultivateur que Rotique Dumas cultivateur soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme.

Octave Fottinville cultivateur seconde cette proposition.

A midi comme il n'y a que le nombre de candidats voulu pour les dites charges

Je proclame les sus-dits candidats élus
En foi de quoi j'ai signé ce 12^{ième} jour du mois de Janvier 1927

J. C. Rocheleau Sec. Trés. et Président
de l'élection

Louis Stranger Maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

~~Croquis de Québec~~

~~Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière de la Municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 5. Avril 1927 à sept
heure du soir à laquelle sont présent
M. le Maire Louis Stranger et~~

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine
tenue au lieu ordinaire des sessions lundi
le 7 Mars 1927 à sept heures du soir
à laquelle sont présent M. Le maire
Louis Foranger et M. M. Les conseillers
Oscar Montplaisir Zotique Dumras
Eugène Montplaisir Arcaide Toupin Henri Guilbeault
et Henri Foranger formant la totalité des membres
du conseil

Cette assemblée est convoquée pour
procéder sur tous ce nous aurons devant
nous comme une assemblée régulière
Le secrétaire trésorier ayant notifié
verbalement et par écrit les membres
du conseil

Le procès verbal des dernière
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Henri Foranger propose
que le compte de J. P. Courteau pour
avoir agi comme secrétaire d'élection
au mois le 12 janvier 1927 soit payé \$350-

~~Le conseiller Eugène Montplaisir seconde~~
~~cette proposition adopte unanimement~~
et aussi le compte de Ernest Lacourse
pour avoir audité les comptes de la
municipalité \$10.00

Le ^{conseiller} Eugène Montplaisir seconde cette
proposition adopte unanimement
Il est proposé par Henri Guilbeault et
seconde Oscar Montplaisir qu'une
et résolu qu'une demande soit fait
au Canadian Pacific Co pour avoir une
gare a la ville du cap de la Madeleine
et que le secrétaire trésorier dresse une copie de
la du conseil de la ville du cap a ce propos

et d'en faire la demande pour ~~avoir fait~~ ^{en faire une} adopte

Le conseiller Henri Loranger propose que
que le secretaire-tresorier soit engage pour lan-
nee courante au prix de \$7.00 par mois

Le conseiller Arcade Toupin seconde
cette proposition adopte unaniment
Louis Loranger Maire

J. C. Rocheleau Sec. Tres
Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée reguliere de la Municipalite Ste Marthe
du Cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le 5 avril 1927 a sept heures
du soir a laquelle sont present M. Le maire
Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Oscar Montplaisir Jotique Dumas et
Arcade Toupin formant quorum sous la
presence du maire

Le proces verbaux de la derniere assemblee
est lu et approuve

Le conseiller Arcade Toupin propose que
Les compte suivant soit payer ~~compte de pour~~
Secrtaire Provinciale pour Aliene moins Mme
Thomas Barton Total \$256.37

pour fond de Bature et des jurés \$4.00

Arthur Arcand pour reparation ouvrage ~~et~~ ^{et matier}
^{fournis a la salle} reparation a la salle public et entretien chemin
de Eugene Vaillancourt \$3.15 ^{\$6.05} Total \$9.20

Dianisse Courteau pour entretien du chemin
d'hiver des 3^{ieme} et 4^{ieme} rangs de Ste Marthe du cap
rang du coton au nord de l'annee 1926-1927 Total \$26.64

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette
proposition adopte

Le conseil ayant appris que le
gouvernement de la Province de Québec
est prêt à prendre à sa charge l'entretien des
chemins améliorés pourvu que les municipalités
intéressées en fasse la demande, les membres
sont d'opinion qu'une demande ~~il~~ soit faite
au gouvernement d'assumer à l'avenir l'entretien
des chemins améliorés

Ponte Ste-Malo 40 arpents

Ponte des grandes prairies c'est-à-dire des champs de culture 30 arpents

Ponte National 4 $\frac{1}{2}$ Mille

Il est proposé par Oscar Montplaisir et
approuvé par Gotique Dumas
et résolu;

Que le gouvernement de la Province de Québec
soit en conséquence prié de se charger à l'avenir
de l'entretien des chemins plus-haut désignés
adoptés

Louis Loranger Maire

J. C. Rocheleau Sec. Trés
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée régulière de la municipalité Ste
Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le 7 Juin 1927 à
sept heures du soir à laquelle sont
présent M. Le Maire Louis Loranger et
M. M. Les conseillers Henri Loranger
Gotique Dumas et Arcade Toupin
formant quorum sous la présence du
maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Eugène Montplaisir arrive
en à huit heures et vingt minutes et
prend son siège.

Le conseiller Henri Loranger propose
 que les comptes suivant soit payer
 Irène Dumas 60 heures a 30 cts
 pour avoir fait les fausses de la route St Malo \$18.00
 Charles Edouard Lottinville pour avoir
 travailler avec ses chevaux a la route St
 Malo \$15.00

Fortunat Lord pour consulte par écrit
 au reg a Fortunat Lord 10.00

Le conseiller J. C. Rocheleau pour une demi
 corde de bois \$2.25

Le conseiller G. Dumas seconde cette
 proposition adopté

~~Le conseiller Henri Loranger propose que
 chaque ~~propriétaire~~ ^{des ruelles} qui on ^{ouvert} ou qui ouvriront
 des rues ou chemins sur leur propriété soit
 tenu a l'entretien de ces chemin a l'avenir
 dans cette ^{municipalité}~~

~~Le conseiller G. Dumas seconde cette
 proposition adopté~~

~~Le conseiller arcade Toupin propose
 que le conseil soit ajourné a lundi prochain
 le 13 juin prochain au lieu et heure ordinaire
 des assemblées~~

~~Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette
 proposition adopté~~

~~Et la séance est levée~~

Le conseiller Henri Loranger propose
 que chaque propriétaires des terrains qui ont
 des ruelles ou ruelles ouvertes ^{ou qui} ou qui en
~~ont~~ ^{ont} dans cette municipalité soit
 tenu a l'entretien de ces chemin
 a l'avenir

Le conseiller G. Dumas seconde
 cette proposition adopté

et sur leurs
 propriétés

Le conseiller Arcade Toupin propose que le conseil soit ajourné à lundi prochain le 13 juin 1927 au lieu et heure ordinaire des assemblées

Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette proposition adoptée
Et la séance est levée

Louis Loranger, Maire

J. G. Rochet, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée par ajournement ^{du conseil} du 7 juin 1927

~~tenue le 13 juin 1927 au lieu et heure ordinaire~~

~~des assemblées de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine du 7 juin 1927 tenue le 13 juin 1927 au lieu et heure ordinaire des assemblées~~

le 13 juin 1927 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le Maire Louis Loranger et

M. M. Les conseillers Gotique Dumas

Henri Guilbeault Oscar Montplaisir

Arcade Toupin Henri Lorange

formant quorum sans M. Lemaire

arrivé cinq deux Louis Loranger

arrive aussitôt et prend son siège

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que le Secrétaire Trésorier soit autorisé à donner ^{un} avis public dimanche prochain pour faire sortir des soumissions pour le charoyage des cendres de charbon de la Ste Maurice Réfer Co dans la route St Malo à tous la vergée et ce pour fournir le moulin pour environ une semaine et que ces soumissions soient ouvertes lundi prochain le 20 juin ~~prochain~~ au lieu et heures ordinaires des assemblées du conseil et le conseil ne s'assemble pas à accepter la plus basse ~~me~~

ni aucune des soumissions.

Le conseiller Henri Loranger seconde cette proposition adoptée unanimement

Le conseiller Henri Gulbeault propose que l'inspecteur Hermidas Lothville soit autorisé à aller réparer la clôture de la route 3^{ème} rang de Ste. Marthe du cap de la Madeleine c'est-à-dire la route du coteau au plus tôt possible

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adoptée

Louis Loranger Maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste. Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions du conseil lundi le 20 juin 1927

à sept heures du soir à laquelle sont présents

M. le maire Louis Loranger et M. M. les
conseillers Eugène Montplaisir Oscar Montplaisir

Gotique Dumas Henri Loranger et

Henri Gulbeault formant quorum sous la présidence

du maire. Cette assemblée est convoquée par le maire
à propos du charoyage des cendres dans la route
St. Malo

Le secrétaire-trésorier ayant notifié
verbalement et par écrit tous les membres du
conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Faupin arrive
quinze minutes après l'ouverture de l'assemblée
et prend son siège

Le conseiller Henri Loranger propose que la
soumission de Thomas Rochefort soit acceptée
pour charoyer des cendres de charbon de la
St. Maurice Paper Co dans la route St. Malo
au prix de 40 cents la verge soit acceptée.

+ Papiers les archives
 de la compagnie de St. Thomas
 paper

à condition qu'il fournisse à clair le
 moulin pour environ une semaine de ~~contenu~~
^{après les archives} continue et que le travail soit fait sur
 la surveillance de l'inspecteur de voirie
 de l'arrondissement de St. Malo
 et que le dit Thomas Rochefort signe cette
 engagement Thomas Polpiper

Le conseiller Gotique Dumas seconde
 cette proposition adopté unanimement
 Le conseiller Henri Guilbeault propose
 que l'inspecteur de voirie Barnudas
 Lotteville soit nommé surveillant du
 charoyage de cendres au prix de 25 cents
 de l'heure et que ce dernier mesure ~~les~~
 et tiennes le nombre de verge qu'il
 va se charoyer et aussi pour indiquer
 ou placer les cendres et de l'étendre

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette
 proposition adopté unanimement

et la séance est levée

de us foranger maire

J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité St. Marthe du cap
 de la Madeleine et
 Assemblée régulière du conseil
 municipal de St. Marthe du cap de la
 Madeleine tenue au lieu ordinaire de
 les sessions mardi le 5 juillet 1927
 à sept heures du soir à laquelle sont
 présent M. le maire Louis Foranger
 et M. M. Les conseillers Gotique Dumas
 Oscar Montplaisir Arcade Toupin
 Henri Foranger et Henri Guilbeault
 formant quorum sous la présence
 du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Henri Loranger propose que le compte de l'inspecteur de voirie Harnidas Lottemville pour ouvrage et matériaux fournis pour réparation du pont St-Malo soit payé ^{par} \$ 21.60

Le conseiller Oscar Manthplain seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Loranger propose que l'Inspecteur de voirie Harnidas Lottemville soit notifié de faire charoyer de la cendre du charbon dans les places les plus utiles et d'en mettre une épaisseur de cinq à six pouces et que ~~et~~ après que les places les plus utiles seront finis si nous pouvons en avoir ~~de~~ finir le reste à la même épaisseur et que tous les charges soient mesurés et de se rendre sur les lieux pour mesurer tous les charges

Le conseiller Henri Guilbeault seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Guilbeault propose que Thomas Rochefort soit payé quarante piastres en acompte pour le charoyage des centre de charbon

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adopté

Louis Loranger Maire

J. B. Rochéan Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste-Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière ^{du conseil municipale de} de la municipalité Ste-Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le 6 septembre
1927 à sept heures du soir à laquelle sont présents
M. le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Les Henri Guilbeault Arcade Toupin

et Ado Oscar Montplaisir formant
quorum sous la presence du maire
Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose
que les comptes suivants soient payés

Arthur Vaillancourt pour compte de
Thomas Rochefort pour charoyage des cendres
dans la route St Malo compte rendu à
Arthur Vaillancourt 116.00

Harmadas Lottinville inspecteur
pour avoir étendu la cendre et
prendre le nombre de verges 32.50

Compte pour avoir ^{réparé} la clôture
du côté de la clôture St Malo de la route
St Malo pour avoir réparé le pont du côté de 7.05

Narcisse Normandin pour transport du malade
Tancredi Hood ainsi que son passage ++ 7.55

Le conseiller Henri Guilbeault seconde cette
proposition — adopte

Propose par Henri Guilbeault que le compte
de Arthur Vaillancourt de \$116.00 reste en payables
au taux de 5% pour depuis le ^{15 juillet} ~~15~~ 1927

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette
proposition — adopte

Le conseiller Arcade Toupin propose que
~~le rôle~~ la révision du rôle d'évaluation
soit homologuer tel que dresser par les
estimateurs — adopte

Henri Levesque Maire

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine

tenue au lieu ordinaire des sessions mardi
le 4 octobre 1927 à sept heures du soir à

Le compte de Arthur Vaillancourt

prêté au conseil

à quel sont présent M Le maire Louis Torange
et Mess. Les conseillers Eugène Montplaisir
Arcade Taupin et Henri Guilbeault formant quorum
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Le conseiller Götique Dumas ^{et Oscar Montplaisir} arrive dix minutes
après l'ouverture de l'assemblée et prend ~~son~~ ^{leur} siège

Le conseiller Arcade Taupin propose que le
compte du bureau du revenu pour contribution
au fonds de latrines et pures soit payé \$12.00

Le conseiller Götique Dumas seconde cette
proposition adopté

Le conseiller Henri Guilbeault propose
que la liste des électeurs soit homologuer
tel que parafé par le maire

Le conseiller Arcade Taupin appuie cette
proposition adopté

Le conseiller Eugène Montplaisir propose
que pour subvenir au dépenses de l'année
courante qui une taxe de 30 cents par cent
piastres soit imposé sur tous les biens de
fonds de cette municipalité Le conseiller
Götique Dumas appuie cette proposition
adopté

Le conseiller Götique Dumas propose
que l'inspecteur de voirie Harmandas
Bottinville soit notifier pour faire arranger
le chemin du cordon St Malo depuis
chez la propriété de Octave Beaumier ^{jusqu'au} de toute
la largeur du chemin faire faire les fossés et
couper les branches et de notifié les propriétaires

du chemin au plus court délais et que lundi prochain ^{le 19} à
se les propriétaires ^{du chemin} se (n'y) sont pas de mettre
des hommes à leurs places et faire un fossé
de deux pieds de creux dans le terrain le plus bas
et deux pieds et six pouces de largeur
et que ^{ce point} ~~si~~ ne veut pas faire faire l'ouvrage

limite de la ville du cap toute
octobre matin 1927
* Le chef inspecteur

qu'il donne les raisons pour immédiatement
Le conseiller Henri Guilbeault ~~et~~ seconde cette
proposition adopte

Le conseiller Arcade Toupin propose que les
estimateurs soit Alexandre Foltinelle

Alphonse Courteau Hippolyte Briere et
J. C. Rochebeau. Sec. Trés. ^{soit payés} (chaque 16 heures
à 25 cents de l'heure Total ~~4.00~~ pour la
revision du rôle d'évaluation Total \$4.00 chaque

Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette
proposition adopte

Louis Loranger Maire
J. C. Rochebeau Sec. Trés
Commissaire de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipal de
St Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions jeudi le 24 novembre

1927 à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. le président ~~le~~ Maire Louis Loranger
et M. M. Les conseillers Oscar Montplaisir

Gotique Dumas Eugène Montplaisir Henri Loranger
et Arcade Toupin formant quorum sous la
présence du maire Le secrétaire-trésorier ayant
notifié verbalement et par écrit les membres du
conseil Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose
que la partie du N^o 449 de un arpant de
large sur ^{environ} seize de profondeur appartenant
à Omer Frechette sur le rôle d'évaluation
soit au nom de Ernest Toupin et
Luc Toupin sur le rôle d'évaluation ^{et propriétaire} ~~pu~~
qu'un jugement a été rendu et les
~~ordonnements~~ ^{ordonnements} propriétaires de ce terrain

Le conseiller Henri Loranger seconde
cette proposition adopte

Le conseiller Henri Loranger propose que
le compte ~~des~~ du pont St Malo soit payé
à l'inspecteur de voirie Harmondas Lottinville
pour entretien 16.00

Henri Briere 5.25

Charles Edouard Lottinville 5.25

Paul Briere 3.75

et compl. du pont du cordon St Martin

Charles Edouard Lottinville 1.75

Total #16.00

Le conseiller Grogue Dumas seconde
cette proposition adopté unanimement

Le conseiller Henri Loranger propose
que le maire soit autorisé à aller aux
informations avec l'inspecteur de voirie du
rang St Malo ^{chemin du} appropriés de l'ouvrage fait
dans le ~~cordons~~ ^{chemin du} du rang St Malo

Le conseiller Eugène Montplaisir seconde cette
proposition adopté unanimement

Le conseiller Arcade ~~Toupin~~ propose
que le conseil donne vingt cinq ~~prêtres~~
au cercle valquette de l.A.C.J.C pour
célébrer la fête du vingt cinquième anniversaire
des père O.M.J. Curé et vicaire de cette paroisse

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde
cette proposition adopté unanimement

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné J. E. Rochelbeau Secrétaire
Trésorier et Président d'élection de trois
conseillers municipaux pour la municipalité
Ste Marthe du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le
deuxième mercredi de c'est-à-dire le
11 janvier 1928 à dix heures du matin
à la salle publique de notre municipalité

lieu ordinaire des sessions du conseil
 Je certifie que j'ai mis en nomination
 les noms des personnes suivant présentés
 par écrit par au moins deux électeurs
 présent conformément aux articles
 258 et suivant du code municipal de
 Québec

Il est proposé que Henri Lorange
 cultivateur soit ^{nommé} ~~élu~~ de nouveau
 conseiller de cette municipalité
 pour le prochain terme

Signé Louis Eugène Montplaisir
 secondé par Donatien Guibault

Il est proposé que Arcade Toupin
 cultivateur soit nommé de nou-
 veau conseiller de cette municipalité
 pour le prochain terme.

Signé, Arthur Arcand
 secondé par Donatien Guibault

Il est proposé que Luc Toupin
 cultivateur soit nommé conseil-
 lier de cette municipalité pour
 le prochain terme

Signé, Arthur Arcand
 secondé par Louis Eugène Montplaisir
 A midi comme il n'y a que le nombre de
 candidats voulus pour les dites charges

Je proclame les sus-dits candidats élus

En foi de quoi j'ai signé ce onzième jour du
 mois de janvier 1928

J. C. Rocheleau secrétaire trésorier et
 président d'élection

Henri Lorange Maire

J. C. Rocheleau Sec. Trés.
 Commune de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée spéciale du conseil municipale de

Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions samedi
 le 21 Janvier 1928 a sept heures du soir
 à laquelle sont présent M. Le maire
 Louis Loranger et M. M. Les ~~co~~
 conseillers Luc Toupin et Henri Loranger
 cette assemblée est nulle faute de
 quorum

Le secrétaire trésorier ayant notifié
 verbalement et par écrit les membres
 du conseil

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil municipale
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions
 mardi le 7 Février 1928 a sept heures du
 soir à laquelle sont présent M. Le maire
 Louis Loranger et M. M. Les conseillers
 Arcade Toupin Luc Toupin Henri Loranger
 Götique Dumas et Oscar Montplaisir
 formant quorum sous la présence du
 maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Vu que le conseiller Henri Guilbeault
 a été plus que trois mois consécutif sans
 assister aux assemblées du conseil le conseiller
 Henri Loranger propose que qu'il soit
 nommé de nouveau conseiller pour finir
 son terme

Le conseiller Arcade Toupin seconde
 cette proposition adoptée

Le conseiller Henri Guilbeault étant présent

a cette assemblee
 et cette assemblee et prend son siege apres avoir ete assurement
 propose par Henri Loranger que la
 Bell Telephone company of Canada
 ayent le permis de pose un poteau et
 une ancre sur la propriete de notre salle
 publique dans la ligne ~~word est~~
 au prix de \$10.00 et autorisant
 le maire ou le Sec Tres a signer
 le contras

Le conseiller Arcade Toupin
 seconde cette proposition adopte

Le conseiller Eric Toupin propose
 que Adolord Toupin soit nomme
 auditeur pour auditer les comptes
 de notre municipalite derniere annee
 au prix de dix piastres

Le conseiller Arcade Toupin seconde
 cette proposition adopte

Le conseiller Henri Loranger propose
 que le maire et l'inspecteur ^{de voirie} ~~Harmidas~~
 Harmidas Sottinville ^{et le Secretaire-tresorier} soit autorise a

aller aux informations, ^{de voirie} ~~de voirie~~ ^{et fausse}
 l'ouvrage fait ~~par l'inspecteur de voirie~~ ^{et fausse}
 du cordou du ~~frang~~ ^{et fausse} et de prendre tous
 les moyens necessaires pour faire payer
 les proprietaires des terrains vis-à-vis
 ce chemin et qui n'ont pas payes

Le conseiller Oscar Montplaisir
 seconde cette proposition adopte

Le conseiller Arcade Toupin
 propose qu'il soit achete deux
 exemplaires du code municipal de
 Quebec avec les amendements
 edition 1927

Le conseiller Oscar Montplaisir
 seconde cette proposition adopte

Henri Loranger Maire
 J.C. Rochelleau Sec. Tres

Par l'inspecteur de
 voirie ~~Harmidas~~
 Harmidas Sottinville
 dans le chemin
 et fausse du

Province de Quebec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière de la Municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions mardi le 6 Mars 1928 a sept heures du
soir à laquelle sont présent M. Le maire
Louis Loranger et MM. les conseillers
Henri Loranger Luc Toupin Arcade Toupin
formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Les conseillers Notique Dumais et
~~Propose par Luc Toupin~~

Oscar Montplaisir arrive dix minutes après
l'ouverture de l'assemblée et prennent leur
siège

Proposé par Luc Toupin que le rapport de
l'auditeur Adolphe Toupin soit accepté et que
ainsi que son compte au prix de - \$10.00

Arcaide Toupin seconde cette proposition
adopté

Propose par Henri Loranger et seconde
par Luc Toupin que les comptes suivants soit
payés Jean Francois Collette pour deux
code municipale \$ 10.00

Etienne Buisson pour entretien des
routes, 3^{ème} et 4^{ème} rang de Ste Marthe
depuis le 17 Decembre 1927 au 25 Janvier 1928 21.05

adopté

Proposé par Henri Loranger que Joseph Rouff soit
arrêté de pour entretien des routes 3^{ème} et 4^{ème} rang
de Ste Marthe et qu'il soit payer après
avoir produit son compte pour
seulement a .70 cents de l'heures

Arcaide Toupin seconde cette proposition
adopté

Propose par Henri Loranger que Hippolyte
Hippolyte Briere Adolphe Montplaisir du
rang ~~de~~ du Fleuve et Alexandre Fottinville
soit nommé inspecteur estimateur pour le
prochain terme Le conseiller

Gotique Dumas seconde cette proposition
adopté

Propose par Gotique Dumas que
Emile Sauvagean durang St Malo et
Anselme Sauvagean ^{du rang fleuve} et Octave Beaumier
du rang du fleuve soit nommé inspecteur
de voirie ~~chaque~~ chacun pour leur arrondisse-
ment et Donat Roy du rang St Malo
Ernest Toupin ^{rang du fleuve} Armand Beaumier rang du fleuve
soit nommé inspecteur agraire chacun pour leur
arrondissement et ce pour le prochain
terme

Le conseiller Luc Toupin seconde cette
proposition adopté

Propose par ~~Henri~~ Le conseiller Henri Loranger
que les compte ^{de} l'inspecteur de voirie ~~Barnydes~~
Barnydes Fottinville approposé de l'ouvrage fait
dans le chemin du egrdon au raffer St Malo
dans le rang St Malo dans le chemin
au eour du mois d'octobre 1927
vis-avis les proprietées de Dominique Montplaisir
Elyse Beaumier Joseph Turcotte Prine Montplaisir
Toussaint Toupin et Eugene Beaumier
soit payés - 1149.40

Et que le maire et le secretaire tresorier
soient autorisés a mètre envoyer ^{ces} ~~les~~ comptes
sur un avocat pour qu'il en fasse la
collection Le conseiller Arade Toupin
seconde cette proposition adopté unanimement
et la seance est levée

Henri Loranger maire
J.C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière des conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions mardi le
3 avril 1928 à sept heures du soir à
l'aquel sont présent M. Le Maire
Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Arcade Toupin Luc Toupin et
Oscar Montplaisir formant quorum
sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que
que la démission de Emile Sauvageau
et Anselme Sauvageau ^{comme inspecteur de voirie} soit acceptée
et que David Pumas soit nommé
^{inspecteur de voirie} pour le rang St-Malo et que
Arthur Arcand ^{soit nommé inspecteur}
^{de voirie pour le bas}
(au rang du fleuve et ce pour le
prochain terme

Le conseiller Luc Toupin seconde
cette proposition adopte

Le conseiller Arcade Toupin propose
que les compte suivant soit payés

Armand Beaumier pour ^{entretien}
des routes 3^{ème} et 4^{ème} rangs ^{jusqu'au 1^{er} avril 1928} # 29.00 payé
Philippe Tousignant 2.98
Théod. Loranger 6.30 payé

Gouvernement de la Province
pour alliéés Denise Brière
Ong Louis Toupin et Genobie Toupin 275.00
Paul Forth pour entretien des routes 3^{ème}
et 4^{ème} rangs de Ste Marthe pour
depuis le 8 mars au 12 mars 1928 7.00

Le conseiller Luc Toupin seconde
cette proposition adopte

Louis Loranger Maire J. Chocheau Sec. Trés.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 Assemblee speciale du conseil municipale
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions samedi le
 5 mai 1928 au lieu et heure ordinaire
 des assemblees a sept heures du soir a l'aguel sont
 present M. le maire Louis Loranger
 et M. M. Les conseillers Henri Loranger
 Oscar Montplaisir et David Dumas

des assemblees a sept heures du soir

• Jotique Dumas formant quorum
 sous la presence du maire
 Le secretaire-tresorier ayant notifie verbalement les membres du conseil

†† Cette assemblee est convoquee appropos du pont St Malo au lieu pour proceder sur tous ce que nous aurons devant nous comme une assemblee reguliere

Le proces verbal de la derniere assemblee est lu et approuve.

Le conseiller Arcade Toupin arrive aussitot apres l'ouverture de l'assemblee et prend son siege

Le conseiller Henri Loranger propose que les comptes de l'annee suivante soit payes

Armand Beaumier pour entretenir des routes 3^{ieme} et 4^{ieme} rang 18.90 paye

Philippe Toussignant 9.45

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopte

Le conseiller Arcade Toupin propose que l'inspecteur de voirie du rang

David Dumas du rang St Malo soit autorise a acheter des bois pour arranger le pont municipal du rang St Malo temporairement pour livrer un passage et ce au meilleur marche possible

et que le meme inspecteur soit aussi autorise pour nettoyer le fausse qui pour egerite les baises de la route 4^{ieme} rang

MA
 PK

Pour ouvrage au pont St Mälo
 Harמידas Sattinville 6.10
 David Dumas 7 @ 30 cts 2.70
 Frédéric Beaumier 5 morceaux de bois 7.50
 Albert Montplaisir 9 brosses 2.70
 Pour ouvrage a la route St Mälo 19.00
 David Dumas 5 1/2 @ 30 1.65
 Albert Montplaisir 5 1/2 avec deux chevaux
 @ 60 cts de l'heure 3.30
 Albert Montplaisir pour 364 pds
 de bois 12.74
 Paul Farth pour ouvrage fait au
 routes du cöteau 17.69
 10.45
 Payer au gouvernement pour travaux
 fait pour l'entretien des chemins 4.20
~~numm~~

Departement du Sec de la Province pour
 Matt Mary pour école de reforme 7.89
 Au Percepteur du revenue pour pont
 de Batuse et de jures 12.00

Le conseiller Areade Toupin seconde cette propo-
 sition adopte
 Le conseiller Henri Loranger propose que le
 maire et l'inspecteur de voirie Octave Beaumier
 soit autorise a faire prendre les moyens
 necessaires pour faire arranger le bout de
 chemin dans la route 4^{ieme} rang de St Marthe
 c'est-a-dire rang du cöteau

Le conseiller Areade Toupin seconde cette
 proposition adopte
 Le conseiller Henri Loranger propose que
 l'inspecteur de voirie * David Dumas du
 rang St Mälo soit autorise a faire repare
 la clanture de la route St Mälo et
 notifier Georges Undowoge de ~~gar~~ tenir ses
 animaux chez lui et non qu'il que
 l'inspecteur le dit inspecteur les renferment

et ~~les~~ définir faire payer 1.00 chaque par jour
 Le conseiller Arcade Toupin seconde cette
 proposition adopté

Louis Lorange Maire

J. C. Rochebeaux Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée régulière du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 7
 août 1928 à sept heures du soir à laquelle
 sont présent M. le maire Louis Lorange et
 M. M. Les conseillers Luc Toupin arcade Toupin
 Henri Guilbeault Zotique Dumas et
 Oscar Montplaisir formant quorum
 sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose
 que les comptes suivant soient payés

Pour ouvrage à la route du coteau
 rang St Martin

Famille Arcand ^{hrs} 39½ a 60 avec deux
 chevaux 23.70 -

Seraphin Montplaisir 14½ hrs a 60 cts
 avec deux chevaux 8.70

Henri Arcand ^{hrs} 26¾ a 60 cts
 avec deux chevaux 16.05 payé

Thomas Arcand 39½ hrs a 30 cts 11.80

Arthur Arcand 39½ hrs a 30 cts 11.80 payé
 71.05

Pour la clôture de la route St Malo

Thomas Arcand 30 hrs a 30 cts 9.00

Arthur Arcand 28½ a 30 cts 8.55 payé

Total 17.55

Pour ouvrage à la route St Malo

Rodolphe Dumas 1.50

Engine Lottinville	1.50
Julien Dumas	3.00
Julien Dumas	2.10
un hrs et demi avec un cheval	68
<hr/> Total 5.78	

Octave Lottinville 5 hrs a 45 avec cheval	2.25
6 hrs a 45 avec un cheval	2.70
<hr/> Total 4.95	
Pour réparation du pont de grande praires	
David Dumas 1 1/2 hrs a 30 cts	.45

Albert Montplaisir un madrier 1.25

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopte

Le conseiller Henri Guilbeault propose que le compte pour chemin d'hiver vis-a-vis la propriété de Engine Vaillancourt soit payé #400 et qu'il soit payé par le conseil et que ce compte soit envoyé a ce dernier pour en être remboursé

Le conseiller Luc Toupin seconde cette proposition adopte

Le conseiller Henri Guilbeault propose que l'inspecteur de voirie (du rang St Malo) soit autorisé a s'intéresser pour faire charoyer environ cent verges a cent vingt verges de la cendre de charbon pour améliorer la route St Malo et que ces travaux soit fait sur la surveillance du dit inspecteur au prix de 40 cts la verge

et Raoul Beaumier s'engage a faire ce charoyage au prix mentionné plus-haut signé Raoul Beaumier

Le conseiller Luc Toupin seconde cette proposition adopte

Le conseiller Henri Guilbeault propose que l'inspecteur agraire Ernest Toupin soit autorisé a prendre les moyens pour faire arranger les clôtures de ligne chez Honorius Binette et Engene Vaillancourt ainsi que la fausse de ligne de ce

dernier avec Albert Arcand
 Le conseiller Arcand Toupin seconde
 cette proposition adoptée
 Louis Branger maire

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine

assemblée spéciale du conseil municipal
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions
 vendredi le 17 août 1928 à sept heures
 du soir à laquelle sont présents M. le
 maire Louis Branger et M.M. les conseillers
 Oscar Montplaisir Arcand Toupin Luc Toupin
 Henri Branger et Yvonne Dumas
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est lu
 et approuvé

Le ~~conseiller~~ conseiller Henri Branger propose
 qu'il soit sorti des soumissions pour refaire
 le pont du rang St Malo et les soumissionnaires
 devront se conformer au
 devis et présent dans les soumissions devant être
 présenter à une assemblée qui aura lieu le 25
 samedi 25 août 1928 et le conseil ne s'engage pas
 à accepter ni la plus basse ni aucune des dites
 soumissions et qu'il soit donné un avis
 publique dimanche prochain le 19 août 1928

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette
 proposition adoptée et la séance est levée
~~Le conseiller Arthur J~~

Louis Branger maire
 J. C. Rochelleau Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale
de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions samedi le
25 août 1928 à sept heures du soir
à laquelle sont présents — M. Le maire
Louis Foranger et M. M. Les conseillers
Arcade Toupin Oscar Montplaisir
Henri Foranger et Gédéon Dumas
formant quorum sous la présence
du maire

Le ~~secr~~ secrétaire - trésorier ayant
notifié verbalement et par écrit
les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Luc Toupin arrive
en aussitôt après l'ouverture du
conseil de l'assemblée et prend son siège

Le conseiller Oscar Montplaisir propose
que ~~que~~ la soumission de
Thomas Arcand soit acceptée au
~~prix de \$324.00 et qu'il soit fait~~
~~suivant le devis accepté par le~~
conseil pour la construction du
pont du rang St Malo au
prix de \$324.00 et qu'il ~~soit~~ soit
fait suivant le devis ^{préparé} ~~accepté~~ par
le conseil et qu'il soit fait ~~pour~~ le
quinze septembre prochain si
c'est possible. ces travaux seront
fait sur la surveillance de l'ins-
pecteur de voirie du rang St Malo
Le conseiller Gédéon Dumas seconde
cette proposition adoptée

~~Le conseiller Henri Foranger propose que qu'il soit chargé dans de la rendre dans la une journée dans la route.~~

Le conseiller Henri Foranger propose qu'il soit que le charoyage des bœufs dans la route St-Malo pour finir d'en mettre au il y en avait a pas soit continuer ^{au prix de 4 octs la verge} et aussi qu'il en soit charoyer dans la route 4^{ème} rang de St-Marthe c'est-a-dire rang du coteau ~~ou~~ trois ou quatre jours au prix de 0.75 cts la verge

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adopte

Louis Foranger maire

J. C. Rochelleau. Sec.-Tres.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée ^{reguliere} ~~municipal~~ du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 4 septembre 1928 a sept heures du soir. a l'aguel sont present M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les conseillers Gotique Dumas et Oscar Montplaisir l'assemblée n'est pas en bon faute de quorum

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée ^{speciale} du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions samedi le 8 septembre 1928 a sept heures

du soir à l'aquel sont present M. Le
maire Louis Foranger et M. M. Les
conseillers Arcade Toupin Jotque Dumas
Oscar Montplaisir Luc Toupin
formant quorum sous la presence du
maire

Le secretaire-tresorier ayant ete
notifié verbalement et par écrit les
membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose
que le secretaire-tresorier ~~soit~~
soit autorisé à emprunter ~~soixante~~ ^{de Oscar Montplaisir}
quatre cent piastres au taux de
cinq pour cent 5% par an et ce
pour la construction du pont du rang
St Malo et pour l'ambas l'entretien
de nos routes

Le conseiller Luc Toupin seconde
cette proposition adopté

Le conseiller Oscar Montplaisir propose
que les comptes suivants soient payés
Thomas Arcand pour construction du
pont du rang St Malo \$ 324.00

Raoul Beaumier pour chargage
des cendre route St Malo \$ 72.00

pour route du coté ouest 55.50

Dorval Dumas surveillant 12.50

pour route St Malo 27.00

pour route du coté ouest 9.00

pour le pont rang St Malo 10.20

M. Chartier pour broche

et crempes 23.36

Le conseiller Luc Toupin seconde

cette proposition adopté

Louis Foranger Maire

J. C. Rochelle, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions mardi le 2^o octobre
1928 à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. le maire Louis Lorange et M.M. Les

conseillers Arcade Toupin Götique Dumas
Oscar Montplaisir et Henri Lorange ferment
quorum sous la présence maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose qu'il
ait le permis que le Bell Telephone
company of Canada ait le permis de
construire une ligne pour service téléphonique
dans cette notre municipalité mais qu'il
soit responsable de tous dommages et
accidents pour le présent et l'avenir et
que les poteaux soient posés ~~aussi~~ aussi
proche de la clôture que possible afin de
ne pas nuire à la circulation et ce
sur nos chemins publique

Le conseiller Henri Lorange seconde cette
proposition adopté

Le conseiller Arcade Toupin propose que
le compte pour six feuilles de liste pour
électeur parlementaire soit payé 0.75

Le conseiller Götique Dumas seconde
cette proposition adopté

Le conseiller Henri Lorange propose que
la révision du rôle d'évaluation soit
homologuer tel que dressé par les estimateurs

Le conseiller Arcade Toupin seconde
cette proposition adopté

Le conseiller Oscar Montplaisir propose
que la liste des électeurs soit homologuer
tel que parafé par le maire

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Loranger propose que une taxe général ^{de 30 cent par cent d'impôt} soit imposé sur tous les biens de fonds de cette municipalité pour subvenir au besoin de l'année courante

Le conseiller Gaspard Dumas seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Loranger propose que le maire soit autorisé à faire redresser la salle publique et tradonner pour se retirer pour nos assemblées

~~Le conseiller Gaspard~~ et acheté une fournaise et des feuilles de tuyaer

Le conseiller Gaspard Dumas seconde cette proposition adopté

- Louis Loranger Maire

J. C. Rochelleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du ^{conseil} municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le 4 Décembre
1928 à sept heures du soir à laquelle sont
présent M. le maire Louis Loranger et
M. M. Les conseillers Arcade Toupin Gaspard Dumas
et Luc Toupin formant quorum sous
la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que le comptes suivant

Pour estimation de la révision du rôle d'évaluation aux estimateurs

Alexandre Gauthier

300

Hippolyte Briere

300

Adolphe Montplaisir 3.00
 J. E. Rochelleau, sec. tres. 3.00
 Napoléon Loranger
 pour des notes du mastique ^{une} fourniture
 des feuilles de tuyaou cet 20.25
 Thomas Arcand pour radou de la
 salle publique 7.35 payé
 Arthur Arcand pour radou
 de la salle publique 5.70 payé
 Octave Beaumier pour des piquets
 rendu à l'inspecteur de voirie
 pour la route St Malo 15.00 payé
 David Dumas pour ouvrage fait à
 la route de grandes Prairies 4.43
 David Dumas pour ouvrage
 fait à la route des grandes prairies
 par Irène Dumas et pour le pont
 de la route St Malo par Julien Dumas 12.35
 Le conseiller Luc Toupin seconde cette
 proposition adopté
 Le conseiller Luc Toupin propose que
 que le Nord Chaud achète le permis de
 pose d'un fil de retenue pour la propriété
 sur la propriété de Anesme Cadotte autrefois
 et qui doit et qui est le No au prix
 de cinq piastres et que cet argent
 soit versé au secrétaire-trésorier
~~et que le secrétaire~~
 Le conseiller Zotique Dumas seconde
 cette proposition adopté
 Le conseil Arcade Toupin propose qu'il
 soit acheté une demi corde de
 bois pour la salle publique et que
 le po. vieu poêle soit vendu au
 prix de \$1.00 et aussi que le
 rôle de perception des taxes municipale
 soit homologuer Louis ^{pour} ^{le} ^{ville}
 J. E. Rochelleau

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe au cap de la
Madeleine

Assemblée ~~générale~~ ^{spéciale} du conseil
municipal de Ste Marthe au
cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions samedi
le 25 Janvier 1929 à sept heures du
soir à l'aguel sont présent
M. Le maire Louis Garanger et
M. M. Les conseillers Arcade Toupin
Géorges Dumas Oscar Montplaisir
et Henri Garanger et Luc Toupin
formant quorum sous la présence du
maire Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Luc Toupin propose que
~~Luc Toupin~~ Adolphe Toupin soit nommé
auditeur pour auditer les comptes
~~de la commune~~ du conseil pour la
dernière année au prix de dix piastres
Arcade Toupin seconde cette proposition
adopté

Le conseiller Henri Garanger propose
que le compte de Tancredi Robad
pour hôpital et remis de par le
service Publique soit payé \$16.75
Arcade Toupin seconde cette proposition
adopté

Louis Garanger Maire
J. C. Rochelleau. Sec. Trés.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe au cap de la
Madeleine

Je sous-écris J. C. Rochelleau
secrétaire, trésorier et président
d'élection du maire et de trois
conseillers municipaux pour la municipalité

Il est proposé par Josigne Dumas
par Oscar Montclair, mun-
cipal de cette municipalité
pour conseiller de cette
municipalité pour le pro-
chain terme.

Diphylax Brune seconde
cette proposition. Admis

A midi comme comme il n'y
a que le nombre des candidats
voulu pour les dites charges
le proclame les sus-dits
candidats élus

En foi de quoi j'ai signé ce
neuvième jour du mois de
janvier 1929

J. C. Rocheleau Président d'élection

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de
la Madeleine

Assemblée régulière du conseil
municipal de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le
5 Mars 1929 à sept heures du
soir à laquelle sont présents
M. Le maire Louis Foranger et
M. M. Les conseillers Arsade Toupin
Henri Foranger Donatien Guilbeault
Luc Toupin prenant jurament sous
la présence du maire

Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé

Les conseillers Oscar Montplaisir et
Ovila Briere arrive quinze minutes
après l'ouverture de l'assemblée et
prennent leur siège

Le conseiller Henri Loranger propose
que l'audition des comptes de cette
municipalité soit accepté et que
l'auditeur Adolphe Toupin soit
payé dix piastres pour l'audition
de ces comptes

Le conseiller Arcade Toupin
seconde cette proposition adopté

Le conseiller ~~Henri Loranger~~ Henri
Loranger propose que le secrétaire-trésorier
J. C. Rochéan soit engagé de nouveau
pour l'année courante au prix de
neuf piastres par mois

Le conseiller Arcade Toupin seconde
cette proposition adopté

Louis Loranger Maire

J. C. Rochéan Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe au cap de la Madeleine
assemblée régulière du conseil municipal de
Ste Marthe au cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions mardi le 6 Mai
1929 à sept heures du soir à laquelle
sont présent M. le maire Louis Loranger
et M. M. Les conseillers Henri Loranger
Arcade Toupin Donatien Guilbeault
Oscar Montplaisir et Ovila Briere
et Luc Toupin formant la totalité des
membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Henri Loranger propose
que les comptes suivants soient payés
par le Gouvernement de la Province pour

les Alliés # 275.00
J.C. Rocheleau pour une demi corde de bois # 2.00
fin a compte au conseil de comté # 200.00

Joseph Saliberte pour ouvrage
fait dans ^{la cour} le 5^{me} rang # 2.50

Le conseiller Arcade Turpin
seconde cette proposition adopte

Le conseiller Henri Foranger propose
que le Maire soit autorise a s'adresser
a l'ingenieur de la voie du gouvernement
de prendre les moyens pour opposer les
cote du chemin a s'etendre sur les
proprietes de Jelyla auclair et

Armand Rivard une que cette
partie de chemin et la partie
la plus basse de cette endroit

Le conseiller Arcade Turpin seconde
cette proposition adopte

~~Attendu qu'en different endroits
de la province le travail~~

Le conseiller Arcade Turpin propose
que les blancs soit remplis et
de la ligne du dimanche soit remplis
et qu'il soient envoyer a qui de droit

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde
cette proposition adopte unanimement

Le conseiller Henri Foranger propose
que une qui il y a des plaintes de
maladie de cerveau contre Francis Jumas
et qu'il est dangereux que le Maire
soit autorise a prendre les moyens pour
necessaire pour l'arrete suivant la loi

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde
cette proposition adopte unanimement

Louis Forger Maire
J.C. Rocheleau Sec. Tres.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap
 de la Madeleine
 assemblée régulière du conseil
 municipale de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi
 le 4 juin 1929 à sept heures
 du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Louis Loranger
 et M. M. Les conseillers Henri
 Loranger Donatien Guilbeault
 Luc Toupin formant
 quorum sous la présence du
 maire

Le procès verbal de la dernière
 assemblée est lu et approuvé.
 Le conseiller Ovide Toupin
 arrive quinze minutes après
 l'ouverture de l'assemblée et
 prend son siège

Le conseiller Ovide Brière arrive
 vingt minutes après l'ouverture
 de l'assemblée et prend son siège
 Le maire a fait lecture d'une
 lettre venant de l'ingénieur de la
 voirie appropos de l'égoutement du
 chemin en face de ~~par~~ Delta
 Auclair

Le conseiller Henri Loranger propose
 que la lettre de l'ingénieur de
 la voirie soit pris en considération
 appropos de l'égoutement du chemin
 en face de Delta Auclair soit pris
^{en considération}
 Donatien Guilbeault seconde cette
 proposition adoptée

et la séance est levée
Louis Loranger maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés
Cronnee de Quebec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
assemblée spéciale du conseil municipal
de Ste. Marthe du cap Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions jeudi le 11
juillet 1929 à sept heures du soir à
l'aguel sont présent M. Le maire
Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Arcaide Toupin Oscar Montplaisir
Ovila Brière Henri Loranger et
Luc Toupin et Donaten Guilbeault
formant la totalité des membres
du conseil Le procès verbal de la
dernière assemblée est lu et approuvé
Le conseiller Henri Loranger propose que
les ^{comptes} suivants soit payés

- Arthur Boulard pour entretien
du chemin du cordon des grandes
prairies 3^{ème} et 4^{ème} rang # 5.25 payé
- David Dumas pour frais de la
clanture de la route des grandes
prairies 19.64
- ~~Compte de la route St Malo~~
- David Dumas pour la route
St Malo 8.33
- Zotique Dumas pour la route
St Malo le 17 juin 2.25
- Nep Loranger pour roulier
broche et 10 lbs crampe 4.70
- David Dumas 2 cent fignets
à 5 fraire le cent 10.00
- Bureau du Recepteur des
revenues pour fond de Batusses
et des jurés 12.00

et que le compte de Arthur Bonlard pour entretien du chemin du cordon 3^{ème} et 4^{ème} soit collecté par les propriétaires obligés au chemin. Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adoptée unanimement. Pour faire droit à la requête de signataire du rang St Martin. Le conseiller Donatien Guilbeault propose que le maire ~~appropos de Dame Thona Ferrasseur~~ du rang St Martin épouse deieur Franck Dubois ~~autrefois de la même localité~~ et maintenant de lieux inconnus que le maire le conseiller Donatien Guilbeault propose que le maire soit autorisé à prendre des informations pour la notifier ou faire notifier en conséquence.

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adoptée unanimement.

Le conseiller Oscar Montplaisir propose qu'il soit charoyé de la cendre dans la route St Malo pour remplir les ornières de la St Maurice paper Company pour remplir les ornières et un peu deux ou trois tas le long de la route pour la réparer au besoin et aussi ~~si~~ ~~qu'il~~ ~~une~~ ~~fournie~~ ce qu'il sort de la company une journée au rang St Martin et que le maire soit autorisé à prendre un tract pour la faire charoyer au même prix de l'année dernière et aussi que ~~Thomas~~ Thomas Arcand soit nommé pour étendre la cendre dans les trous au besoin au prix de 30 cents de l'heure. Le conseiller Ovide Briere seconde cette proposition adoptée unanimement. Le conseiller Donatien Guilbeault propose

que la route du coteau 3^{ème} rang
soit éfardoché ~~et~~ Arthur Boulard soit nommé
pour faire cette ouvrage au prix de
cinq piastres

Le conseiller Henri Loranger seconde
cette proposition adopte unanimement
Louis Loranger maire

J.C. Rochejean Sec. Trés.
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal
de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
au lieu ordinaire des sessions mardi le
6 août 1929 a sept heure du soir à
laquel sont présent M. Le maire
Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Oscar Montplaisir Henri Loranger et
Donatien Gaultbeault formant quorum
sous la présence du maire

Le proces verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Henri Loranger propose
que les comptes suivant soit payés
Engène Loranger pour charoyage de
cendre dans la route St Malo
80 varges de a 40 cts 32.00

Thomas Arcand pour avoir étendu
la cendre dans la route St Malo
34 heures a 30 cents payé 10.20

Le conseiller Oscar Montplaisir
seconde cette proposition adopte
unanimement

Le conseiller Henri Loranger propose
que le compte de L'avocat Cambrey
pour information de la requête soit payé
et que le maire soit autorisé

à s'entendre avec lui pour le prix
Le conseiller Donatien Guilbeault
seconde cette proposition adopte
unanimement

Le conseiller Henri Loranger propose que
la proposition ^{du} autorisant le maire à
charoyer de la cendre dans le rang St Martin
soit suspendu jusqu'à nouvelle ordre

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde
cette proposition adopte unanimement

Henri Loranger Maire

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le 3 septembre

1929 à sept heures du soir à laquelle sont présent

M. M. Le maire Louis Loranger et M. M. les

conseillers Oula Brière Donatien Guilbeault

et Arcade Toupin formant quorum sous la

présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que
l'évaluation de Charles Beaudette soit
diminuer de \$150.00 et Josepha Saliberte \$250.00

Le conseiller Oula Brière seconde cette
proposition adopte

Le conseiller Donatien Guilbeault propose
que le rôle de d'évaluation soit homologuer
tel que amander par le conseil

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette
proposition adopte

Le conseiller Oula Brière propose que
tous ceux qui sont arriérés de taxe soit
notifiés ~~de~~ de payer au plus court délais

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que le compte de l'inspecteur David Dumas pour le pont des grandes prairies 4 heures a 30^{cts} #120 et 48 pieds de bois a 35.00 du mille pieds 1.68 soit payé

Le conseiller Arcade Toupin seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Arcade Toupin propose que le maire et le secrétaire-trésorier soit autorisé à signer les blancs pour l'intercommunalité de Lina Hélie à St Michel Brebange.

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adoptée

Louis Loranger maire

J. B. Roché Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine

Assemblée spéciale du conseil municipale de Ste Marthe du cap Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions lundi le 14 octobre 1929 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. le maire Louis Loranger et M. M. Les conseillers Arcade Toupin Oscar Montplaisir Donatien Guilbeault Arla Périère et Luc Toupin formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arcade Toupin propose que les comptes suivants soient payés David Dumas pour chemin d'entretien chemin de H. M. St. Cyr le 18 septembre 1929 #225

David Dumas pour entretien chemin de H. M. St. Cyr, jusqu'au 6 avril 1929 #1275

David Dumas pour reparag du pont des Grandes
Prairies #4.68

The Howe Lumber Company
pour du bois de pontage du pont des
Grandes Prairies payé # 23.34

Ernest Toupin pour ouvrage à la
santure de Alfred Eugène Vaillancourt
Le conseiller Donatien Guilbeault #4.64

seconde cette proposition adopté
Le conseiller Arcade Toupin propose
que les comptes de H. M. St. Cyr pour
l'entretien chemin et des taxes municipale
jusqu'au 18 septembre ¹⁹²⁹ et taxes municipale
pour année ~~1928~~ 1928 et arrérages ^{soit notifié} et de lui
donner six jours ~~ci non~~ à jour payer et ~~de~~
~~ci non~~ après ~~cette~~ ^{date} de mettre ces comptes en collections
sur un avocat

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette
proposition adopté ^{unanimement}

Le conseiller Oula Briere propose que la
liste electoral soit homologuer tel que
parafé par le maire

Le conseiller Eric Toupin seconde cette
proposition adopté ^{unanimement}

Le conseiller Arcade Toupin propose
que une taxe générale ^{de 30cts} soit imposé sur
tous les biens de de cette municipalité pour
subvenir au besoin de l'année courante

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde
cette proposition. adopté ^{unanimement}

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que
le secretaire soit autorisé au cas de besoin
d'emprunter temporairement le montant
nécessaires

Le conseiller Oula Briere seconde cette proposition
adopté

Le conseiller Arcade Toupin propose que

un acte de sympathie soit envoyer à la famille de Henri Loranger pour la perte de son père

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adopte

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné J. C. Rochebeau se Trés. et Président d'élection de trois conseillers municipaux pour la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine en

conséquence je me suis rendu le huitième jour de deuxieme mercredi de janvier c'est-à-dire 8 janvier 1930 à dix heures du matin à la salle publique de notre municipalité lieu ordinaire des sessions du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms des personnes suivant présenter par écrit par au moins deux électeurs présent conformément aux articles

258 et suivant du code municipale de Québec

Il est proposé par Toussaint Toupin journalier que Anselme Toupin Marchand soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme en remplacement de ^(de Henri Loranger cultivateur) Henri Loranger ^(Henri Loranger cultivateur) adms

Il est proposé par Arcade Toupin cultivateur que Eugène Vaillancourt cultivateur soit nommé conseiller de cette municipalité pour le prochain terme en remplacement de Luc Vaillancourt Toupin ^(Arcade Toupin cultivateur) ^(cultivateur)

Arthur Arcand cultivateur second
cette proposition. Arthur Arcand cultivateur
Admis.

Il est propose par Louis Foranger
cultivateur que Henri Arcand cul-
tivateur soit nommé conseiller
de cette municipalité pour le
prochain terme en remplacement
de Arcade Foranger ^{cultivateur} Louis Foranger ^{cultivateur}
Arthur Arcand cultivateur second
de cette proposition. Arthur Arcand cultivateur
Admis.

A midi comme il n'y a que le nombre
de candidats voulu pour les dites charges
Je proclame les sus-dits candidats élus
en foi de quoi j'ai signé ce huitième jour
du mois de janvier 1930
J. B. Rocheleau Prèdient d'èlection

Prounce de Quèbec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap
de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
lundi le 13 Janvier 1930 à sept heures du soir à
laquel sont présent M. Le maire Louis Foranger
et M. M. Les conseiller Donatien Guilbeault
Anselme Tonpin Henri Arcand Oscar Montplaisir
Ovila Brière formant quorum sous la presence
du maire Le procès verbal de la dernière
assemblée est lu et approuvé
Le secrétaire trésorier ayant notifié tous les membres
du conseil

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que
les comptes suivant soit payés

Alexandre Pathiville estimateur	12.50
Hippolyte Brière	12.50
Oscar Montplaisir	12.50
J. B. Rocheleau secrétaire trésorier	15.00

Octave Beaumier inspecteur pour les travaux dans la décharge dans la perte à partir chez Baron Joseph Baron à aller au village	5.66
Arthur Arcand pour entretien d'hiver de Eugène Vaillancourt amée finissant le 15 avril 1929	3.75
ouvrage fait dans le cours d'eau d'en haut 1/2 annie et demie =	4.50
David Dumas pour compte de Zotique Dumas dans la route de Grand prairies 29 octobre 1929	3.90
pour ouvrage 12 octobre 1929	4.05
pour ouvrage 14 novembre 1929	2.25
Henri Goltinville	1.20
Total	11.40

Et que les comptes des inspecteurs de Octave Beaumier et Arthur Arcand pour travaux au cours d'eau soit payé par les propriétaires

Le conseiller Ovide Briere seconde cette proposition adopte

Le conseiller Henri Arcand propose que Adelord Toupin soit nommé pour auditer les comptes du conseil au meilleur marché possible. Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adopte

Le conseiller Ovide Briere propose que le secrétaire soit secrétaire-trésorier et que J. C. Rocheleau soit engagé de nouveau et de lui payer neuf piastres \$9.00 par mois ~~par mois~~

Le conseiller Henri Arcand seconde cette proposition adopte

Il est proposé par Oscar Montplaisir le conseiller Oscar Montplaisir que pour se conformer à la loi que une police d'assurance soit prise comme cautionnement de secrétaire-trésorier pour deux mille piastres au prix de huit piastres

et de payer huit ^{piastres} par année et ce en remplacement des autres ^{cautions} cautions
Le conseiller Ovila Briere seconde cette proposition
adopté

Louis Loranger Maire
J. B. Rocheleau Sec. Trés
Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
assemblée spéciale du conseil municipale de Ste. Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
sessions jeudi le 27 Mars 1930 à sept heure du soir
à laquelle sont présent M. le maire Louis Loranger
et M. M. les conseillers Eugène Vaillancourt
Henri Arcand Anselme Toupin ^{Dominique Fugère} formant quorum
sous la présence du maire

Le secrétaire trésorier ayant notifié verbalement
et par écrit les membres du conseil

Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Les conseillers Ovila Briere et Oscar Montplaisir
arrive dix minutes après l'ouverture de l'assemblée et
prennent leur siège

Le conseiller Ovila Briere propose que le questionnaire
demande par Ovila Briere soit Ovila Bergeron
soit remplis

Le conseiller Anselme Toupin seconde cette proposition

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que le
secrétaire - trésorier soit autorisé à donner cent
piastres en acompte sur pour le compte du conseil
de compte Le conseiller Henri Arcand seconde
cette proposition - adopté

Le conseiller Ovila Briere propose que
Octave Gauthier - Arsade Toupin et
Ephrem Toupin soient nommés estimateurs
et ^{pour le prochain terme} Gregoire Dumas Arthur Vaillancourt et
Henri Sacré soient nommés inspecteurs
de voirie chacun pour leur arrondissement
et Hamides Gauthier Luc Toupin et
Prime Montplaisir soient nommés inspecteurs

de ~~soire~~ agiere chacun pour leur arrondissement
et ce pour le prochain terme.

Le conseiller Donatien Guilbeault
seconde cette proposition adopte

Le conseiller Donatien Guilbeault
propose que le compte de l'auditeur
Abelard Toupin soit paye 10.00

Le conseiller Anselme Toupin seconde
cette proposition adopte

Le conseiller Henri Arcand propose que
le rapport de l'auditeur ^{des comptes de la municipalite} - Abelard Toupin
soit paye

Le conseiller Orla Briere seconde
cette proposition - adopte

J. C. Rochelleau Sec. Trés.
Province de Québec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée reguliere du conseil municipale de Ste

Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
ordinaire des sessions mardi le 6 Mai 1930 à
sept heures du soir à l'aguel sont present

M. Le maire Louis Sirois et M. M. Les con-
seillers Henri Arcand Eugene Vaillancourt
Orla Briere et ~~Orla~~ Montplaisir

formant quorum sans la presence du maire
Le proces verbal de la derniere assemblee est
lu et approuve

Le conseiller Henri Arcand propose que le
compte des aliénés soit paye # 305.41
et que le sec tres, soit ~~paye~~ ^{paye} à moyen
et que le compte ~~soit paye~~ ^{soit paye} ~~à moyen~~
aux obligés

- compte Marie Forth à l'école de réformation 18.20
- au Sheriff 22.50
- R. H. Houde pour re cause exposition
avec Dominique Montplaisir 45.00
- H. M. St Cyr pour chemin

le 28 octobre 1929 et entretien d'hiver 6.80

le conseiller Oula Brière seconde cette proposition
adopté et la séance est levée

Louis Loranger Maire
J. C. Rocheleau Sec-Trés
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lien ordinaire des sessions jeudi le 17^{me} juillet
juillet 1930 à sept heures du soir à
laquel sont présent — M. Le Maire
Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Oula Brière Le Engine Vaublancourt
Henri Arcand et Oscar Montplaisir
formant quorum sous la présence du
mair
Louis Les

Unque les conseillers Anselme Toupin et Donatien Guilbeault
ont été plus que trois mois sans assister aux assemblées le
conseiller Henri Arcand

^{Marchand}
^{Guilbeault}
^{Guilbeault}
^{Guilbeault}
proposé que ~~que~~ Anselme Toupin et Donatien Guilbeault
soit nommé conseiller de nouveau pour finir leur terme

Le conseiller Oula Brière seconde cette proposition
proposition adopté unanimement

Les conseillers Anselme Toupin et
Donatien Guilbeault ^{et sont présent} prennent leur sièges
après avoir été assermentés

Le conseiller Oula Brière propose que les
comptes suivants soient payés

Gouvernement de la Province Québec

pour fond de Bâtisses et des Jures année 1930 1200

Gregoire Dumas inspecteur pour réparation entretien des
routes du fleuve et des granpavies est
pour deux comptes un compte de

24.75

et un autre de

18.96

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette
proposition adopté unanimement

43.71

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que l'inspecteur de voirie du rang St Malo Gregoire Dumas soit autorisé à acheter des matériaux pour réparer la clôture de la route St Malo comme le pour ~~une~~ longueur nécessaire

Le conseiller Henri Arcand seconde cette proposition adoptée

Le conseiller L. Eugène Vaillancourt propose que Arthur Arcand soit nommé estimateur pour le prochain terme

Le conseiller Ovide Brière seconde cette proposition adoptée et la séance est levée

Louis Loranger Maire

J. C. Rochebeau Sec. Trés.

Commu de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
assemblée régulière du conseil municipale de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions mardi le 7 octobre 1930 à sept heures du
soir à l'aguel sont présent M. le maire
Louis Loranger et M. M. Les conseillers
Eugène Vaillancourt Donatien Guilbeault Anselme Toupin
et Ovide Brière formant quorum sous la présence
du maire Le procès verbal de la dernière assemblée est
lu et approuvé

Le conseiller Anselme Toupin propose que les comptes suivant soient payés

J. H. Chartier pour 100 perches de broches tressées
à 47 cents la perche et 3% de taxe 48.34

Map Loranger pour 15 lbs crampes 90

par Gregoire Dumas
Gregoire Dumas inspecteur de voirie
pour compte travaux fait dans la route
fleuve et le pont du rang St Malo 10.45 payé
Gregoire Dumas inspecteur de voirie
pour ouvrage et matériaux à la route
du fleuve 73.80 payé

Le conseiller Ovide Brière seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que l'inspecteur de voirie Gregoire Dumas soit autorisé à acheter des matériaux et de réparer le pont du rang St Malo
Le conseiller Anselme Toupin seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Anselme Toupin propose que pour subvenir au dépense de l'année courante qu'une taxe général de 35 cents par cent piastres soit imposé sur tous les biens de fonds de cette municipalité

Le conseiller Ovide Briere seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Anselme Toupin propose que la liste des électeurs soit homologuer tel que parafé par le maire et aussi que la révision du rôle d'évaluation tel que fait par les estimateurs

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que la requête des contribuables de l'arrondissement N. 24 pour le changement des assemblées de notre conseil soit soumis à notre commission scolaire

Le conseiller Anselme Toupin seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Anselme Toupin propose que le secrétaire - Trésorier soit autorisé à emprunter au cas de temporement ou en cas de nécessité l'argent nécessaires pour finir l'année c'est-à-dire deux cent piastres 200.00 de Donatien Guilbeault

Le conseiller Ovide Briere seconde cette proposition adoptée

Surin Bergeron Maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 4 Novembre 1930

a sept heures du soir a l'aguel sont present
M. Le maire Louis Foranger et M. M. Les
conseiller Anselme Toupin Donatien Guilbeault
Henri Arcand formant quorum sous la
presence du maire

Le proces verbal de la derniere assemblee
est lu et approuve

Le conseiller Anselme Toupin propose que
les Le conseiller Oscar Montplaisir arrive
cinq minutes apres l'ouverture de l'assemblee
et prend son siege

Le conseiller Anselme Toupin propose
que les comptes suivant soit payes
Arthur Boulard pour entreben
du cordon ~~de~~ Ste Marthe au corde.
l'hiver 1929 = 1930 18.75 paye

Ephrem Toupin octane Lathimille
Arthur Arcand estimateur
et J. C. Rocheleau pour revision du
role d'evaluation annee 1930 - 2.50 chaque
Thomas Arcand 5 hrs a 30 1.50
Camille Arcand 5 " a 30 1.50

Le conseiller Henri Arcand seconde
cette proposition adopte

Le conseiller Donatien Guilbeault
bonne avis de motion qui a l'assemblee
^{par ajournement} qui aura lieu le 18 novembre 1930 au lieu et
heure ordinaire des assemblees du conseil qui il
soit soumis un reglement des chemin d'hiver
pour amander celui deja existant

Le conseiller Anselme Toupin propose
que une demande soit fait au ministre
des travaux publique vu que nous ayons
~~une quarantaine de~~
~~chommes~~ et ~~et~~ nous nous souvenant voulons pour notre
petite population nous voulons ameliorer nos
ponts et ruisseaux ect

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adopté

Le conseiller Henri Arcand propose que le conseil soit ajourné au 18 novembre prochain au lieu et heure ordinaire des assemblées

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adopté

Louis Loranger Maire
J. C. Rocheleau Sec Trés
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée d'une adjournement de l'assemblée régulière
du 4 novembre 1930 tenue au lieu ordinaire des sessions
mardi le 18 novembre 1930 à sept heures du soir à
laquel sont présent M. Le Maire Louis Loranger
et M. M. Les conseillers Donatien Guilbeault Henri Arcand
Le Eugene Vaillancourt et Oscar Montplaisir formant
quorum sous la présence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
approuvé

Le conseiller Orla Brière arrive ^{cinq minutes} ~~après~~ ~~après~~
après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Règlement n° 10 Modifiant le règlement n° 2 désignant la largeur
et l'entretien des chemins d'hiver de notre municipalité

Il est ordonné et statué par règlement du conseil municipal
de la municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine comme suit
Sur motion du conseil le conseiller Oscar Montplaisir
propose par règlement et appuyé par le conseiller Orla Brière
que tous les chemins d'hiver de notre municipalité
soient entretenus simple de cinq pieds de largeur au
lieu de quatre pieds simple comme les années précédentes
adopté

Louis Loranger Maire

J. C. Rocheleau Sec Trés

77
 signifié par Louis Branger
 au 100
 Joseph Montplaisir
 Marcuse Turcotte
 Donatien Montplaisir
 Jules Branger
 Eugène Branger

Le conseiller Henri Arcand propose de que
 le règlement des chemins soit de cinq pieds ^{largeur de la partie} au lieu de quatre ^{de la partie} demandé pour aller
 au synchrère ^{de la} reste de quatre pieds de large comme
 par le passé Le conseiller Ls Eugène Vaillancourt
 seconde cette proposition

Le conseiller Donatien Guilbeault ^{votes pour} adopte
 le règlement de cinq pieds de large ^{simple} dans toutes
 notre municipalité ^{avec un règlement de cinq pieds de large pour}
 nos chemins d'annex de notre municipalité est adopté

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que
 l'acte d'accord ^{du conseil} soit approuvé ^{par} le conseil
 en amendant le procès verbal existant

Le conseiller Oula Briere seconde cette proposition adopte

Le conseiller Donatien Guilbeault donne avis
 de motion qui a la prochaine ^{assemblée} c'est-à-dire à l'assemblée
 régulière du conseil du mois de decembre prochain
 qu'il soit soumis un règlement pour que la
 partie de chemin à partir du M^o 90 du
 cadastre officiel ^{dans l'acte de la cap de la Madeleine} a aller au limite de la
 ville du cap de la Madeleine soit entretenue au
 frais de la ^{cette} municipalité

Il est proposé par Oula Briere et secondé
 par Oscar Montplaisir et résolu que ce conseil
 après avoir pris connaissance des réponses données
 au questionnaire ~~à l'effet de l'adoption de la dite~~
~~réponses~~ adopte ^{de l'adoption de la dite}
 envoyer par le département de travaux
 publics ^{ici} approuve les dites réponses adopte

Louis Branger Maire
 J. C. Rocheleau Sec. Tres.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée régulière du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le 2
 decembre 1930 a sept heures du soir à laquelle
 sont présent M. Le Maire Louis Branger
 et M. M. Les conseiller Ls Eugène Vaillancourt
 Donatien Guilbeault Oscar Montplaisir
 Oula Briere formant quorum

sous la présence du Maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Proposé par Oula Briere et seconde par Oscar Montplaisir que le compte de l'inspecteur Grégoire Dumas soit payé pour travaux fait à la route du fleuve pour fausse de la route travaux au chemin pont est
#1500 payé
adopté

Le conseiller Donatien Guilbeault propose que le règlement présenté au conseil pour que la partie de chemin à partir du ~~#1090~~ ~~sept 90~~ est à dire du cadastre officiel du cap de la Madeleine c'est-à-dire à partir du symetière à aller au limite de la ville du cap de la Madeleine pour son entretien d'hiver soit pris au votes par le conseil corps du conseil

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition
adopté

Le conseiller Donatien Guilbeault propose pour que le règlement N° 11 pour l'entretien d'hiver de la partie de chemin du à partir du N° pt 900 est à dire à partir du symetière à aller au limite de la ville du cap de la Madeleine soit au frais de notre municipalité St Marthe du cap de la Madeleine

Les conseiller L'Engène Vaillancourt ~~prop~~ vote contre Oscar Montplaisir et Oula Briere votes contre cette proposition

Le conseiller L'Engène Vaillancourt propose que la demande de Adolphe Montplaisir pour que la petite route qui passe sur sa propriété soit pris en considération demandant qu'elle soit à l'entretien de la municipalité comme les autres routes soit pris en considération

Le conseiller Oula Briere seconde cette proposition
adopté

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que le rôle de perception des taxes municipal pour l'année courante soit homologuer Le conseiller

Donatien Guilbeault seconde cette proposition adoptée

Propose par Oscar Montplaisir seconde par Oula Briere et résolu que les routes de notre municipalité soit vendue pour l'entretien d'hiver c'est à dire les chemins de neige adoptée

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que une délégation soit faite auprès des autorités du Gouvernement à Québec pour obtenir un octroi pour nos travaux municipaux

Le conseiller Oula Briere seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Ls Eugène Vaillancourt propose que ~~soit~~ le conseil soit ajourné à mardi prochain le 9 décembre 1930 au lieu et au lieu et heure ordinaire des assemblées

Le conseiller Donatien Guilbeault seconde cette proposition adoptée et la séance est levée

Louis Loranger Maire

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée

Gouvernement de l'assemblée régulière du 2 décembre 1930 tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 9 décembre 1930 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. Le maire

Louis Loranger et M. M. les conseillers Oscar Montplaisir Oula Briere Henri Arcand formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Ls Eugène Vaillancourt arrive trente minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Propose par Henri Arcand et seconde par Oula Briere que un montant de

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions
mercredi le 7 janvier 1931 à sept heures du soir à laquelle
sont présents M. Le Maire Louis Laranger et M. M. Les
conseillers Ovila Briere Anselme Toupin
Les Eugène Vaillancourt Henri Arcand et
Oscar Montplaisir formant quorum sans la
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et
approuvé

Propose par Ovila Briere que les comptes suivants
soient payés:

Arthur Paulard pour dragage et élargissement de la route 3 ^e rang	5.00
Cinq autres enveloppes	95
un balai chez Art Clément	50
Hein et Hein pour 10,000 lbs de pierre à 240 la tonne	13.56 Payé
Arthur Arcand pour entretien chemin d'hiver de Eugène Vaillancourt hiver 1930	3.75
Raouf à la salle publique au mois de juillet 1930	1.20
pour matériaux fournis	1.00
	Total 59.50
Arcade Toupin pour une demi corde de bois livré à la salle publique	2.00
Gregoire Dumas pour entretien au cordons rang St Malo et	
Payé par M. Morin	1.65 -
H. M. St. Cyr arranger par David Dumas	6.80 Taxe
H. M. St. Cyr arranger par Gregoire Dumas	5.50 Taxe
Dieu Joseph Lafontaine	7.50 -
Origine Montplaisir	100 -
Arthur Vaillancourt	264
Toussaint Toupin	3.35
Reverat A. S. M. J.	1.40

Hippolyte Briere pour tase de temoin
 municipalite Ste Marthe deudein et Dominique Mantplaisir defendeur 290

Le conseiller Anselme Toupin seconde cette proposition adopte

Le conseiller Henri Arcand propose que Adolard Toupin
 soit nomme Auditeur pour auditer les comptes de cette
 municipalite au prix de \$100.00 Le conseiller Oula Briere
 seconde cette proposition adopte

Le conseiller Henri Arcand propose que le secretaire Tresorier
 soit autorise a emprunter ^{#1000.00} au cas de besoin l'argent necessaire
 pour le conseil ~~et de le rendre au plus tot~~ Le conseiller Oula
 Briere seconde cette proposition adopte

Le conseiller Oscar Mantplaisir propose que la demission
 de Octave Jattinville comme estimateur soit
 acceptee ^{pour l'annee 1931} Le conseiller Oula Briere seconde cette
 proposition adopte

Henri Rochellean maire
 J. C. Rochellean Sec. & res.

Province de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigne J. C. Rocheleau secretaire premier et
 president d'election du maire et de trois
 conseillers municipaux pour la municipalite
 Ste Marthe du cap de la Madeleine

En consequence je me suis rendu le deuxieme
 mercredi de janvier c'est-a-dire le 14 janvier 1931
 a dix heures du matin a la salle publique de notre
 municipalite lieu ordinaire des assemblies du conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les noms de personnes
 presentees par ecrits par au moins deux electeurs present
 conformement aux articles 258 et suivant du code municipal
 de Quebec

Toussaint Toupin journalier propose
 que Louis Eugene Montplaisir jour-
 naliere de cette paroisse soit nomme
 conseiller pour le prochain terme en
 remplaçant de Donatien Guilbeault
 cultivateur sortant de charge de cette
 paroisse

Propose par Toussaint Toupin journalier
 seconde par Henri Sauvageau ingenieur
 propose par Dominique Montplaisir
 cultivateur, seconde par Octave Beaumier
 cultivateur que Henri Rocheleau
 cultivateur soit élu maire de cette
 municipalite.

Signe: Dominique Montplaisir
 Octave Beaumier. Admis

Il est propose par Ovide Briere
 journalier seconde par Pierre Montplaisir
 cultivateur que Octave De Lottinville
 cultivateur soit élu maire de la
 municipalite de Ste Marthe du Cap
 de la Madeleine.

Rejeté pour cause pas de signature des deux

+ Signe Toussaint Toupin
 Henri Sauvageau ingenieur
 Admis par le conseil municipal

proposés
~~(Il est proposé par Ovide Briere~~
~~journalier secondé par Pierre Montplaisir~~
~~cultivateur que Octave De Lottinville~~
~~cultivateur soit élu maire de la~~
~~municipalité de Ste Agathe du~~
~~Cap de la Madeleine)~~

Ovide Briere

Pierre Montplaisir

Admis apres avoir été corrigé

Il est proposé par Arthur Clement
 marchand que Oscar Montplaisir
 journalier soit élu conseiller pour le prochain
 terme

Pierre Montplaisir cultivateur
 secondé cette proposition

Rejeté pour cause ^{de} signature
 des deux proposeurs Admis apres avoir

~~(Il est proposé par Arthur Clement~~
~~marchand que Ovide Briere journalier~~
~~soit élu conseiller pour le prochain~~
~~terme~~

~~Octave Lottinville cultivateur)~~

~~Arthur Clement~~

~~Pierre Montplaisir~~

~~Admis apres avoir été corrigé~~

~~Il est proposé par Arthur Clement~~
~~marchand que Ovide Briere jour-~~
~~nalier soit élu conseiller pour le~~
~~prochain terme.~~

~~Octave De Lottinville cultivateur~~
~~secondé cette proposition~~

~~Rejeté pour cause ^{de} signature des~~
~~deux proposeurs~~

~~Arthur Clement~~

~~Octave Lottinville~~

~~Admis apres avoir été corrigé~~

Je ~~suis~~ ~~signe~~ Octave Lottinville ^{cultivateur} déclare
~~être~~ ~~resigné~~ comme place de maire
en faveur de Henri Rocheleau ^{cultivateur}
signé: ~~accepté~~

Cette ~~resignation~~ est acceptée par J.C. Rocheleau, Président d'élection
A midi comme il ~~reste~~ ^{restant sur les rangs} sur les rangs
quel nombre des candidats voulus pour
les dites charges je proclame les sus-
dits candidats ^{restant sur les rangs} élus. En foi de quoi
j'ai signé ce quatorzième ^{14^{ème}} jour de
janvier 1931

J.C. Rocheleau Président
d'élection

~~Province de Québec~~
~~Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine~~
Je ~~sous~~ ~~signe~~ Henri Rocheleau ~~cultivateur~~
~~ayant été élu~~ ~~ancien~~ ~~maire~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~municipalité~~ ~~de~~ ~~Ste~~ ~~Marthe~~
~~du~~ ~~cap~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~Madeline~~ ~~pour~~ ~~le~~ ~~prochain~~ ~~terme~~
~~faire~~ ~~serment~~ ~~sur~~ ~~le~~ ~~Ste~~ ~~Evangelique~~ ~~que~~ ~~je~~ ~~remplirai~~
~~loyalement~~

~~Province de Québec~~
~~Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine~~
Je ~~sous~~ ~~signe~~ Henri Rocheleau ~~cultivateur~~
~~ayant été élu~~ ~~ancien~~ ~~maire~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~municipalité~~
~~de~~ ~~Ste~~ ~~Marthe~~ ~~du~~ ~~cap~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~Madeline~~ ~~fait~~ ~~serment~~
~~sur~~ ~~pour~~ ~~le~~ ~~prochain~~ ~~terme~~ ~~fait~~ ~~serment~~ ~~sur~~
~~le~~ ~~Ste~~ ~~Evangelique~~ ~~que~~ ~~je~~ ~~remplirai~~ ~~loyalement~~
~~les~~ ~~devoirs~~ ~~de~~ ~~ma~~ ~~charge~~ ~~et~~ ~~ce~~ ~~au~~ ~~meilleure~~
~~de~~ ~~mon~~ ~~jugement~~ ~~et~~ ~~de~~ ~~ma~~ ~~appétite~~
~~Quoi~~ ~~que~~ ~~Dieu~~ ~~me~~ ~~soit~~ ~~en~~ ~~aide~~
~~Osermenter~~ ~~devant~~ ~~moi~~ ~~à~~ ~~Ste~~ ~~Marthe~~ ~~du~~ ~~cap~~
~~de~~ ~~la~~ ~~Madeline~~ ~~ce~~ ~~dix~~ ~~neuvième~~ ~~19^{ème}~~
~~jour~~ ~~du~~ ~~mois~~ ~~de~~ ~~janvier~~ ~~1931~~

19 janvier 1931

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe au cap de la Madeleine
Je sous-signe Henri Rocheleau cultivateur
ayant été dûment élu maire de la
municipalité Ste Marthe au cap de la Madeleine
pour le prochain terme fait serment sur les
Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au
meilleure de mon jugement et de
ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Henri Rocheleau cultivateur

Absermenter devant moi à Ste Marthe - du
cap de la Madeleine ce 19^{ème} jour du
mois de janvier 1931

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

19 janvier 1931

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe au cap de la Madeleine
Je sous-signe Louis Eugène Montplaisir Journalier
ayant été dûment élu conseiller de la
municipalité Ste Marthe au cap de la Madeleine
pour le prochain terme fait serment
sur les Ste Evangiles que je remplirai bien
fidèlement les devoirs de ma charge et
ce au meilleure de mon jugement
et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Louis Eugène Montplaisir Journalier

Absermenter devant moi à Ste Marthe au cap
de la Madeleine ce 19^{ème} jour du mois de
janvier 1931

J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signe Orla Brière Journalier
 ayant été clairement élu conseiller de la
 municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 pour le prochain terme et fait serment sur les
 Ste Evangiles que je remplirai bien fidelle-
 ment les devoirs de ma charge et ce
 au meilleure de mon jugement et de
 ma capacité
 Ainsi que ~~Dieu~~ Dieu me soit en aide
 Orla Brière Journalier

Assementer devant moi à Ste Marthe du
 cap de la Madeleine ce 27^{ème}
 (jour du mois de janvier 1931)
 J. C. Rocheleau Sec. = Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signe Oscar Montplaisir Journalier
 ayant été ~~clairement~~ clairement élu conseiller
 de la municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine fait pour le prochain terme fait
 serment sur les Ste Evangiles que je remplirai
 bien fidelle-ment les devoirs de ma charge
 et ~~ce~~ ce au meilleure de mon jugement
 et de ma capacité
 Ainsi que Dieu me soit en aide
 Oscar Montplaisir Journalier

Assementer devant moi à Ste Marthe du cap
 de la Madeleine ce 27^{ème}
 jour du mois de janvier 1931
 J. C. Rocheleau Sec. = Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée régulière des Conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu
 ordinaire des sessions mardi le 3^e février 1931
 à sept heures du soir à laquelle sont présent
 M. le Maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers
 Anselme Toupin Le Eugène Montplaisir
 Le Eugène Vaillancourt et Henri Arcand
 formant quorum sans la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé
 Le conseiller Anselme Toupin propose que le
 rapport de l'auditeur Adolard Toupin soit accepté
 et qu'il soit payé \$10.00
 et que les comptes suivant soient payés
 Arthur Boulard pour ^{entrepren} ~~entretien~~ ouvrage
 des routes zone et 4^e rang au mois de
 janvier \$18.75 ~~18.75~~
 P. V. Ayotte pour un livre de caisse 7.00
 Adolard Toupin pour audition des comptes 10.00
 Le conseiller Le Eugène Montplaisir seconde cette
 proposition adopté
 Le conseiller Le Eugène Montplaisir propose que
 le maire soit autorisé à acheter le nécessaire pour
 la famille vie de la famille Oscar Tréchette résident
 au rang St Martin actuellement
 Le conseiller Anselme Toupin seconde cette proposition
 adopté unaniment
 Le conseiller Henri Arcand propose que le secrétaire
 Trésorier soit autorisé à acheter deux codes municip
 pal nouveau Le conseiller Anselme Toupin seconde
 cette proposition adopté

Henri Rocheleau maire
 J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap ^{de la} Madeleine
 Assemblée régulière du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 3 ^{Mars} 1931 à sept heures du soir à laquelle sont présents
 M. le maire Henri Rocheleau et M. M. les
 conseillers Ovide Briere L. Eugène Montplaisir
 Anselme Toupin Henri Arcand ^{Oscar} Montplaisir
 formant quorum sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée est
 lu et approuvé

Le conseiller L. Eugène Montplaisir propose
 que les comptes suivants soit payé
 Joseph Baron effet fournis à pour la
 famille Oscar Trichette

Joseph Baron et	10.29 ✓
M. M. Bruneault pour effet fournis	5.68

pour effet fournis à la famille
 Oscar Trichette

Arthur Bonlard pour entretien des
 routes 3^{ème} et 4^{ème} rang Ste Marthe
 pour le mois de Février dernier 30.50

Le conseiller Anselme Toupin
 seconde cette proposition adopté
 Le conseiller Oscar Montplaisir propose que
 David Dumas soit nommé ~~en~~ nommé
 estimateur pour finir le terme de
 Octave Gauthier démissionnaire

Le conseiller Ovide Briere seconde cette
 proposition adopté la séance est levée

Henri Rocheleau maire
 Province de Québec J. Rocheleau Sec. G^{ral}
 Municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine
 Assemblée régulière du conseil municipal de

Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
 lieu ordinaire des sessions mardi le 7 avril
 1931 à sept heures du soir à l'aguel sont
 présent M. le maire Henri Rocheleau
 et M. M. Les conseillers Anselme Toupin
 Le Eugene Montplaisir Le Eugene Vaillancourt
 formant quorum sous la presence du
 maire

Le proces verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Le conseiller Ovide Briere arrive aussitôt après
 l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Le conseiller Anselme Toupin propose
 que les comptes suivants soient payés
 Gouvernement de la Province de Québec
 pour nos aliénés année 1930 362.12

Joseph Baron pour le mois de mars
 La famille Oscar Trechette effet formis 11.45

Arthur Boulard pour ouvrage des routes
 3^{ème} et 4^{ème} rang de Ste Marthe pour
 le mois de mars 34.50

Arthur Boulard pour ouvrage du
 cordon rang St Martin mois de janvier
 Janvier et mars dernier 20.50

Le conseiller Le Eugene Montplaisir
 seconde cette proposition adopte

Le conseiller Anselme Toupin propose
 que le secrétaire Trésorier soit autorisé pour
 faire louer le dedans de la ~~ville~~ salle Publique

Le conseiller Ovide Briere seconde cette
 proposition adopte

Le conseiller Le Eugene Montplaisir ~~seconde~~
~~la~~ vote contre et le conseiller
 Le Eugene Vaillancourt vote pour cette
 proposition donc adopte par la
 majorité du conseil

et la séance est levée

Henri Rocheleau maire J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée spéciale du conseil municipale
 de Ste Marthe du cap de la Madeleine
 tenue au lieu ordinaire des sessions jeudi
 le 23 avril 1931 à sept heures du soir
 à laquelle sont présents — M. le maire
 Henri Rochelleau et M. M. Les conseillers
 Anselme Toupin Le Eugène Montplaisir
 Le Eugène Vaillancourt Oula Brière et
 Oscar Montplaisir formant quorum
 sous la présence du maire
 Le procès verbal de la dernière assemblée
 est lu et approuvé

Rapport

Après avoir été avisé de la Chawungon Water ^{Power} Co
 par l'ingénieur électricien Département commercial
 de Distribution qui une demande a été faite
 à la commission du service Publique de la
 Province de Québec la permission de
 construire une ligne de distribution
 dans la municipalité de Ste Marthe du
 cap de la Madeleine
 Proposé par Anselme Toupin Que la
~~seconde~~ municipalité Ste Marthe du cap de la
 Madeleine n'a aucune objection à
 l'établissement de telle ligne de distribution
 mais comme cette ligne traverse les
 propriétés privées elle exige que la
 dite compagnie prenne à ses charges
 charges tous dommages qui pourraient
 pourrait résulter à la confection ^{de}
 passage de l'entretien et de la ^{réfection} ~~confection~~
 de cette ligne de distribution
 Le coup des servitudes de passage ou
 des achats de terrain aussi être à
 la charge de la dite compagnie

En son mot la corporation municipale
 de St-Martin du cap de la Madeleine
 ne prend aucune responsabilité
 en accordant à la dite compagnie la
 permission d'établir une ligne de
 Distribution

Le conseiller Oula Briere seconde cette
 proposition adopté

Le conseiller St Eugène Montplaisir propose
 que le Maire et le secrétaire soient autorisés
 à signer les blancs pour envoyer
 Madame Deloge M^{lle} Orlie Laprise
 à l'asile des ahénés à Québec

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde
 cette proposition adopté
 et la séance est levée

Henri Rocheleau maire
 J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste-Martin du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de St-Martin
 du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des
 sessions mardi le 2 Juin 1931 à sept heures
 à laquelle sont présents M. le Maire

Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers

St Eugène Montplaisir Oscar Montplaisir et

St Eugène Vaillancourt formant quorum sans
 le procès verbal de la dernière assemblée et lu et approuvé

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller St Eugène Vaillancourt propose
 que les comptes suivants soient payés

Marie Forth à l'école de réforme \$ 80.00

Grégoire Dumas inspecteur de voirie
 pour entretenir des routes et du pont St-Martin \$ 17.10

Pann lavage de la salle publique

Arthur Bonlard 10 hrs à 25 cts \$ 2.50

Wilfrid Bonlard 10 " à 25 cts 2.50

Omer Rocheleau 5 hrs a 25 cts # 1.25-

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adoptée

Le conseiller ~~Le~~ ^{Oscar} Montplaisir propose que ~~le~~ ^{le} ~~conseiller~~ ^{le} ~~et le~~ ^{le} ~~conseiller~~ ^{le} ~~et le~~ ^{le} ~~inspecteur~~ ^{le} de voirie Arthur Vaillancourt soit autorisé à aller réparer les visiter les chemins du coteau et la côte de la rivière Champlain et de faire réparer les places les plus dangereuses pour le moment

Le conseiller ~~Le~~ ^{Le} Eugène Vaillancourt seconde cette proposition adoptée

et la séance est levée

H. Dupé, Rocheleau, maire
J. C. Rocheleau, Sec. Trés.
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions lundi le 29 juin 1931 a sept heures du soir à laquelle sont présents M. Le maire Louis Lorange et Messrs Henri Rocheleau, Le Eugène Montplaisir, Orla Brière, Le Eugène Vaillancourt, Anselme Toupin et Oscar Montplaisir formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Le Eugène Montplaisir propose que vu que le conseiller Henri Beaudry a été plus que trois mois consécutif sans assister aux assemblées que Jules Beaudry ^{est nommé} soit nommé conseiller pour finir son terme

Le conseiller Le Eugène Vaillancourt seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Anselme Toupin propose que

la demande des intéressés pour nommer un surveillant pour diriger les travaux du canal à partir de chez Prime Montplaisir exclusivement à aller au Alfred Vaillancourt ^{inclurement} soit pris en considération jusqu'à la prochaine séance.

Le conseiller Le Eugène Montplaisir seconde cette proposition adoptée et la séance est levée

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau, Sec. Trés.
Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Assemblée régulière du conseil municipal de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire ~~des~~ des sessions Mardi le 7 juillet 1931 à sept heures du soir à laquelle sont présent M. le maire Louis Benoit Rocheleau et M. M. Les conseillers Le Eugène Montplaisir Anselme Toupin Le Eugène Vaillancourt Oula Brière et Oscar Montplaisir formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Le Eugène Montplaisir propose que les comptes suivant soient payés
L'inspecteur de voirie Egoire Dubois ^{rang et mala}
pour entretien du cordon chemin du ^{estéau}
durant l'hiver dernière et collecter des propriétaires

Pour entretien de la route du fleuve durant le mois de juin 11,10 payé
Reverant Pere O.M.I. pour inhumation de Adolphe Rathé #12.00⁰⁰

J P Garneau pour funéraille de Adolphe Rathé carbillon et cercueil ~~esté~~ #20.00

Le conseiller Oula Brière seconde cette proposition adoptée

~~Le conseiller Anselme Toupin propose que 200.00 soit emprunté de
une banque d'été de J. Achille Lottinville pour remettre à
domestique Guilbeault Le conseiller L. Eugène Vallancourt seconde
cette proposition adopté~~

Le conseiller Anselme Toupin propose que
la requête des contribuables demandant
un règlement pour imposer une licence pour les
chiens soient pris en considération

Le conseiller L. Eugène Montplaisir
seconde cette proposition adopté

Le conseiller Anselme Toupin ~~Toupin~~
propose que la demande de ~~intéressés du~~
~~conseil de J. Joseph Turcotte et Montplaisir est~~
~~demandant de nommer de leur nommer~~

Mr. Elise Montplaisir soit nommé
surveillant des travaux du conseil de
Joseph Turcotte et Montplaisir est
tel que demande par les intéressés
et ce sans aucune responsabilité de la
part du conseil s'est-à-dire au frais
des intéressés

Le conseiller L. Eugène Vallancourt seconde cette
proposition adopté

Le conseiller Anselme Toupin propose que
l'inspecteur de voirie ^{Gregoire Pumas} soit autorisé
à faire un bout de clôture de cinq arpents en
^{à droite de la route et à gauche (un)}
broche trisses à papiers de même dimension que
celle de l'année dernière ^{et les faire nécessaire en bois} (et de réparer la vieille
clôture avec les vieux matériaux et aussi de
faire fancher le foin le long de la route
même route Le conseiller Ovide Prière seconde
cette proposition adopté

Le conseiller L. Eugène Montplaisir propose
que la démission de Jules Beaudry
comme conseiller soit accepté

Le conseiller Ovide Prière seconde cette
proposition adopté et la séance est levée

~~Le conseiller
J. Achille Lottinville~~

~~Le conseiller Anselme Toupin propose que 200.00 soit emprunté de une banque d'été de J. Achille Lottinville pour~~
Henry Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Tres.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
assemblée spéciale du conseil municipal de Ste Marthe
du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire
des sessions lundi le 20 juillet 1931 à sept heures
du soir à laquelle sont présent M. le maire
Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers
Le Eugène Montplaisir Le Eugène Vaillancourt
Anselme Foupier formant quorum sous la
présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé. Le conseiller Guila Brière arrive
à 8 minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son
Le conseiller Le Eugène Montplaisir propose
que Arthur Vaillancourt soit nommé
conseiller en remplacement de ~~Jules Beaudry~~
et ce pour finir son terme.

Le conseiller Le Eugène Vaillancourt seconde cette
proposition adoptée. Henri Rocheleau maire
Province de Québec J. C. Rocheleau Sec. Trés.

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je soussigné Arthur Vaillancourt ayant
été nommé conseiller pour finir le terme de
Henri Arcand ~~et~~ accepte l'imitation à la
charge de inspecteur de voirie et
accepte la place de conseiller et fait
serment sur les Ste Evangiles que je
remplirai bien fidèlement les devoirs
de ~~la~~ ma charge et ce au meilleure de
mon jugement et de ma capacité
après que Dieu me soit en aide
Arthur Vaillancourt

Ainsi que Dieu me soit en aide
assermenter devant moi à Ste Marthe du
cap de la Madeleine le 20ième jour du mois
de juillet 1931

J. C. Rocheleau

Sec.

Trés.

Cronique de Quebec
 Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblee reguliere du conseil municipal de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le
 1^{er} septembre 1931 a sept heures du soir
 a laquelle sont present M. le Maire
 Henri Rochelleau et M.M. les conseillers
 Anselme Toupin Arthur Vaillancourt
 Le Eugene Montplaisir Eugene Vaillancourt

+ le proces verbal
 de la dernière assemblee
 est lu et approuve

formant quorum sous la presence du maire +
 Le conseiller Oscar Montplaisir arrive
 dix minutes apres l'ouverture de l'assemblee
 et prend son siege

Le conseiller Anselme Toupin propose que
 le role de faire soit du com d'eau
 Montplaisir Turcotte et com d'eau Grandmont presente
 par Euse Montplaisir conducteur des travaux
 soit accepte apres avoir ete assermenter

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette
 proposition adopte

Le conseiller Le Eugene Montplaisir propose que
 les comptes suivant soient payes

Bureau du revenu pour
 fonds de Batisses et des
 Jures 12.00

Arthur Vaillancourt pour ouvrage
 au com d'eau St Pierre

comme conseiller

et collecter par les contrib. interessés 4.00
 Emile Vaillancourt pour de la broche
 50 rodes a 45 cts et 12 lbs crampe 21.96

Le conseiller Le Eugene Vaillancourt seconde
 cette proposition adopte

Le conseiller Le Eugene Vaillancourt
 propose que la requete des contribuables
 pour imposer une licence pour les chiens
 soit suspendu jusqu'au mois de mars prochain

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adoptée et la séance est levée.

Nepveu Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec-trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée régulière du conseil municipale de Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 6 octobre 1931 a sept heures du soir à l'aguel sont M. Le maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers Les Eugène Montplaisir Ovide Brière Les Eugène Vaillancourt Anselme Toupin et Oscar Montplaisir formant quorum sous la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller Arthur Vaillancourt arrive ~~quatre~~ minutes après l'ouverture de l'assemblée et prend son siège

Le conseiller Ovide Brière propose que les comptes suivants soit payés

Jos Gamvin et Fils pour 100 piquets et du bois de sape de 3 pouces	26.00 payé
Gregoire Dumas (pour ^{inspecteur de route} entretien de la route des grandes prairies du 1 août au 1 octobre	10.80
pour entretien de la route du fleuve du 1 août au 1 octobre pour entretien du chemin	8.40
pour faire la cloture faucher les branches et reparer la cloture	36.90
pour faucher le foin dans les routes 1 homme et 2 chevaux	2.00
Le conseiller Les Eugène Montplaisir	5.10
seconde cette proposition adoptée	

Le conseiller Le Eugene Montplaisir propose que la liste des electeurs soit homologuer tel que parafé par le maire et aussi la revision du role d'évaluation

Le conseiller Le Eugene Vaillancourt seconde cette proposition adopté

Le conseiller Emelme Toupin propose que pour subvenir aux dépenses de l'année courante qu'une taxe ^{général} (de 35 ^{cents} par cent piastres soit imposé sur tous les biens de fonds de cette municipalité

Le conseiller Oula Briere seconde cette proposition adopté

Le conseiller Le Eugene Montplaisir propose que le secretaire Tresorier soit autorise de notifier tous les gens qui ont des arrirages

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que l'inspecteur de voirie Gregoire Dumas soit autorise a faire faire le fausse de la route St Malo ^{mais pas plus que} a raison de ^{plus que} 11.00 piastres de l'arpant et de étendre les levies car il vu que quelqu'un s'offre pour ce prix et de s'entendre avec le voisin pour la partie du fausse à faire

Le conseiller Le Eugene Montplaisir seconde cette proposition adopté

Le conseiller Le Eugene Vaillancourt propose que ~~les hommes~~ ~~soit de~~ le salaire des homme pour travail de la municipalité soit payés 20 cents de l'heure et les chevaux 10 cents

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopté

Le conseiller Le Eugene Montplaisir

propose que le maire ~~soit~~ Henri Rocheleau soit autorisé à prendre les moyens nécessaires pour retirer au syet de l'argent qui est supposé nous revenir pour pension de Genobie Toupin.

Le conseiller Le Eugène Vaillancourt seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Le Eugène Vaillancourt propose que l'inspecteur voirie Gregoire Dumas soit autorisé à faire à l'entreteneur de la petite route chez Adolphe ~~Montplaisir~~ Adolphe Montplaisir rang St. Malo.

Le conseiller Le Eugène Montplaisir seconde cette proposition adopté.

Le conseiller Le Eugène Arthur Vaillancourt propose que Le Maire soit autorisé à se s'entendre avec Joseph Fathinville pour annuler le contra ~~et qu'on~~ qu'il ya que la municipalité lui a accorder.

Le conseiller, Ovila Briere seconde cette proposition adopté et la séance est levée.

Henri Rocheleau Maire
J. C. Rocheleau Sec. Tres.

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le 3 novembre 1931 à sept heures du soir à laquelle sont présents M. Le Maire Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers Anselme Toupin Le Eugène Montplaisir Le Eugène Vaillancourt et Arthur Vaillancourt formant quorum sous la présidence du maire. Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé.

Attendu que des démarches sont faites auprès du Gouvernement Fédéral pour la construction d'un bureau de poste.

central au cap de la Madeleine

Attendu que, nous la municipalité de Ste Marthe faisant partie de la paroisse Ste Madeleine et restant attaché à cette paroisse par tant de liens sociaux religieux et civils

Attendu que le bureau de poste actuel est situé dans cette paroisse dans la partie antrefois du village Attendu que même pour un d'une poste rurale nous avons beaucoup de malles qui nous viennent par ce bureau et que nos affaires nous commandent bien souvent le service de ce bureau du cap de la Madeleine

Attendu que le déplacement du bureau de poste projeté au centre géographique de la cité du cap serait grandement à notre détriment car le dimanche il nous faudrait monter en ville en voiture pour notre courrier

Il est proposé par le conseiller Arthur Vaillancourt et appuyé par le conseiller Le Eugène Montplaisir que le nouveau bureau de poste soit bâti par dans la même localité actuelle c'est à dire à proximité de notre arrondissement et des édifices publics qu'ait station banque et magasin adopté unanimement

Le conseiller Le Eugène Montplaisir propose que ~~par~~ jeudi prochain le 5 novembre la salle publique soit ouverte de neuf heures du matin à ~~long~~ quatre heures du soir pour l'enregistrement des chômeurs

Le conseiller Le Eugène Vaillancourt seconde cette proposition adoptée

+ que la salle publique de notre municipalité

et que le secrétaire-treasier soit autorisé à prendre le nom des chômeurs et que ces documents soit envoyés à M. Gimond ou M. Walley. Jean
 Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopte

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose que un acte de St. Marie soit envoyer ~~à la famille~~ au maire Henri Rocheleau pour la perte de son épouse qui a perdu dernièrement

Le conseiller L. Eugène Vaillancourt seconde cette proposition adopte

Le conseiller L. Eugène Montplaisir propose que deux grandes messes soient chantées pour le repos de l'âme de Mme Henri Rocheleau, maire de cette municipalité

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopte et la séance est levée

Henri Rocheleau maire
 J. C. Rocheleau Sec: Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste. Marthe du cap de la Madeleine
 assemblée générale du conseil municipal de Ste. Marthe du cap de la Madeleine tenue au lieu ordinaire des sessions mardi le premier Decembre 1931 à sept heures du soir à
 l'aguel sont présent M. Le Maire Henri Rocheleau et M. M. Les ~~conseillers~~ L. Eugène Vaillancourt L. Eugène Montplaisir Arthur Vaillancourt Anselme Toupin Oula Briere formant quorum sous la presence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée est lu et approuvé

Le conseiller L. Eugène Montplaisir propose que les comptes suivant foyé

Pour entretien des routes 22.15
 Pour fausse de la route St. Malo 22.00 Payé

P. V. Ayotte pour neuf feuilles de rôle évaluation
un rôle de perception

80
4.75

Paul Baucher Notaire pour pour copie acte de vente par Louis Toupin à Hudome Beaumier 2.00

Ovila Briere seconde cette proposition adopte
Le conseiller Le Eugene Montplaisir propose que le secretaire - tresorier soit autorise a emprunter l'argent ~~quatre cent cinquante~~ ^{456.77} ~~francs~~ ^{francs} pour payer le compte du conseil du comte

de J. A. Montplaisir agent de Genesie Toupin et de remettre au pretent

cent francs par annee pour payer la demie pension de Genesie Toupin
Le conseiller Anselme Toupin seconde cette proposition adopte

Le conseiller Le Eugene Montplaisir propose que Octave Vaillancourt soit nomme inspecteur de voirie dans son arrondissement en remplacement de Arthur Vaillancourt et ce pour finir son terme
Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde cette proposition adopte

Le conseiller Le Eugene Vaillancourt propose que Octave Beaumier soit nomme inspecteur de voirie ^{pour son} ~~en~~ ^{arrondissement} ~~en~~ remplacement de Henri Jacroix et ce pour finir son terme

Le conseiller Anselme Toupin seconde cette proposition adopte

~~Le conseiller Le Eugene Vaillancourt propose que Arthur Boulard soit nomme~~
Vu que les routes n'ont pas ete vendues du troisieme et quatrieme rangs de Ste Marthe n'ont pas ete donnee a l'entreprise

Le conseiller Le Eugene Vaillancourt propose que Arthur Boulard soit nomme pour l'entretien de ces routes au prix de ~~un~~ ^{un} ~~franc~~ ^{franc} par an par le conseil et ce pour l'entretien des chemin de neige

Le conseiller Arthur Vaillancourt seconde
cette proposition adopté
et la séance est levée

Henri Rochéleau ^{maire}
J. C. Rochéleau Sec. tres.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipal de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions mardi le 5 Janvier 1932
à sept heures du soir à laquelle sont présent
M. Le maire Henri Rochéleau et M. M. Les
conseillers Arthur Vaillancourt et Ovide Briere
La conseil séance du conseil n'a pas eu lieu
pour faute de quorum

~~Le conseiller St. Eugène Montplaisir propose que
Vu que Oscar Montplaisir a été élu plus que trois
mois consécutif sans assister aux assemblées le
conseiller St. Eugène Montplaisir propose que le
dit Oscar Montplaisir soit nommé de
nouveau conseiller de cette municipalité pour
finir son terme.~~

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Je soussigné J. C. Rocheleau Sec. Trés.
et Président d'élection de trois conseillers
municipaux pour la municipalité Ste Marthe
du cap de la Madeleine

En conséquence je me suis rendu le
deuxième mercredi de janvier
c'est-à-dire le 13 janvier 1932 à dix
heures du matin à la salle Publique de
notre municipalité lieu ordinaire des
assemblées du ~~sec~~ conseil

Je certifie que j'ai mis en nomination les
noms des personnes présentées par écrit par au
moins deux électeurs présent
conformément aux articles 258 et suivant
du code municipale de Québec

Il est proposé par L. Eugène Vaillancourt
cultivateur et seconde par Arcade Toupin
cultivateur que Luc Toupin cultivateur de
la municipalité Ste Marthe du cap de
la Madeleine soit nommé conseiller
de cette municipalité pour le
prochain terme

signé L. Eugène Vaillancourt
signé Arcade Toupin Admin

Proposé par Arcade Toupin cultiva-
teur seconde par L. Eugène Vaillan-
court cultivateur de la municipalité
que Arthur Vaillancourt cultivateur
de la municipalité Ste Marthe du de
la Madeleine soit nommé conseiller
de cette municipalité pour le prochain
terme

signé Arcade Toupin
signé L. Eugène Vaillancourt
Admin

Il est proposé par Anselme Toupin
et secondé par Horace Toupin
que Joseph Grenon Ingénieur de la
municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine soit nommé conseiller de
cette municipalité pour le prochain
terme

Signé Anselme Toupin

Signé Horace Toupin

admis

A midi comme il y a que le nombre
de candidats voulu pour les dites charges
je proclame les sus-dits candidats élus
en foi de quoi j'ai signé ce 13^{ième} jour du
mois de janvier 1932

J. C. Rocheleau Président

Sec. d'élection

Tres.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Joseph Grenon Ingénieur
ayant été dûment élus conseillers de la
municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
pour le prochain terme fait serment sur les
Ste Evangiles que je ~~me~~ remplirai bien
fidèlement les devoirs de ma charge et
ce au meilleur de mon jugement et
de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
Joseph Grenon Ingénieur

Assermenté devant moi ce à Ste Marthe
du cap de la Madeleine ce
dixième jour du mois de janvier 1932

J. C. Rocheleau Sec.

Tres.

Je sous-signe Luc Toupin cultivateur
 ayant été nommé conseiller de cette municipalité
 demissionne à la charge de inspecteur agricole
 et accepte la charge de conseiller pour le prochain
 terme et fait serment sur les Sts Évangiles que
 je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma
 charge et ce au meilleure de mon jugement
 et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit
 en aide.

Guc Toupin cultivateur
 Assermenter devant moi ce jour de
 février à Ste Marthe du cap de la Madeleine
 ce 4^{ème} jour du mois de février 1932
 J. C. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signe Arthur Vaillancourt ayant été
 nommé conseiller de cette municipalité pour
 le prochain terme fait serment sur les Sts Évangiles
 que je remplirai bien fidèlement les devoirs de
 ma charge et ce au meilleure de mon
 jugement et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide.

Arthur Vaillancourt
 Assermenter devant moi ce jour du
 mois de février 1932 à Ste Marthe du
 cap de la Madeleine ce 7^{ème} jour du
 mois de février 1932
 J. C. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Assemblée générale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le 2
 Février 1932 à sept heures du soir à laquelle
 sont présent M. Le maire Henri Rocheleau
 et MM Les conseillers Ls Eugène Montplaisir
 Joseph Grenon et Arthur Vaillancourt
 formant quorum sous la présence du maire
 & Un que ^{le conseiller} Oscar Montplaisir a été plus que
 trois mois consécutif sans assister aux assemblées,
 le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose
 que le dit Oscar Montplaisir ^{journalier} soit nommé
 le nouveau conseiller de cette municipalité
 pour finir son terme
 Le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde cette proposition adoptée
 Je sous-signé Oscar Montplaisir Journalier
 ayant été nommé de nouveau conseiller de
 cette municipalité pour finir son terme fait
 serment sur les Ste Evangiles que je remplirai
 bien fidèlement les devoirs de ma charge et
 ce au meilleure de mon jugement et de
 ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide
 Oscar Montplaisir Journalier
 Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap Madeleine
 ce 2^{ème} jour du mois de Février 1932

J. C. Rocheleau, Sec. Trés.

Le conseiller Oscar Montplaisir étant
 présent à cette assemblée prend son siège
 après avoir été assermenté

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose
 que la demande de la Canada Paint Co. Limited
 par ~~M. Joseph~~ Joseph Bradley surintendant des mines pour
 amélioration de la route St Malo soit prise
 en considération. Le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde cette proposition adoptée

Le conseiller Le Eugene Montplaisir propose que
 le compte de Gregoire Dumas inspecteur pour
 entretien du chemin du cordon rang St Malo
 par Mme Joseph Lapointe 4.40 -
 H. M. St. Cyr 280 -
 Dominique Montplaisir 4.35 =
 Prime Montplaisir 2.80
 Origene Montplaisir 2.80
 Arthur Morin 1.00 -
 Alfred Vaillancourt .50 -
 soit payé et collecter par les interessés 18.65 P^{rs}

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde cette proposition adopte

Le conseiller Le Eugene Montplaisir propose que
 le rapport de l'audition des comptes soit
 payé accepter et que l'auditeur
 Adelord Toupin soit payé au prix de dix
 piastre pour audition de ces comptes

Le conseiller Arthur Vaillancourt
 seconde cette proposition adopte

Henri Rocheleau maire
 J. C. Rocheleau sec. tres.

Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine
 assemblee generale du conseil municipale de
 Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue
 au lieu ordinaire des sessions mardi le
 premier jour de mars 1932 a sept heures
 du soir a l'aguel sont present M. le maire
 Henri Rocheleau et M. M. Le conseiller
 Oula Bidere Luc Toupin Arthur Vaillancourt
 formant quorum dans la presence du maire

Le proces verbal de la derniere assemblee
 est lu et approuve
 Le conseiller Arthur Vaillancourt propose
 que le compte de Arthur Boulard soit
 paye ^{\$6.00} six piastres pour mois de Janvier entretien
 des routes mois de fevrier

Le conseiller Ovide Briere seconde
cette proposition adopté

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose
que Joseph Baron Gotique Vaillancourt
Gotique Dumras soit inspecteur nommé
inspecteur de voirie chacun pour leur arrondis-
sement et Francois Sauvageau Ernest Toupin
Eugene Montplaisir soit nommés inspecteur ~~grave~~
chacun aussi pour leur arrondissement
et ce pour le prochain terme

Le conseiller Luc Toupin seconde cette
proposition adopté

Le conseiller Ovide Briere propose que
Hermidas Lottinville Eugene Montplaisir
et Octave Beaumier ^{soient} soit nommés
inspecteurs estimateurs pour le prochain
terme. Le conseiller Luc Toupin seconde
cette proposition adopté

Le conseiller Ovide Briere propose que
que la requête de Pierre Montplaisir et
autres pour imposer des licences aux chiens
soit ~~mise de~~ rejetée c'est-à-dire mise
de côté. Le conseiller Luc Toupin seconde
cette proposition adopté

Le conseiller Ovide Briere propose que
l'assurance de cautionnement du secrétaire
trésorier soit ~~renouveler~~ renouveler par \$500

Le conseiller Arthur Vaillancourt
seconde cette proposition adopté
et la séance est levée

Henri Rocheleau maire
J. C. Rocheleau Sec. Trés
Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Assemblée générale du conseil municipale de
Ste Marthe du cap de la Madeleine tenue au
lieu ordinaire des sessions mardi le
5 avril 1932 à sept heures du soir

à l'aguel sont présent M le Maire
Henri Rocheleau et M. M. Les conseillers
Ls Eugène Montplaisir Joseph Grenon et
Arthur Vaillancourt formant quorum sous
la présence du maire

Le procès verbal de la dernière assemblée
est lu et approuvé

Les conseillers Oscar Montplaisir arrive et
Oula Briere arrive cinq minutes après
l'ouverture de l'assemblée et prennent
leur sièges

Le conseiller Oula Briere propose que le compte
de Arthur Boulard pour l'entretien des routes
soit payé pour le mois de mars \$ 19.20

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir seconde
cette proposition adopte

Le conseiller Arthur Vaillancourt propose
que Donat Roy soit nommé inspecteur
de voirie pour son arrondissement en
remplacement de Gotique Dumas
démisionnaire et ce pour le prochain
terme

Le conseiller Oscar Montplaisir seconde
cette proposition adopte

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose
que le secrétaire-trésorier soit autorisé à
s'écrire à M. Joseph Bradley approuvé pour la
l'annulation de la route ~~11111~~

Le conseiller Oula Briere seconde cette
proposition adopte

Le conseiller Ls Eugène Montplaisir propose
que le compte de P. D. ayette pour l'aire
des diliberation soit payé 4.00

Le conseiller Oscar Montplaisir propose que
seconde cette proposition adopte
Et la séance est levée

Le conseiller
Ls Eugène
arrive dix
minutes après
l'ouverture
de l'assemblée
et prend son
siège

Province de Quebec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je soussigné Elsie Montplaisir ayant été nommé
 surveillant des travaux du cur-d'eau
 Montplaisir Turcotte et cur-d'eau Grandmont
 fait serment sur le Ste Evangiles que ~~le~~ le rôle
 de pair est correct au meillieur de mon jugement
 et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide

Elsie Montplaisir

Assermenter devant moi à Ste Marthe du
 cap de la Madeleine ce 1^{er} septembre ¹⁹³¹
 jour de septembre 1931
 J. C. Rocheleau Sec. Tres.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Je sous-signé Octave Lottinville ayant été nommé estimateur de cette municipalité pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité Ainsi que Dieu me soit ~~en aide~~ ^{en aide}

Octave Lottinville

Assermenté devant moi ^{à Ste Marthe du cap Madeleine} (ce 21^{ème} jour) du mois de juillet 1930
 J.C. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 Je sous-signé Ephrem Toupin ayant été nommé estimateur de cette municipalité pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide

Ephrem Toupin
 Assermenté devant moi ^{à Ste Marthe du cap Madeleine} (ce 23^{ème} jour) du mois de juillet 1930
 J.C. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine
 Je sous-signé Arthur Arcand ayant été nommé estimateur de cette municipalité pour le prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement les devoirs de ma charge et ce au meilleure de mon jugement et de ma capacité

Ainsi que Dieu me soit en aide
 Arthur Arcand
 Assermenté devant moi ^{à Ste Marthe du cap Madeleine} (ce 27^{ème} jour) du mois de juillet 1930
 J.C. Rocheleau, Sec. Trés.

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je soussigné gotique Vaillancourt ayant été nommé
inspecteur de voirie de son arrondissement pour le
prochain terme fait serment sur les Ste Evangiles
que je remplirai bien fidèlement les devoirs de
ma charge et ce du meilleur de mon jugement
et de ma capacité. Ainsi que Dieu me soit en aide
Gotique Vaillancourt

Assermenté devant moi à Ste Marthe du cap Madeleine
ce huitième jour du mois de Mars 1932

J. C. Pochelean. Sec. Trés.

Province de Québec
 Municipalité Ste Marthe du cap Madeleine 6 Mars 1927
 comptes pour entretien chemin du cordon St Malo

Dominique Montplaisir	#38.40
Joseph Turcotte	21.60
Crme Montplaisir	20.58
Elzeor Beaumier	44.70
Eugene Beaumier	14.52
Toussaint Toupin	9.60

149.40
 Harmonie Lottinville copie

Province de Québec 6 Mars 1927
 Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
 Coupe de l'entretien du chemin du cordon rang
 St Malo de Dominique Montplaisir
 au cour du mois de octobre 1927 par
 l'inspecteur de voirie Harmonias Lottinville
 Pour fusse de chemin de front

Henri Briere	16 hrs a soets de l'heure
Paul Briere	16 " " " " " "
Thomas Montplaisir	16 " " " " " "
Harmonias Lottinville	16 " " " " " "

64
 50
 # 32.00
 Pourcentage de l'inspecteur 20
 # 6.4000

32.00
6.40
<u>38.40</u>

Total = # 38.40

Harmonias Lottinville
 J.C. Rochelleau Sec-Trés

Compte de Eugène Beaumier

Pour fausse

Harmonidas Lottinville	5 heures a 50 cts de l'heure
Henri Briere	5 " " " " " "
Paul Briere	5 " " " " " "
Thomas Briere	5 " " " " " "

20
50
<hr/>
10.00
210

Pour avoir coupé les branches
et arranger le chemin 2.10

Harmonidas Lottinville	2 heures a 35 cts de l'heure
Henri Briere	2 heures @ 35 " " " " " "
Paul Briere	2 heures @ 35 " " " " " "

6
35
<hr/>
30
18
<hr/>
2.10

1210
20

2.4200

1210

#1 4.5200 Total

Compte de Toussaint Toupin

Pour fausse

Harmonidas Lottinville	4 heures a 50 cts de l'heure
Henri Briere	4 " @ 50 cts de l'heure
Paul Briere	4 " @ 50 cts de l'heure
Thomas Montplaisir	4 " @ 50 ct

16
50
<hr/>
8.00
20

800

1.60

9.60

16.000

Compte de Elzer Beaumier
Cour faussé

Harmidas Lottinville	17 heures a 50 cts de l'heure.
Henri Briere	17 " " "
Paul Briere	17 " " "
Thomas Montplaisir	13 " " "
	<u>64</u>
	50
	<u>\$ 32.00</u>

Pour avoir coupé des branches
et arranger le chemin

Harmidas Lottinville	5 heures a 35 cts de l'heure
Henri Briere	5 " " "
Paul Briere	5 " " "
	<u>15</u>
	35
	<u>75</u>
	45
	<u>5.25</u>
	32.00
	<u>37.25</u>
	20 %

	<u>7.4500</u>
	37.25
	<u>44.7000</u>

Total \$ 44.7000

Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Anselme Toupin ^{marchand} ayant
ete nomme conseiller de cette municipalite
pour finir son terme fait serment sur les
Ste Evangelies que je remplirai bien fidellement
les devoirs de ma charge et ce au meilleu-
re de mon jugement et de ma capacite.
Ainsi que Dieu me soit en aide

Anselme Toupin

Assermentee devant moi a Ste Marthe du cap
de la Madeleine ce dix-septieme jour du
mois de juillet 1930

J. B. Rocheleau Sec. Tres

Ste Marthe du cap de la Madeleine 17 juillet 1930

Province de Quebec

Municipalite Ste Marthe du cap de la Madeleine

Je sous-signé Donatien Gubbault ^{cultivateur} ~~franchis~~
ayant ete nomme conseiller de cette municipalite
pour finir son terme fait serment sur les
Ste Evangelies que je remplirai bien
fidellement les devoirs de ma charge
et au meilleure de mon jugement et
de ma capacite. Ainsi que Dieu ~~me~~
me soit en aide.

Donatien Gubbault

Assermentee devant moi a Ste Marthe
du cap de la Madeleine

ce dix-septieme jour du mois de
juillet 1930

J. B. Rocheleau Sec. Tres.

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la Madeleine
Je sous-signé Octave Gossinville ayant été
nommé conseiller de cette municipalité
pour le prochain terme fait serment sur les
Ste Evangiles que je remplirai bien fidèlement
les devoirs de ma charge et ce au meilleure
de mon jugement et de ma capacité ainsi
que Dieu me soit en aide

Octave Gossinville
Assermenter devant moi a
Ste Marthe du cap de la Madeleine ce
25 ième jour du mois de janvier 1925
J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec
Municipalité Ste Marthe du cap de la
Madeleine
Je sous-signé David Dumas
ayant été réelu conseiller de cette
municipalité pour le prochain
terme fait serment sur les
Stes Evangiles que je remplirai bien
fidèlement les devoirs de ~~ma charge~~
ma charge et ce au meilleure
de mon jugement et de ma
capacité ainsi du Dieu me soit en
aide David Dumas

Assermenter devant moi a Ste
Marthe du cap de la Madeleine ce
vingt-cinquième jour du mois de
janvier 1925
J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap
de la Madeleine

Je sous-signe Louis Foranger ayant été
nommé maire de cette municipalité
pour le prochain terme fait serment
sur les Ste Evangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité
ainsi que Dieu me soit en aide

Louis Foranger

Assermenter devant moi <sup>a Ste Marthe du cap
Madeleine</sup>
ce 14^{ième} jour du mois de janvier 1925
J. C. Rocheleau Sec. Trés

Province de Québec

Municipalité Ste Marthe du cap de
la Madeleine

Je sous-signe Toussaint-Toupin ayant été
nommé conseiller de cette municipalité
pour le prochain terme fait serment
sur les Ste Evangiles que je remplirai
bien fidèlement les devoirs de ma
charge et ce au meilleur de mon
jugement et de ma capacité
ainsi que Dieu me soit en aide

Toussaint. Toupin

Assermenter devant moi a Ste Marthe du
cap de la Madeleine ce 14^{ième} jour du mois
de janvier 1925-

J. C. Rocheleau Sec. Trés

St. Ste Marthe du cap de la
Madeleine 6 Mai 1924

Cronnee de Quebec

Municipalite St. Marthe du cap
de la Madeleine

Je sous-signé Harnidas

Lottinville ayant été nommé
inspecteur de voirie pour son
arrondissement fait serment
sur les Ste Evangelies que je rempli-
rai bien fidèlement les devoirs
de ma charge et ce au meilleure
de mon jugement et de ma
capacite Aussi que Dieu me
soit en aide

Assermenter devant
moi à Ste Marthe
du cap de la Madeleine
ce 6^{ien} jour du mois
de Mai 1924

J. C. Rocheleau S. J.

Harnidas Lottinville

arrangé 165.00
en man 100

386.2
2 - 193
18

M. Johnny Villeneuve
6 Quai Ste Marguerite
Trois Rivières

J. C. P.

Lucien Lottinelle
Route de C6pes de peinture #2 3.00
Route des St Malo - Fernando Vaillancourt 40.00

Dme Dr. Dreusseau 96 Grande Allée
Québec

56
25

280
112

1460

13
250

656
26

3250
125

3375

40
11

40
40

440

Destinations 3 impietus de source 3 notaires agram
regrets de 2. uniplan pour 10000 complete 6. uniplan
assurances pour 100000000